



Les représentations sociales de la retraite chez les personnes de 55 ans et plus vivant à Québec selon le genre, l'état de santé, le parcours professionnel et les situations économique, conjugale et familiale

Rapport de recherche

Présenté à l'*Observatoire de la retraite*



Par

Ruth Bernard

Sabrina Janvier

Étudiantes au Département de sociologie de l'Université Laval

Sous la direction de Madame Cathy Belzile

et

sous la supervision de Madame Capucine Coustere

Mai 2020

Faits saillants

- ▶ L'*Observatoire de la retraite* a constaté certaines transformations sociodémographiques, économiques et politiques ayant participé à transformer les représentations sociales de la population québécoise à l'égard de la retraite. Considérant le faible nombre d'études s'étant penché sur cette question, l'organisme a décidé de s'y intéresser.
- ▶ À partir de ces constats, nous nous sommes intéressées à l'identification et la compréhension des représentations sociales de la retraite chez les personnes de 55 ans et plus vivant à Québec.
- ▶ La retraite renvoie à une construction sociohistorique ayant émergé dans le contexte de la société industrielle. Elle consiste en une période de la vie ainsi qu'en une phase de transition pouvant être vécue de diverses manières. Son expérience varie en fonction d'une pluralité de déterminants sociaux.
- ▶ Nous nous sommes intéressées à certains de ces déterminants sociaux susceptibles d'agir sur les représentations sociales de la retraite, dont les principaux sont le genre, l'état de santé, le parcours professionnel et les situations économique, conjugale et familiale.
- ▶ La retraite, dans son contexte actuel, s'inscrit dans une idéologie néolibérale qui prône l'autonomie et la responsabilité individuelle. Cette logique s'observe au travers des structures de revenus de retraite, tant au niveau fédéral que provincial, qui font appel à une large contribution individuelle.
- ▶ Pour identifier et comprendre les représentations sociales de la retraite, nous avons effectué neuf entretiens semi-dirigés. À cet effet, notre outil de collecte de données a été soumis à un prétest afin de confirmer sa validité.
- ▶ La méthode de l'*évocation hiérarchisée* a permis de repérer les divers éléments composant le champ représentationnel de la retraite. Les discours orientés vers le mérite et l'atteinte d'un bien-être personnel sont centraux dans le champ représentationnel de la retraite.

- ▶ Si l'aspiration à prendre soin de soi et être à l'écoute de ses besoins est centrale dans les discours sur la retraite, le fait de « rester jeune et actif/ve » – étroitement lié aux injonctions sociales qu'impose le « vieillir actif » – y est subordonné.
- ▶ À la périphérie de ces derniers éléments, la retraite est abordée par plusieurs participant-e-s sous l'angle d'un temps de vie désormais affranchi des contraintes liées à l'univers du travail.
- ▶ Les loisirs occupent une place non négligeable parmi les composantes du champ représentationnel de la retraite. Des inégalités se dégagent au regard de la réorganisation du temps à la retraite. L'accès aux loisirs dépend des ressources – notamment sur les plans financier, social et de la santé – accumulées tout au long du parcours de vie.
- ▶ Se greffant à ces éléments, le développement personnel, l'état de santé et le rapport au temps diversifient le contenu des représentations sociales.
- ▶ Ceux et celles occupant un ou des emploi(s) ponctué(s) de conditions précaires anticipent un mieux-être à la retraite par l'éloignement de conditions piètres et du stress lié à l'emploi. Toutefois, ils/elles craignent une détérioration de leur état de santé avant même d'y parvenir.
- ▶ L'imbrication des déterminants de l'état de santé, du genre, du parcours professionnel ainsi que des situations économique, conjugale et familiale participent à façonner une pluralité de réalités sociales et de manières de se représenter individuellement la retraite.
- ▶ Si la retraite évoque pour les plus nanti-e-s une étape définitive et garantie, les plus précarisé-e-s expriment pour leur part de l'inquiétude vis-à-vis de la possibilité d'y accéder et envisagent une continuité ou un retour sur le marché du travail. Cette incertitude est souvent liée à la situation financière.
- ▶ Devant un système de revenus de retraite faisant largement appel à la contribution individuelle, ceux et celles n'ayant pas été en mesure de faire des épargnes personnelles, faute d'une rémunération et d'une protection sociale insuffisantes, se trouvent désavantagé-e-s.

Résumé

Devant le constat selon lequel les parcours professionnels des québécois-e-s se pluralisent de manière croissante et que des inégalités sont vécues vis-à-vis du système de revenus de retraite, l'*Observatoire de la retraite* nous a mandatées pour réaliser une recherche afin d'identifier les représentations sociales de la retraite chez les personnes de 55 ans et plus résidant à Québec. Pour ce faire, neuf entretiens semi-dirigés ont été menés auprès d'hommes et de femmes aux profils variés. Le parcours professionnel, le genre, l'état de santé ainsi que les situations économique, conjugale et familiale se sont avérés déterminants de la manière de se représenter la retraite. Bien que les discours recueillis chez ces participant-e-s aient révélé des représentations différenciées en fonction de leur réalité sociale, certains éléments analogues ont été identifiés. D'une part, le mérite et l'aspiration à un bien-être apparaissent centraux dans le champ représentationnel de la retraite, et ce, autant chez les plus nanti-e-s que chez les plus précarisé-e-s. Toutefois, à travers ces discours transparait un décalage en termes d'accessibilité à une retraite définitive et confortable. À cet effet, si la quasi-totalité des participant-e-s reconnaît l'existence d'inégalités autour de la retraite, certain-e-s tiennent un double discours, soutenant à la fois « mériter » leur retraite et avoir été « choyé-e-s » par la vie. D'autre part, le « vieillir actif » est un thème récurrent au sein des discours, dévoilant chez les participant-e-s une forte intériorisation des injonctions sociales à l'ère néolibérale. Ceux et celles ayant associé la retraite à une période de repos et de liberté l'ont simultanément pointée comme une occasion « de se rendre (à nouveau) utile » à la société.

Remerciements

Nous tenons à remercier plusieurs personnes ayant contribué de près ou de loin à la réalisation de cette recherche. Nous remercions l'équipe de l'*Observatoire de la retraite* pour nous avoir fait confiance dans ce projet. Un grand merci à Riel et François pour votre soutien et pour nous avoir accordées une grande liberté d'initiative.

Un merci particulier aux participant-e-s qui nous ont accordé leur confiance et leur temps. Votre contribution nous a été très précieuse. Sans vous, la réalisation de cette recherche n'aurait pas été possible. Nous nous estimons privilégiées d'avoir eu accès à ces échanges, toutes autant enrichissantes les unes que les autres.

Un immense merci à Cathy Belzile et Capucine Coustere. À Cathy pour tes précieux conseils et ton support moral. À Capucine pour ton écoute, tes encouragements, tes nombreuses relectures et ton dévouement. Merci à vous deux pour votre aide inestimable.

Merci et félicitation aux étudiant-e-s du Laboratoire de recherche qui nous ont soutenues et inspirées tout au long de cette aventure. Vous côtoyer a été un grand plaisir.

Finalement, merci à nos familles et nos ami-e-s chez qui nous avons trouvé écoute et réconfort. Votre support nous a aidées à surmonter nos moments les plus difficiles dans cette épreuve pleine de péripéties.

Merci à tous et à toutes de nous avoir épaulées tout au long de la réalisation de cette recherche.

Ruth Bernard

Sabrina Janvier

Table des matières

Résumé.....	3
Remerciements	4
Introduction.....	7
L’Observatoire de la retraite	8
Le questionnement de départ.....	9
Premier chapitre : La problématique de la recherche	9
1.1 Qu’est-ce que la retraite ?.....	10
1.2 L’émergence du concept de la « retraite » et ses évolutions	10
1.3 L’effritement de la société salariale	11
1.4 La retraite dans son contexte néolibéral	13
1.5 La notion du vieillir actif et le vieillissement démographique au Québec	14
1.6 Les systèmes de retraite québécois et canadien	17
1.7 La retraite et ses représentations sociales.....	19
1.7.1 La retraite comme transition identitaire	19
1.7.2 Les supports de la reconstruction identitaire	20
1.7.3 Qu’est-ce qu’une représentation sociale ?	21
1.7.4 La théorie du noyau central.....	23
Deuxième chapitre : La méthodologie.....	25
2.1 La question de recherche.....	25
2.2 Les hypothèses de recherche	26
2.3 La méthode d’enquête	28
2.4 Le domaine d’enquête.....	29
2.5 La méthode d’échantillonnage des entrevues semi-dirigées	30
2.6 L’opérationnalisation du sujet d’enquête et le guide d’entretien	31
Troisième chapitre : La préenquête et le prétest	32
3.1 Les résultats de la préenquête.....	32
3.2 Les résultats du prétest	33
Quatrième chapitre : La présentation des répondant-e-s et le déroulement des entretiens	34
Cinquième chapitre : L’analyse et l’interprétation des résultats	39
5.1 Les résultats de l’évocation hiérarchisée.....	39
5.1.1 La retraite.....	40

5.1.2 La personne retraitée.....	42
5.2 Les représentations sociales de la retraite	44
5.2.1 La retraite méritée	45
5.2.2 La retraite pour soi.....	48
5.2.3 La retraite : une transition entre deux âges	56
5.2.4 La retraite active	58
5.2.5 La retraite incertaine	63
5.3 Les déterminants individuels des représentations sociales de la retraite	69
5.3.1 Le parcours professionnel	70
5.3.2 La situation financière.....	71
5.3.3 L'état de santé	72
5.3.4 La situation conjugale et familiale.....	73
5.3.5 Le genre	75
5.5 Discussion	76
Conclusion	79
Bibliographie	84
Annexes	88
Annexe 1 : Schéma d'opérationnalisation.....	88
Annexe 2 : Formulaire de consentement.....	90
Annexe 3 : Lettre de sollicitation	94
Annexe 4 : Guide d'entretien s'adressant aux personnes retraitées	96
Annexe 5 : Guide d'entretien s'adressant aux personnes non retraitées	102

Introduction

La retraite s'étant construite à partir de politiques publiques, ses modalités – comme ses représentations – ont connu des transformations jusqu'à aujourd'hui. Les dispositifs des régimes de retraite, adaptés à des trajectoires professionnelles typiques (emplois permanents à temps complet), semblent amplifier les inégalités sociales, dans la mesure où le contexte actuel est caractérisé par une pluralité de parcours professionnels. Depuis la fin des années 1990, une proportion considérable des travailleurs/travailleuses âgés de 55 à 65 ans se retrouvent en emploi par obligation financière (D'amours et Lesemann, 2010). De fait, l'accès à la pleine retraite, gratifiée de protections sociales ainsi que d'une rémunération satisfaisante, s'avère réservé à ceux et celles dont le parcours professionnel fut plutôt linéaire, pénalisant les personnes ne rentrant pas dans ce cadre (D'amours et Lesemann, 2010). Par exemple, la pleine retraite est moins accessible pour les personnes issues des classes populaires, lesquelles sont plus susceptibles de connaître un parcours professionnel atypique, caractérisé par un cumul d'emplois, des interruptions d'une durée variable et un risque accru de connaître la pauvreté. Ce risque s'avère plus élevé chez les femmes que chez les hommes (D'amours et Lesemann, 2010), c'est-à-dire pour un peu plus de la moitié de la population québécoise¹. Ainsi, on peut en déduire que le système de retraite n'est en réalité adapté qu'à une petite partie de la population, celle masculine et aisée, qui a eu un parcours professionnel linéaire sans interruption.

À la suite de ces constats, au cours de l'été 2019, l'*Observatoire de la retraite* a soumis à l'Université Laval un appel d'offres dans lequel il se questionne sur les perceptions que la population québécoise entretient à l'égard de la retraite. L'organisme souhaitait connaître ce que représente la retraite pour la population québécoise, et dans quelle mesure la position sociale des personnes influence cette représentation. Ce rapport de recherche rend compte, d'une part, des démarches théoriques et méthodologiques ayant été entreprises pour répondre à ces questionnements et, d'autre part, des résultats obtenus aux termes de ces démarches.

Dans le premier chapitre, nous présenterons la retraite dans son contexte d'émergence ainsi que dans son contexte actuel. Nous y aborderons la notion du *vieillissement actif*, laquelle est

¹ En 2014, la population féminine représentait plus de la moitié de la population canadienne (50,4%) et québécoise (50,3%) (Statistique Canada, 2015).

susceptible de modeler les représentations sociales liées à la retraite. Puis, nous passerons en revue les dispositifs des systèmes de retraite québécois et canadien participant à façonner l'expérience quotidienne des québécois-e-s. Ensuite, nous présenterons divers-e-s auteur-e-s ayant théorisé sur les représentations sociales ainsi que sur la retraite, sous plusieurs angles.

Au cours du second chapitre, nous spécifierons notre question de recherche et nos objectifs. Nous présenterons par la suite les choix méthodologiques qui orienteront notre collecte de données sur le terrain. Nous avons choisi de mobiliser la méthode qualitative de l'entretien semi-dirigé et justifierons son intérêt pour répondre à notre question de recherche. Nous traiterons de l'opérationnalisation des concepts que nous avons mobilisés dans la réalisation de cette étude. Cette démarche aboutit à la production d'un guide d'entretien qui nous a permis de collecter sur le terrain des données qui nous ont permis d'en connaître davantage sur les représentations sociales de la retraite.

Le troisième chapitre s'articule autour des constats établis lors de la préenquête et des prétests. Les discours recueillis ont permis d'évaluer la cohérence et la validité de notre outil de collecte de données.

Le quatrième chapitre présente les divers profils des répondant-e-s, selon le genre, l'état de santé, le parcours professionnel ainsi que leurs situations conjugale, familiale et économique. Il traitera ensuite du déroulement des entretiens.

Enfin, le cinquième chapitre présente l'analyse des discours recueillis lors des entretiens ainsi que les résultats obtenus par le biais de la méthode d'*évocation hiérarchisée* d'Abrie (2005). Cette méthode permet d'envisager les éléments centraux formant les représentations sociales de la retraite et de saisir l'organisation du contenu de ses représentations.

L'Observatoire de la retraite

L'*Observatoire de la retraite* (OR) est un organisme sans but lucratif composé de partenaires syndicaux et d'associations de défense des droits des personnes retraitées et aînées. Il est issu d'une initiative de l'Institut de recherche en économie contemporaine (IRÉC). L'OR a pour mandat

d'élargir les débats sur l'avenir de la retraite au Québec. Ses membres aspirent à contribuer au développement des connaissances et à offrir des espaces de discussion par le biais d'activités publiques sur les enjeux de l'institution de la retraite. Ses partenaires se rassemblent autour de débats sur les politiques sociales et économiques de la retraite au Québec. Ces politiques sont susceptibles de générer des répercussions sur l'emploi, le logement, l'écologie, la santé, la solidarité sociale, la gestion de l'épargne-retraite, l'amélioration des services publics, ainsi que sur le développement social et économique.

Le questionnement de départ

Au cours des dernières années, le Québec a connu des transformations démographiques, sociales, économiques et politiques ayant participé à transformer les perceptions de la population à l'égard de la retraite. Considérant le faible nombre d'études sur les représentations sociales de la population québécoise à l'égard de la retraite, l'*Observatoire* souhaitait connaître ce que représente la retraite pour les résident-e-s de la ville de Québec et comprendre comment celles-ci sont susceptibles de changer en fonction d'un certain nombre de déterminants sociaux.

Cette recherche aspire à alimenter d'une part les réflexions des partenaires de l'*Observatoire*. D'autre part, elle pourrait conduire à une reconsidération des systèmes de retraite et à peaufiner le portrait des représentations des Québécois-e-s sur la retraite.

Premier chapitre : La problématique de la recherche

Cette section contextualise notre recherche en explicitant les concepts sur lesquels nous nous appuyons. Nous y présenterons, entre autres, des éléments de définitions de la retraite et des représentations sociales, un bref retour historique qui introduit le contexte d'émergence de la retraite, ses circonstances actuelles ainsi que les dispositifs du système de retraite québécois.

1.1 Qu'est-ce que la retraite ?

Il convient d'abord de définir le concept de retraite dans son contexte institutionnel, puisqu'il s'agit à priori d'une notion construite à partir de dispositifs légaux. Parmi les chercheurs ayant contribué à la définir, nombreux sont ceux et celles qui la caractérisent comme un concept empreint d'ambiguïtés (D'Amours et Lesemann, 2010; Caradec, 2007). Afin de mieux la saisir dans sa globalité, un retour sociohistorique de son émergence et de ses évolutions nous apparaît pertinent.

La retraite renvoie à une construction sociohistorique ayant émergé dans le contexte des sociétés industrielles (Kohli, 1989). Elle désigne une période de la vie marquée par la fin de la vie dite « active » et la sortie du marché du travail pouvant prendre une pluralité de formes. En effet, il s'agit d'un processus s'opérant à des rythmes différents en fonction d'une multiplicité de facteurs (Caradec, 2017). Des déterminants sociaux tels que le genre, le statut migratoire ou encore les situations économique, professionnelle et conjugale, sont susceptibles d'agir sur les expériences quotidiennes des individus (Brotmann et Grenier, 2010), dont celle de la retraite et du vieillissement. Ils peuvent également être à la source de discriminations multiples.

D'après Caradec (2017), la retraite est dotée d'un caractère ambigu, puisqu'elle désigne à la fois une période de la vie et une phase de transition pouvant toutes deux prendre une pluralité de formes. Concrètement, la transition travail-retraite consiste en une étape par laquelle une personne passe du statut de travailleur/travailleuse au statut de retraité-e.

1.2 L'émergence du concept de la « retraite » et ses évolutions

D'après Martin Kohli (1989), le déploiement des systèmes de retraite se serait amorcé vers la fin du XVIII^e siècle au sein des sociétés occidentalisées. À travers une profonde transformation du système de travail, le cours de la vie fut réorganisé en trois moments consécutifs (formation-travail-retraite) (Kohli, 1989). Cette gestion tripartite consiste en une standardisation des trajectoires de vie, associant les « grandes étapes » ainsi que la spécialisation dans des activités sociales distinctes à des âges spécifiques (Caradec, 2017). Cette conception s'est poursuivie dans un processus d'institutionnalisation de la trajectoire de vie. À partir de celle-ci est apparue une

construction légale et administrative de la démarcation par âge, notamment de la vieillesse par les systèmes de retraite.

Au tournant des années 1960, un mouvement de désinstitutionnalisation du parcours de vie s'est amorcé, sans toutefois l'effacer complètement (Caradec, 2017). Bien que se manifeste une multiplication des trajectoires de vie et une déspecialisation des âges (Kohli, 1989), la conception de l'existence en trois temps continue à structurer les parcours individuels (Caradec, 2017). Assurément, les séquences chronologiques sont de plus en plus éclatées et peuvent prendre différentes formes. Kohli (1989) parle notamment d'une « flexibilisation » des trajectoires professionnelles. Celles-ci peuvent être marquées par des moments de chômage, une succession d'emplois à temps partiel et des transitions plus ou moins longues entre les grandes phases (jeunesse-travail ou travail-retraite). Ce faisant, la retraite n'apparaît plus comme un « événement ponctuel », mais plutôt comme une succession d'entrées et de sorties avant la retraite définitive (Tremblay et Larivière, 2009).

Par ailleurs, Caradec (2017) propose une lecture sociohistorique permettant de faire le portrait de trois représentations sociales de la retraite apparues comme dominantes à des moments particuliers. La retraite, autrefois associée au repos à la suite d'une vie de labeur, fut associée au cours des années 1970 et 1980, à une période de la vie lors de laquelle sont mises à terme les contraintes professionnelles pour faire place aux loisirs (Caradec, 2017). Au tournant des années 2000, la retraite fut abordée sous une nouvelle approche, celle du « vieillissement actif » (Caradec, 2017). Celle-ci conçoit la retraite comme une poursuite d'activités, qu'elles soient professionnelles ou bénévoles. Ces trois approches de la retraite coexistent toujours (Caradec, 2017). En revanche, l'appropriation de ces représentations par les retraité-e-s n'est pas forcément similaire.

1.3 L'effritement de la société salariale

Le cadre institutionnel au sein duquel se produisent les dynamiques du travail se transforme à partir du milieu des années 1970. L'emploi salarié typique – c'est-à-dire l'emploi salarié permanent à temps complet – connaît un recul avec l'apparition graduelle d'emplois à temps partiel, temporaires et indépendants (D'amours et Lesemann, 2010), notamment due à la

mondialisation des marchés, la concurrence accrue des entreprises et aux exigences de rentabilité (Bourhis et Wils, 2001). Ainsi, nous assistons à l'effritement de la société salariale (Crespo, 2007). Ce cadre institutionnel ayant prédominé entre 1945 et 1975 repose essentiellement sur :

« [...] la garantie d'un emploi régulier « à vie » pour la majorité des chefs de famille masculins, sur une répartition des rôles sociaux entre hommes pourvoyeurs et femmes ménagères, sur un réseau de protections sociales destinées à pallier les éventualités de rupture provisoire ou définitive du contrat salarial, sur une conception ternaire des âges de la vie (formation-travail-retraite) [...] » (D'amours et Lesemann, 2010 : 395).

Cet effondrement de la société salariale, inscrite dans le contexte de l'État providence occidental (D'amours et Lesemann 2010), est lié à des politiques entreprises depuis la révolution néolibérale des années 1980 ayant érodé les systèmes de protection sociale (Jenson, 2011). En effet, la perspective néolibérale, qui considère que les dépenses sociales et l'intervention étatique entrent en contradiction avec la prospérité économique, met l'accent sur des politiques qui prônent la responsabilité individuelle et réduisent les politiques de protection sociale (Jenson, 2011). Ainsi, les individus et les familles sont davantage encouragés à « investir dans leur propre capital humain » afin d'accéder à la réussite professionnelle, ajoute Jenson (2011). Cette réduction des politiques de protections sociales résulte également de décisions politiques visant à « libérer » les entreprises de certaines charges sociales et d'une volonté d'affaiblir ces protections sociales pour inciter les gens à accepter les emplois disponibles (Ulysse, 2009).

À ce jour, les dispositifs de la protection sociale sont toujours adaptés à de courtes interruptions d'emploi (D'amours et Lesemann, 2010). Outre le parcours professionnel, la situation économique des individus serait également un puissant déterminant de la prise de retraite anticipée ou tardive. En effet, les personnes issues de la classe populaire seraient davantage disposées à connaître une trajectoire professionnelle « éclatée » ainsi que des emplois et un régime de retraite plus précaires (D'amours et Lesemann, 2010). Il est toutefois primordial de mentionner que des inégalités s'observaient même avant la mise en place de ces dispositifs. De fait, les femmes, quelle que soit leur classe sociale, sont plus sujettes à ce type de trajectoire professionnelle (Tremblay, 2002; D'amours et Lesemann, 2010). Silvia Federici (2014) parle d'un mode d'organisation basé sur une construction de la féminité et de la masculinité qui assigne les femmes à la vie domestique, c'est-à-dire au travail reproductif gratuit et les exclut du travail productif rémunéré. Bien qu'une forte augmentation de la participation des femmes au marché du travail se soit amorcée dès les années

1950 dans les pays dits industrialisés et que des initiatives aient été mises en place pour favoriser l'égalité des sexes (Statistique Canada, 2018), des inégalités persistent toujours entre les hommes et les femmes. Ces dernières demeurent les principales responsables des tâches de reproduction sociale (Billette et Charpentier, 2010). En conséquence, les femmes constituent l'un des groupes sociaux les plus touchés par la pauvreté au Québec (Vinet, 2015), comme dans la plupart des pays industrialisés (OCDE, 2012).

1.4 La retraite dans son contexte néolibéral

La conception dominante de la retraite, ancrée dans la perspective néolibérale, est génératrice d'inégalités. Le néolibéralisme est une idéologie développée vers la fin des années 1970 qui s'oppose à une perspective interventionniste propre à l'État-providence. Toutes deux sont des formes d'économies capitalistes, mais se distinguent sur le plan de la place accordée à l'État dans l'économie. Ainsi, le néolibéralisme considère que le marché doit s'autoréguler sans intervention étatique, tandis que l'État-providence prône l'interventionnisme afin de réguler les défauts du marché et assurer une protection aux citoyen-ne-s (Perspective monde, 2019).

Le néolibéralisme se caractérise par un transfert des responsabilités étatiques traditionnelles – propres à l'État providence – aux individus et institutions privées (Hache, 2007). Néanmoins, ce mode de gouvernance ne se traduit pas par une logique de « laisser-faire », mais par la mise en place d'un système de surveillance et d'intervention permanentes exercé sur la vie des individus (Hache, 2007). Il prône une nouvelle façon d'agir et de penser : il entreprend de rendre indésirable un rapport de « dépendance » à l'État et de rendre désirable un comportement dit « responsable » (Hache, 2007 : 51). Hache illustre cette volonté de délégitimer le rapport de dépendance à l'État en abordant l'un des piliers de l'État providence, la sécurité sociale :

« Rendre indésirable le rapport de dépendance à l'État providence consistera à associer progressivement redistribution et assistance, et identifier celui ou celle qui touche des aides de l'État à un assisté. Cette « indésirabilité » se décline différemment selon les classes sociales : si les personnes défavorisées sont perçues et ont à se concevoir ici comme des assistés, des parasites, à l'inverse les personnes favorisées doivent en arriver à considérer que toute redistribution de l'État touchée par elles serait un abus et qu'il serait immoral de leur part de « profiter » des aides de l'État » (Hache, 2007 : 52).

C'est cette logique de responsabilisation et d'autonomisation qui est appliquée aux systèmes de retraite québécois en 1985 (Marchand, 2018). À partir de cette période, nous le verrons, les discours sur la vieillesse – étroitement liés à la retraite – s'inscrivent dans cette même idéologie. La responsabilisation de l'individu comme technique gouvernementale néolibérale implique une prise en charge individuelle des personnes vieillissantes ainsi que des formes d'exclusions sociales. Nous verrons que cette individualisation de l'expérience de la retraite peut être génératrice d'isolement chez les personnes retraitées.

1.5 La notion du vieillir actif et le vieillissement démographique au Québec

L'expression « vieillir en restant actif » est largement mobilisée dans les discours publics sur le vieillissement démographique, notamment par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Cette expression est définie comme un processus aspirant à « optimiser les possibilités de bonne santé, de participation et de sécurité afin d'accroître la qualité de la vie pendant la vieillesse » (OMS, 2002 : 12). Elle concerne l'ensemble des personnes vieillissantes, autant sur le plan individuel que collectif. Concrètement, elle prône « une société inclusive et accueillante pour les aînés » en encourageant la réalisation de leur potentiel de bien-être physique, social et mental ainsi que leur implication dans la société (Marchand, 2018). Le terme « actif » désigne une implication constante sur les plans économique, social, culturel et citoyen (OMS, 2002). En ce sens, le « vieillir actif » s'enracine dans une perspective néolibérale qui prône la responsabilité individuelle : il impose une redéfinition de la vieillesse qui ne soit plus synonyme de « dépendance » ou de « fardeau » (Marchand, 2018).

D'après Marchand (2018), la notion de vieillissement actif deviendrait l'un des cadres référentiels dominants des principes de l'avancée en âge. Le vieillissement actif est caractérisé par cette dernière, d'une part, comme une façon de subvenir au « problème » du vieillissement démographique et, d'autre part, comme la production d'un discours positif de l'avancée en âge.

D'abord, dans le cas du Québec, comme au sein d'autres sociétés occidentales, les tendances démographiques dévoilent un vieillissement de la population. Ce phénomène peut notamment s'expliquer par une baisse du taux de fécondité, une hausse de l'espérance de vie ainsi qu'une

diminution de la population dite « active » sur le marché du travail – laquelle s’arrime avec le départ progressif de la cohorte des baby-boomers à la retraite (IRIS, 2015).

Par ailleurs, les retombées du vieillissement démographique sont souvent soulevées sous l’angle d’un problème – et ce non seulement à l’égard de la financiarisation des systèmes de retraite, mais également de la prise en charge « du grand âge dépendant » (Guillemard, 2004). Il s’en suit une association entre la vieillesse et les coûts sociaux élevés liés au financement des systèmes de retraite (D’Amours et Lesemann, 2010). Le « problème des âges » est rattaché à une conception des âges qui associe l’incapacité à la vieillesse et l’activité à la jeunesse (Ferrier et Grenier, 2010). Le vieillissement démographique et l’allongement de la vie remettent notamment en question le fonctionnement de nos sociétés dans leur ensemble (Guillemard, 2004). De ce fait, ils impliquent une reconfiguration de nos manières de penser et de gérer les âges ainsi que de répartir le travail et les transferts sociaux tout au long du cycle de vie (Guillemard, 2004). En ce sens, le référent du « vieillir actif » témoigne d’une nouvelle façon d’appréhender la vieillesse.

Au Québec, la notion de vieillissement actif se manifeste dans les discours politiques et publics à partir du début des années 2000 (Marchand, 2018). Des politiques publiques témoignent des inquiétudes sociales et économiques quant au vieillissement de la population, notamment de la population dite « active » qui va contribuer au financement des systèmes de retraite (Marchand, 2018). En effet, le vieillissement de la population québécoise implique d’une part une augmentation des personnes non actives sur le marché du travail, qui bénéficient potentiellement des prestations sociales liées à la dépendance et à la maladie et, d’autre part la réduction de la proportion de la population active qui contribue au financement des pensions et prestations. Le nombre de citoyen-ne-s sur lesquels repose le coût économique du filet social nécessaire pour soutenir la population vieillissante diminue donc (Côté, Savard et Scarfone, 2017). Ces inquiétudes de nature économique sont notamment à la source de réflexions au sujet de l’organisation et du prolongement des parcours en emploi des travailleurs/travailleuses âgé-e-s au Québec (Marchand, 2018).

Selon Esping-Andersen et Palier (2008) et Steiner (2012), l’intégration de ce cadre référentiel du vieillissement actif s’opère sous diverses politiques d’activation du vieillissement (Marchand, 2018). Au Québec, nous retrouvons tout d’abord les stratégies visant la prolongation des carrières

professionnelles et la promotion de retraites flexibles. Celles-ci consistent, par exemple, en des mesures d'entrée progressive à la retraite comme l'allègement du temps de travail en fin de carrière. Un second type de politique d'activation du vieillissement consiste en une incitation à la responsabilisation des proches dans la prise en charge des personnes dépendantes ou en voie de le devenir, ce qui traduit un désengagement de l'État québécois du domaine des soins aux personnes âgées (Marchand, 2018). Enfin, un troisième type de politique d'activation du vieillissement englobe la participation au marché du travail ainsi que toute autre forme de participation informelle (proche aidante ou entraide), formelle (bénévolat, soutien à domicile, etc.) et les engagements citoyens (organismes de défense de droits et d'actions sociales) (Marchand, 2018).

Le discours sur l'avancée en âge – qui valorise le vieillir « jeune et en santé » en étant à la fois autonome, actif et socialement engagé – pose toutefois problème (Marchand, 2018). Cette forte charge moralisatrice soumet ainsi l'individu vieillissant à un certain nombre d'injonctions sociales, tel que le devoir de demeurer actif sur les plans social, politique et professionnel. Ce cadre référentiel omet pourtant de considérer l'accès différencié à ces pratiques de vieillissement actif dans une perspective d'inégalités sociales et de l'affaiblissement des dispositifs de protection sociale. En effet, les personnes âgées forment un groupe hétérogène dont les réalités sont multiples.

Ajoutons que l'état de santé est aussi un facteur susceptible d'agir sur la possibilité d'une personne à se maintenir en emploi ou à s'en retirer. D'une part, la détérioration de la santé a pour effet de limiter les choix qui vont s'offrir à cette dernière – notamment, cela peut les contraindre à une retraite involontaire. D'autre part, la retraite n'a pas d'effets négatifs sur la santé, à condition que celle-ci soit volontaire et se rattache à des conditions matérielles et sociales adéquates (Lagacé, 2009 : 86).

Pour ceux et celles ayant connu des conditions de travail précaires – du stress au travail; des horaires imprévisibles; un emploi monotone ou ennuyeux; une faible rémunération; de l'insécurité en emploi; offre peu de chance d'avancement pour sortir d'une faible rémunération – l'expérience de la retraite serait généralement vécue positivement (Neuman, 2004; Theorell 2001; cité dans Lagacé, 2009). Le mieux-être pourrait ainsi s'expliquer à la fois par le retrait d'une activité nuisible et par la substitution d'activités plus propices à la santé, entre autres sur le plan psychologique. La détresse et l'anxiété diminueraient, puisque les activités des personnes à la retraite seraient plutôt

routinières et beaucoup plus autonomes. Ces activités seraient tout aussi agréables que le travail rémunéré et solliciteraient moins d'efforts d'apprentissage et de résolution de problèmes (Drenteau, 2002; cité dans Lagacé, 2009). Ajoutons que la précarité en emploi – rattachée à la notion des travailleurs/travailleuses pauvres – peut avoir un effet délétère sur la santé (troubles musculosquelettiques, stress, dépression, etc.) qui risque de réduire l'espérance de vie et la possibilité de vivre une retraite en santé (Dourgnon, Guillaume et Rochereau, 2010; Ulysse, 2009). Or, la distribution inéquitable des salaires, des conditions de travail et de la protection sociale parmi les travailleurs/travailleuses génère des inégalités sociales de santé et des conditions de vie (ASSCN, 2012). J. P. Ulysse soulève, à cet effet, que la notion des travailleurs/travailleuses pauvres entre en contradiction avec le discours soutenant que l'emploi est le principal mécanisme de redistribution sociale : elle montre que, dans une société basée sur l'économie de marché, la pauvreté ne résulte pas exclusivement du non-travail (Ulysse, 2009).

En outre, le « choix » de la retraite serait lié au cumul de privilèges sur le marché du travail, lequel fait largement référence aux moyens financiers qui sont souvent inférieurs pour les femmes, les immigrants, les personnes en mauvaise santé, les veufs, les séparés et les divorcés (Townson, 2006; Saw et coll., 1998; cité dans Lagacé, 2009 : 90).

1.6 Les systèmes de retraite québécois et canadien

Nous allons à présent passer brièvement en revue les diverses composantes du système de retraite au Québec. Théoriquement, la retraite est pensée comme une addition de sources de revenus dont les personnes retraitées vont pouvoir ou non disposer, selon leurs stratégies individuelles et leurs parcours professionnels (D'Amours et Lesemann, 2010). Le système québécois se découpe en différents paliers regroupant des mesures d'assistance générées par le gouvernement fédéral, le régime public de base du gouvernement québécois ainsi que les régimes privés de revenus de retraite (Chabot et Langis, 2007).

Tout d'abord, le premier palier du système de retraite au Canada est la *Loi sur la sécurité de la vieillesse*, laquelle assure un revenu minimal à la retraite pour les personnes âgées, ayant travaillé au cours de leur vie ou non (Ouellet, Bégin et Plamondon, 2010). Il s'agit de prestations financées

par les revenus généraux du gouvernement fédéral (Ouellet, Bégin et Plamondon, 2010). Cette Loi comprend quatre mesures. D'abord, la *pension de la Sécurité de la vieillesse* (SV) se caractérise par une prestation uniforme pour toutes les personnes de citoyenneté canadienne de 65 ans ou plus qui répondent à certaines conditions de résidence (Ouellet, Bégin et Plamondon, 2010). Ensuite, le *Supplément de revenu garanti* (SRG) est une mesure d'assistance destinée aux aîné-e-s en situation de faible revenu qui reçoivent la *pension de la Sécurité de la vieillesse*. Cette prestation varie tout en fonction des revenus et de l'état matrimonial du bénéficiaire. Ce programme fédéral permet donc d'accorder un montant, bien que très limité, aux personnes âgées en situation de faible revenu ou n'ayant pas d'histoire de travail salarié (D'Amours et Lesemann, 2010). Enfin, l'*Allocation* (ALC) et l'*Allocation au survivant* (ALCS) permettent d'aider les conjoint-e-s à faible revenu âgé-e-s de 60 à 64 ans, jusqu'à ce qu'ils/elles aient droit à leur pension de la Sécurité de la vieillesse lorsqu'ils/elles auront 65 ans. Plus spécifiquement, l'*Allocation* s'adresse aux personnes âgées entre 60 et 64 ans à faible revenu dont le/la conjoint-e reçoit la *pension de Sécurité de la vieillesse* et est admissible au *Supplément de revenu garanti* (Ouellet, Bégin et Plamondon, 2010). Ces montants sont déterminés chaque année selon le revenu et l'état matrimonial (Retraite Québec, 2019). L'*Allocation au survivant*, quant à elle, s'adresse aux personnes veuves, en assurant un revenu additionnel aux personnes âgées de 60 à 64 ans à faible revenu (Retraite Québec, 2019)

Ensuite, le deuxième palier du système de retraite est le *Régime de rentes du Québec* (RRQ). Il s'agit de l'équivalent québécois du *Régime de pensions du Canada* (RPC). Ce régime public de retraite est financé par les cotisations des employeurs ainsi que celles des travailleurs. Il couvre l'ensemble des travailleurs dont le revenu annuel est de 3500\$ ou plus (Ouellet, Bégin et Plamondon, 2010). De plus, à 65 ans, la rente de retraite représente 25% des revenus des personnes ayant cotisé au cours de leur trajectoire professionnelle.

Enfin, le troisième palier du système de retraite au Québec est celui du marché privé de la retraite. Ce marché comprend divers types de régimes établis par les entreprises pour leurs employé-e-s ou qui sont choisis directement par les particuliers (Ouellet, Bégin et Plamondon, 2010). Deux types de régimes sont particulièrement prisés par les entreprises pour assurer un revenu de retraite à leurs employé-e-s, soit : le *régime complémentaire de retraite* (RCR) et le *régime enregistré d'épargne-retraite collectif* (REER). Individuellement, les travailleurs et travailleuses peuvent aussi opter pour le régime enregistré d'épargne-retraite. L'objectif des mécanismes d'épargne-retraite

enregistrés est « d'inciter les travailleurs qui n'ont pas accès à un régime privé de retraite à épargner en vue de leur retraite, et ce, en leur permettant de profiter de traitements fiscaux avantageux » (Chabot et Langis, 2007 : 18). L'épargne-retraite privée s'avère être encouragée autant au niveau provincial que fédéral à des fins de maintien d'un niveau de vie satisfaisant à la retraite, puisque les régimes publics n'ont pas été conçus en ce sens.

Par ailleurs, D'Amours et Lesemann (2010) insistent sur une composante de cette structure de revenu de retraite : celle des revenus de travail post-retraite. Ceux-ci représentent davantage une source complémentaire de revenu pour ceux et celles n'ayant pas été en mesure d'accumuler suffisamment de revenus au cours de leur parcours en emploi. En ce sens, les structures des revenus de retraite provinciale et fédérale font appel à une large contribution individuelle (D'Amours et Lesemann, 2010). Selon Billette et Charpentier (2010), les régimes de retraite sont insuffisants et discriminatoires envers les femmes, puisqu'ils sont calculés en fonction des revenus d'emploi, ne tenant ainsi pas compte du travail non rémunéré davantage assumé par ces dernières (Billette et Charpentier, 2010). Les femmes âgées font face à des conditions de vie différentes de celles vécues par les hommes. La précarité financière vécue par ces dernières peut notamment découler du veuvage ou du célibat et des écarts salariaux entre les femmes et les hommes reflétant les inégalités de genre (Billette et Charpentier, 2010). C'est particulièrement le cas pour les femmes qui appartiennent à des sous-groupes qui sont victimes de plusieurs formes de discriminations du fait de leur origine ethnique et culturelle, leur orientation sexuelle, les limitations physiques ou encore des troubles de santé divers (Billette et Charpentier, 2010).

1.7 La retraite et ses représentations sociales

Notre cadre théorique s'appuie sur les concepts de représentation sociale et de retraite. Il est essentiel, dans un premier temps, de définir ces notions afin d'éclaircir la question de recherche.

1.7.1 La retraite comme transition identitaire

L'expérience de la retraite est appréhendée comme une transition identitaire qui accompagne le changement statutaire (travailleur-retraité) vécu différemment selon les trajectoires biographiques

(Caradec, 2017). La retraite apparaît comme un moment de questionnements et de reconstruction identitaire qui dépendent entre autres des dimensions conjugales, financières et des genres (Caradec, 2017). Cependant, des inégalités variant selon les parcours de vie sont vécues face au départ en retraite. Le « choix » du moment de la retraite est contraint par le recul de l'âge de la retraite, par l'allongement des trajectoires professionnelles ou encore par la durée des cotisations nécessaires (Caradec, 2017). Dans certaines situations, comme dans le cas d'un licenciement, ce choix peut être inexistant. Le fait d'avoir un-e conjoint-e est considéré par Caradec (2017) comme une ressource lors de la transition vers la retraite. Le/la partenaire peut apporter du soutien lors de la quête de nouveaux défis et d'engagements (Caradec, 2017). La situation conjugale peut aussi être un facteur de soutien ou d'isolement lors de la transition vers la retraite. Par ailleurs, le fait de vivre à deux augmente les chances de bénéficier d'un revenu satisfaisant (Caradec, 2017).

Des difficultés vécues sur le plan financier peuvent expliquer un maintien ou un retour sur le marché du travail après la retraite. Pour les personnes qui mettent un frein à leur activité professionnelle, la retraite soulève un enjeu de redéfinition identitaire et d'organisation du temps qui était antérieurement occupé par l'emploi (Caradec, 2017). L'épreuve de la retraite se vit aussi dans le « rapport à son propre vieillissement », puisqu'encore aujourd'hui, la retraite marque le passage vers la dernière grande période de l'existence (Caradec, 2017 : 25).

1.7.2 Les supports de la reconstruction identitaire

Selon Caradec (2017), la retraite serait composée des supports collectifs, identitaires et relationnels, lesquels accompagnent le processus de réorganisation de l'existence des personnes retraitées. Ces supports sont susceptibles de faciliter ou d'entraver la reconstruction identitaire des personnes lors de leur transition vers la retraite. D'abord, les supports collectifs renvoient aux conduites et aux rôles socialement encouragés à la retraite. Ces derniers, soulève Caradec (2008), génèrent un cadre normatif susceptible de provoquer de la souffrance chez ceux et celles qui ne peuvent s'y conformer. En effet, ils représentent un cadre d'engagement pour certains, mais également un modèle inaccessible pour d'autres (Caradec, 2008). Par ailleurs, les rôles valorisés sont susceptibles de varier selon le genre, la classe sociale et d'autres facteurs. Ensuite, les supports identitaires réfèrent aux compétences et aux capacités à travers lesquelles les personnes se

définissent. Ces supports nous permettent de comprendre pourquoi les personnes seraient plus ou moins disposées à s'investir dans des rôles socialement valorisés à la retraite. Enfin, les supports relationnels renvoient au soutien apporté par les pairs (particulièrement de la part du/de la conjointe, les enfants, les parents, les frères/sœurs, les ami-e-s et les ex-collègues). Ces supports tiennent compte des activités, projets ou engagements sollicités par les pairs à la prise de la retraite. Les contraintes liées à la santé et au soutien monétaire sont susceptibles de peser sur les supports relationnels. Notre analyse s'appuie sur ce modèle proposé par Caradec dans un cadre plus élargi, dans la mesure où nous l'appliquons à la fois aux personnes retraitées et aux personnes en voie de prendre leur retraite. Nous estimons que ces supports peuvent s'observer même avant la transition vers la retraite. Ils agissent en tant que dispositions susceptibles d'influencer la capacité à s'investir dans des rôles, activités, projets et engagements valorisés collectivement. Or, ce cadre analytique sera en mesure de révéler en quoi certaines caractéristiques individuelles ou certains déterminants sociaux influent les représentations vis-à-vis de la retraite, définies dans la section suivante.

1.7.3 Qu'est-ce qu'une représentation sociale ?

Denise Jodelet (2004) définit les représentations sociales comme une forme de savoir pratique, c'est-à-dire une forme de connaissance, produite à partir de conditions et de cadres particuliers. Elles sont des modalités de pensée à caractère social, dans la mesure où elles se rapportent à un objet – qui peut être une personne, une chose, une idée, etc. – et sont le produit d'un sujet. Elles sont socialement construites et partagées. Ces dernières ont une visée pratique : elles permettent aux individus de comprendre le monde dans lequel ils vivent et de s'y ajuster. À cet égard, Abric (1994) ajoute qu'elles sont un guide pour l'action, au sens où elles prescrivent des comportements et des pratiques. Elles ont une fonction justificatrice des attitudes, des prises de position et des conduites (Abric, 1994). Les représentations sociales s'inscrivent dans un rapport de symbolisation et d'interprétation avec leur objet, de manière à leur attribuer des significations (Jodelet, 2004). À cet égard, Fournier (2011) soulève qu'elles servent de cadre référentiel permettant aux individus de rendre familier ce qui est étranger. Outre sa visée pratique, elles participent aussi à la configuration d'une réalité commune à un groupe social (Jodelet, 1989). De manière plus large, elles sont associées à des systèmes de pensées culturels, idéologiques, informatifs, cognitifs,

normatifs, etc. La légitimité de s'y intéresser en tant qu'objet d'étude repose sur leur importance sociale, dans la mesure où elles orientent les conduites et les interactions sociales (Jodelet, 2004).

Toujours selon Jodelet, les représentations sociales se décomposent en deux aspects – collectif et individuel. D'une part, l'aspect collectif (cognitif) renvoie au fait que la position sociale et les fonctions remplies déterminent les contenus représentationnels et leur organisation, via le rapport idéologique entretenu avec le monde social, les normes institutionnelles et les modèles idéologiques. La condition sociale s'accompagne d'une relation au monde et de valeurs susceptibles d'agir sur la façon de concevoir. D'autre part, l'aspect individuel (affectif) renvoie à l'intériorisation d'expériences, de pensées et de modèles de conduite transmis par la communication sociale (Jodelet, 1994).

De son côté, Moscovici (1976) repère trois dimensions composant les représentations sociales : l'attitude (dimension affective), l'information (dimension cognitive) ainsi que le champ des représentations sociales. D'abord, les sentiments et les émotions à l'égard de l'objet des représentations sont au fondement de l'attitude. Ensuite, l'information renvoie à l'ensemble des connaissances acquises par un individu sur l'objet en question. Enfin, la combinaison de ces deux dimensions forme le champ des représentations : celui-ci se forme à partir de l'organisation et de la hiérarchisation de ces dernières informations affectives et cognitives (Moscovici, 1976).

Jean-Claude Abric (2005), quant à lui, conçoit la représentation sociale comme un ensemble organisé d'informations, d'opinions, d'attitudes et de croyances à l'égard d'un objet (Abric, 2005). Cet ensemble organisé et complexe comporte deux composantes : un contenu, c'est-à-dire les éléments de connaissance constitutifs de la représentation, et une organisation interne. L'organisation interne de la représentation sociale est composée d'un système central et d'éléments périphériques. D'une part, le noyau central des représentations sociales renvoie aux éléments collectivement partagés dans les discours. Par ailleurs, les connaissances collectivement partagées sont directement liées aux conditions sociohistoriques et idéologiques, au sein desquelles se forment les valeurs et les normes. D'autre part, le système périphérique des représentations sociales est constitué d'éléments qui s'organisent autour du noyau central. Ce sont eux qui assurent le lien entre les représentations et les pratiques quotidiennes (Abric, 1994). Ces éléments périphériques sont marqués par les expériences personnelles des individus, de manière à construire

des représentations individualisées. Il existerait donc de fortes variations à l'endroit d'un objet donné à l'intérieur d'un même groupe (Fournier, 2011). En ce sens, pour saisir le sens qu'accorde un individu à un objet, il est essentiel de considérer le contenu des représentations sociales et son organisation interne (Abric, 1994). La théorie du noyau central d'Abric nous est apparue importante à retenir, puisque l'objectif de cette recherche est de repérer les éléments collectivement partagés dans les discours sur la retraite et d'en saisir l'organisation de son contenu.

1.7.4 La théorie du noyau central

Afin de recueillir des informations plus complètes et valides, nous avons choisi d'employer une méthode combinant l'entretien et l'*évocation hiérarchisée* proposée par Abric (2005). D'après la théorie du noyau central avancée par ce dernier, les éléments formant la représentation sociale n'ont pas tous la même importance : certains éléments sont centraux et d'autres occupent une place secondaire. En effet, la représentation sociale se traduit par un « système socio-cognitif » organisé autour d'un noyau central, lequel détermine les relations entre ses éléments constitutifs (Abric, 2005). Pour comprendre une représentation sociale, il est donc important d'en saisir son organisation, c'est-à-dire la hiérarchisation des éléments qui la composent.

Cette théorie se traduit en une méthodologie spécifique qui consiste en la recherche des éléments constituant ce noyau. La connaissance du contenu n'est pas suffisante, souligne Abric, puisque c'est l'*organisation* de ce contenu qui donne le sens. L'étude des représentations sociales au travers de l'analyse de la production verbale des participant-e-s – tel que l'entretien – est efficace, mais contient certaines limites. Abric parle d'une « zone muette » de la représentation sociale. Dans certains contextes, certains éléments peuvent ne pas être mentionnés par le/la participant-e. Ce sont des *éléments dormants* de la représentation qui peuvent être non activés dans certaines situations. Abric propose donc une méthodologie de l'étude des représentations sociales en quatre temps : 1) le recueil du contenu explicite de la représentation, 2) la recherche de la structure de la représentation et de son noyau central, 3) le contrôle de la centralité et 4) la recherche de la zone muette (des éléments dormeurs).

Dans un premier temps, l'*évocation hiérarchisée* permet à la fois de recueillir le contenu explicite de la représentation sociale et la hiérarchisation des éléments qui le composent. Cette méthode s'effectue en deux phases. Lors de la première phase, le/la chercheur-e demande aux participant-e-s de nommer spontanément tous les mots ou expressions qui leur viennent à l'esprit à partir d'un mot inducteur. Ce caractère spontané et moins contrôlé permet d'accéder plus facilement aux éléments constituant l'univers sémantique de l'objet étudié, et donc de constater des éléments pouvant autrement être masqués dans les discours. Dans la seconde phase, on demande aux participant-e-s de classer, en ordre d'importance accordée subjectivement, chaque mot ou expression mentionné.

Dans un second temps, la totalité des données recueillies auprès des participant-e-s forme un corpus d'items, soit le contenu de la représentation. Deux indicateurs quantitatifs servent à mesurer la fréquence d'apparition de chacun de ces items et le score d'importance lui étant accordé. Ainsi, un élément central a de fortes chances d'être soulevé fréquemment par les participant-e-s. Le croisement de ces deux informations permet un premier repérage du statut des éléments de la représentation.

Tableau 1. Analyse des évocations hiérarchisées

		<i>IMPORTANCE</i>	
		GRANDE	FAIBLE
<i>FRÉQUENCE</i>	FORTE	Case 1 ZONE DU NOYAU	Case 2 1 ^{re} périphérie
	FAIBLE	Case 3 ÉLÉMENTS CONTRASTES	Case 4 2 ^e périphérie

ABRIC, Jean-Claude. 2005. « La recherche du noyau central et de la zone muette des représentations sociales ». Dans : Jean-Claude Abris éd., *Méthodes d'étude des représentations sociales*, Toulouse, France : ERES, pp 59-80.

Dans le tableau 1 ci-haut, la première case regroupe les éléments du noyau central, c'est-à-dire les éléments dont la fréquence et l'importance accordée par les participant-e-s sont très fortes. Cette case peut toutefois contenir d'autres éléments n'ayant pas de valeur « significative », tels que des synonymes associés à l'objet de la représentation. Dans la seconde case, intitulée *première périphérie*, on y retrouve les éléments périphériques les plus importants. La troisième case est celle de la zone des éléments contrastés, soit les thèmes énoncés à une faible fréquence, mais ayant été

classés parmi les plus importants. La configuration des éléments recueillis dans cette case peut révéler l'existence d'un sous-groupe ayant une représentation différente. La quatrième case, soit la *deuxième périphérie*, regroupe les éléments dont la fréquence et l'importance attribuée par les participant-e-s sont faibles, donc qui sont moins importants dans le champ de la représentation. Finalement, les données recueillies aux termes de l'analyse par l'*évocation hiérarchisée* permettent de déterminer le contenu de la représentation, soit des éléments centraux et périphériques.

Dans un troisième temps, le *contrôle de la centralité* permet de vérifier l'hypothèse de la centralité des éléments recueillis lors de l'étape précédente. La première phase de cette vérification consiste en un repérage des éléments constituant la représentation. Lors de la seconde phase, le/la chercheur-e demande au participant-e d'indiquer, pour chacun de ces éléments, s'il est « certainement », « peut-être » ou « pas du tout » caractéristique de l'objet de la représentation. Les éléments qui ont été nommés comme « certainement » caractéristique de l'objet de la représentation seront considérés comme centraux. En effectuant cette démarche, on peut confirmer le résultat préalablement obtenu au terme de la méthode d'*évocation hiérarchisée*.

Dans un dernier temps, pour éviter d'échapper aux *éléments dormeurs* – non verbalisés – et d'établir un portrait complet et valide de la représentation sociale, Abric propose la *technique de substitution* visant à réduire la pression normative pouvant être ressentie par les participant-e-s. Elle y parvient en diminuant le niveau d'implication des participant-e-s. Il s'agit de demander à ces derniers leur avis sur un thème donné, puis à leur redemander à nouveau, cette fois-ci en leur demandant quel serait l'avis d'une autre personne interrogée sur ce même sujet. L'hypothèse d'Abric est que les mots, idées ou expressions évoqués lors de la substitution seraient les éléments constituant la « zone muette » des représentations.

Deuxième chapitre : La méthodologie

2.1 La question de recherche

La visée de cette recherche est d'identifier les représentations sociales de la retraite chez les personnes âgées de 55 ans et plus vivant à Québec, en s'intéressant à leurs genre, état de santé,

parcours professionnel et situation économique, conjugale et familiale. Notre question de recherche est donc la suivante :

Que représente la retraite pour les personnes de 55 ans et plus vivant à Québec ? Dans quelle mesure leurs représentations varient-elles selon le genre, l'état de santé, le parcours professionnel et les situations économique, conjugale et familiale ?

Cette enquête est de nature descriptive : elle aspire à caractériser un phénomène afin de le rendre plus familier. Les représentations de la retraite chez les 55 ans et plus vivant à Québec sont un sujet peu exploré. Cette recherche permet d'apporter des connaissances sur ce phénomène afin de mieux le comprendre et, d'autre part, d'ouvrir des pistes de réflexion sur les dispositifs de la retraite et leur accessibilité. Elle pourrait ainsi mener à identifier des pistes de réflexions afin d'adapter ces dispositifs en fonction du contexte sociodémographique actuel et des différentes expériences vécues par les québécois-e-s. Plus précisément, l'objectif général est de cerner le champ représentationnel, c'est-à-dire l'organisation des connaissances, attitudes, perceptions, valeurs et opinions qu'ont les québécois-e-s à l'égard de la retraite.

2.2 Les hypothèses de recherche

Dans un premier temps, la littérature nous a portées à penser que la trajectoire professionnelle et la situation économique des personnes étaient susceptibles d'agir sur les représentations sociales de la retraite. Les personnes dont la trajectoire professionnelle est plutôt typique (standardisée) seraient susceptibles de considérer la retraite comme une période de transition identitaire, de réalisation de projets et d'engagements politiques et sociaux. En effet, ces dernières sont plus enclines à bénéficier d'une protection sociale et d'un régime de retraite qui favorisent un niveau de vie adéquat après s'être retiré du marché du travail (Caradec, 2017). Les personnes dont la trajectoire professionnelle est plutôt atypique seraient, quant à elles, plutôt susceptibles de voir en la retraite une source d'inquiétudes et une prolongation de la vie active. En effet, celles-ci sont davantage exposées à un régime de retraite précaire (Caradec, 2017).

La littérature nous mène à supposer, dans un troisième temps, que l'expérience de la retraite pourrait être vécue différemment selon le genre d'une personne. Généralement, les parcours

professionnels des femmes sont plus atypiques que ceux des hommes, augmentant le risque de vivre une retraite précaire (D'Amours et Lesemann, 2010). Ces désavantages sont susceptibles d'avoir un impact sur l'expérience de la retraite chez les femmes.

Il se pourrait également que les situations conjugale et familiale aient un impact sur l'expérience de la retraite ainsi que sur la transition travail-retraite. D'une part, les personnes en couple sont plus susceptibles d'avoir un niveau de vie leur permettant de maintenir celui qu'elles avaient avant la retraite, de s'adonner à des projets et à des formes diversifiées d'engagements. D'autre part, elles sont moins susceptibles d'éprouver de la solitude ou de l'isolement à la retraite. La littérature nous porte à croire que l'expérience de la retraite à deux pourrait être vécue positivement, notamment par l'encouragement et le soutien mutuel ou encore au travers de la réalisation de projets et/ou d'engagements (Caradec, 2017). À l'inverse, les personnes seules seraient plus enclines à un prolongement de la vie active à la retraite et/ou à des conditions de vie marquées par une précarité financière. Enfin, la littérature nous porte également à penser que le fait d'avoir un réseau de soutien, pouvant être composé de proches ou de membres de la famille, pourrait contribuer à nuancer les représentations de l'expérience de la retraite (Caradec, 2017).

Dans un dernier temps, la littérature nous mène à penser que l'état de santé d'une personne et/ou de son/sa conjointe serait susceptible d'avoir un impact sur l'expérience de la retraite au quotidien (Caradec, 2009). La détérioration de l'état de santé est, d'une part, susceptible de limiter les possibilités dont dispose une personne quant à la manière d'occuper son temps à la retraite et peut, d'autre part, être le motif d'une retraite anticipée. Notons que d'autres déterminants – notamment la situation financière et les conditions de travail – ont un impact considérable sur le niveau de santé d'une personne. Par ailleurs, si la situation économique peut être un facteur de bonne ou de mauvaise santé, la santé peut à son tour être à la source d'une diminution du revenu (ASSCN, 2012). Par exemple, la détérioration de la santé peut contraindre à une réorientation professionnelle, une réduction du temps investi dans un travail rémunéré ou encore un retrait forcé du marché du travail.

2.3 La méthode d'enquête

L'étude de représentations sociales nous engageait à identifier le contenu et l'organisation complexe de connaissances, d'attitudes, de perceptions, de valeurs et d'opinions – lesquels s'inscrivent dans un contexte sociohistorique spécifique (Abric, 2005). Étant donné que l'objectif de notre recherche est axé sur la description des représentations sociales de la retraite, lesquelles ne sont pas des phénomènes directement observables, l'entretien a fait partie des méthodes prisées pour les saisir et les analyser. Selon Savoie-Zajc (2009), l'entretien nous a permis de clarifier la pensée de l'autre; de repérer les sentiments, intentions, craintes et espoirs des répondant-e-s. Cette méthode qualitative concède un accès privilégié au ressenti, aux idées et à l'expérience humaine (Savoie-Zajc, 2009) – qui ne pourraient être observables par le biais d'autres méthodes de collecte de données. Avec le consentement des participant-e-s, l'enregistrement de l'entretien à l'aide d'un support audio a facilité l'analyse des discours.

À mi-chemin entre l'entretien dirigé (structuré) et non dirigé (non structuré), l'entretien semi-dirigé nous semblait être la méthode qualitative de cueillette de données appropriée pour notre objet d'étude. Ce choix s'appuyait sur l'objectif de la recherche, qui est de l'ordre de la description des représentations sociales des individus vis-à-vis de la retraite. La particularité de cette méthode tient aussi de son caractère humain, social et interactif (Savoie-Zajc, 2009). Le fait de privilégier le contact direct avec les répondant-e-s nous a permis de développer une compréhension plus élaborée et riche du phénomène à l'étude et du sens qui lui est attribué. Cette méthode nous a également concédé une expression plus libre, plus naturelle et profonde de la pensée des répondant-e-s. Au cours de l'entretien, le/la chercheur-e oriente le déroulement de la discussion en invitant les répondant-e-s à s'exprimer librement sur des thèmes proposés, ainsi qu'à partager ses expériences et représentations. Le fait de ne pas suivre un ordre strict de questions nous a donné davantage de liberté pour rebondir sur les propos des personnes interrogées et les approfondir. L'entretien semi-dirigé prend donc la forme d'une conversation plutôt souple avec les répondant-e-s (Savoie-Zajc, 2009). Elle nous a également permis d'aborder une pluralité de dimensions composant notre objet d'étude, notamment par la formulation de questions ouvertes. C'est donc pour ces diverses raisons que l'entretien semi-dirigé nous semblait adéquat pour approfondir les discours des participant-e-s et favoriser la compréhension de leur pensée (Savoie-Zajc, 2009).

Toutefois, cette méthode qualitative de collecte de données comporte des limites dont nous avons dû tenir compte, puisque la validité des résultats y est rattachée. D'abord, la formulation des questions peut exercer une influence sur les réponses données (Fernandez, 2018). Elle peut parfois biaiser la compréhension des répondant-e-s. Afin d'éviter cette situation, il convenait de formuler des questions simples, claires, courtes et composées d'une seule idée. De plus, les questions ne devaient pas imposer aux répondant-e-s des principes normatifs, c'est-à-dire des jugements de valeur et des règles susceptibles d'agir sur leurs comportements et leurs réponses (Fernandez, 2018). Nous devons donc éviter toute formulation susceptible de paraître comme un jugement personnel. Les personnes enquêtées ne devaient pas se sentir évaluées. Nous avons pu néanmoins nous assurer de la cohérence et de la validité de notre guide d'entretien grâce au prétest.

Par ailleurs, l'un des risques de l'entretien serait, selon Abric (2011), l'expression discursive qui encourage – consciemment ou non – l'usage de mécanismes psychologiques, cognitifs et sociaux susceptibles d'entraver la fiabilité et la validité de ses résultats. En revanche, ces risques liés aux structures cognitives des répondant-e-s ne peuvent pas être entièrement évincés. L'instauration d'un climat de confiance lors de la discussion permet de diminuer, en partie, les possibles biais, notamment celui de la « désirabilité sociale » pouvant provoquer de l'autocensure (Savoie-Zajc, 2009). L'élaboration d'un guide d'entretien préalablement testé sur le terrain peut aussi contribuer à réduire les biais pouvant survenir lors d'un entretien semi-dirigé. Particulièrement pour l'étude des représentations sociales, Abric (2011) ajoute qu'il est préférable de combiner d'autres techniques à celle de l'entretien afin de mieux contrôler et approfondir les données recueillies. En effet, cet arrimage de techniques permet d'assurer la validité des résultats obtenus. Cependant, puisque nous étions contraintes à un temps et des ressources limités dans le cadre de cette recherche, nous avons eu recours principalement à une seule méthode, soit l'entretien semi-dirigé. Nous pourrions toutefois vérifier la validité des résultats obtenus par la méthode de l'*évocation hiérarchisée* proposée par Abric, laquelle sera abordée au chapitre 5.

2.4 Le domaine d'enquête

Pour que soit rendue possible la réalisation de cette recherche, nous avons dû faire certains choix méthodologiques. Dans un premier temps, nous avons constaté que le mandat initial de notre

recherche envisageait l'étude d'une vaste population, soit la population québécoise, peu réaliste en termes de temps et de moyens dont nous disposons. Ainsi, nous avons ciblé une population spécifique, soit des personnes âgées de 55 ans et plus de la ville de Québec. Une tendance à la hausse des taux d'activité est observée au sein de ce groupe, et ce, particulièrement au Canada depuis les années 1990. À cet égard, Yves Carrière, Jacques Légaré et Jonathan Purenne (2015) signalent qu'entre 1996 et 2014, les taux d'activité des personnes âgées de 55 ans et plus ont augmenté considérablement au Canada, tant chez les hommes que chez les femmes. Plusieurs d'entre eux/elles se maintiennent en emploi ou y retournent après s'être retirés du marché du travail. En effet, comme mentionné précédemment, une forte proportion de personnes parmi le groupe des 55 ans et plus est susceptible d'être confrontée à des inégalités en matière d'accès à la retraite.

Nous avons constaté, dans un second temps, que la prise en compte de l'ensemble des déterminants sociaux susceptibles d'agir sur les représentations des personnes à l'égard de la retraite n'est pas réalisable ni réaliste. Pour cette raison, nous avons choisi de nous intéresser aux représentations sociales de la retraite en fonction de certains de ces facteurs, soit le genre, l'état de santé, le parcours professionnel ainsi que les situations économique, conjugale et familiale des personnes. Ce choix s'inspire de Brotmann et Greniers (2010) pour qui ces facteurs ont des effets importants sur la vie des personnes âgées.

2.5 La méthode d'échantillonnage des entrevues semi-dirigées

Considérant l'ampleur de notre univers d'enquête ainsi que les contraintes auxquelles nous étions confrontées, l'échantillonnage des répondants s'est révélé être une question délicate. Plutôt que de chercher à obtenir un échantillon représentatif, comme c'est souvent le cas en méthodes quantitatives, nous nous sommes assurées que notre échantillon soit composé de profils variés en multipliant les portes d'entrée de recrutement. Nous avons enquêté auprès de travailleurs et de travailleuses aux parcours professionnels typiques et atypiques. Ainsi, nous nous sommes intéressées aux personnes ayant déjà travaillé. Nous entendons par « parcours professionnel typique », une trajectoire marquée par une stabilité d'emploi ouvrant l'accès à une protection sociale, entre autres en termes de revenus de retraite. Par « parcours professionnel atypique », nous

entendons une trajectoire plus éclatée, notamment caractérisée par un cumul d'emplois et des interruptions d'une durée variable, réduisant les possibilités de protection sociale.

Ces entrevues semi-dirigées ont débuté en janvier 2020 et ont été menées auprès de neuf personnes âgées de 55 ans et plus, retraitées ou non, résidant dans la ville de Québec. Nous avons fait appel à la collaboration de l'*Observatoire de la retraite* qui a fait circuler notre lettre de sollicitation à leurs partenaires. Ces partenaires proviennent essentiellement du secteur public, un milieu syndiqué, offrant de bons régimes de retraite à leurs employé-e-s. Nous avons également soumis notre lettre de sollicitation à nos cercles de connaissances afin joindre des personnes issues de divers milieux. C'est à l'aide de cette méthode que nous avons recruté la majorité de nos répondant-e-s. Nous avons été mises en contact avec ces personnes par la méthode « boule de neige ». Cette méthode consiste à demander aux personnes enquêtées, au terme de l'entretien, de diffuser notre lettre de sollicitation à d'autres personnes de profil similaire. L'ensemble de nos répondant-e-s ont été joint-e-s par courriel ou par téléphone. Les entretiens ont été d'une durée d'environ soixante minutes. Les répondant-e-s ont été enregistré-e-s tout au long de l'entretien, s'ils/elles avaient accepté et signé le formulaire de consentement. Nous avons offert aux participant-e-s la possibilité de mener les entretiens à leur domicile ou dans un café avec une consommation offerte. Dans la mesure du possible, nous avons proposé des lieux et des heures calmes. L'ensemble des prénoms utilisés dans les analyses sont fictifs et toutes les informations ou renseignements personnels ont été modifiés afin d'assurer la confidentialité des personnes rencontrées.

2.6 L'opérationnalisation du sujet d'enquête et le guide d'entretien

Afin de rendre plus explicite le cadre conceptuel de cette recherche, nous avons construit un schéma d'opérationnalisation (Annexe 1). Ce découpage conceptuel s'inspire des différents angles théoriques soulevés au sein du premier chapitre. Cette démarche a accompagné l'élaboration de notre outil de collecte de données. Elle permet, dans un premier temps, de décortiquer la problématique de recherche en dimensions et sous-dimensions. Elle permet, dans un second temps, de formuler des indicateurs qui rendront possible l'observation empirique de chacune de ces

dimensions et sous-dimensions. Enfin, au moyen de cette démarche, nous avons été en mesure d'examiner les représentations sociales de la retraite sous une perspective sociologique.

Les représentations sociales de la retraite, soit le concept sur lequel repose notre schéma d'opérationnalisation, sont composées des dimensions affective, cognitive, sociale et expérientielle. La dimension affective nous a permis d'observer les ressentis vis-à-vis de la retraite. La dimension cognitive, quant à elle, nous a aidées à saisir les connaissances du/de la répondant-e à l'égard de la retraite. Ces connaissances découlant des discours collectifs et de l'entourage se sont révélées susceptibles d'influencer les façons de penser, d'agir et de sentir du/de la participant-e. La dimension sociale nous a permises de saisir en quoi le fait d'avoir un réseau plus ou moins développé constitue une forme de soutien ou de contrainte pour une personne dans l'appréhension ou l'expérience de la retraite. Au moyen de la dimension expérientielle de la retraite, nous avons été en mesure de saisir l'idée spontanément associée à la retraite ainsi que de saisir les conceptions, anticipations et le vécu de la retraite à la fois du/de la participant-e, mais aussi de son entourage. De plus, cette dimension a contribué à identifier certaines pratiques, notamment liées à la préparation de la retraite. Puisque les représentations sociales sont susceptibles d'influencer les façons de penser, d'agir et de sentir, nous avons pu établir un potentiel lien entre les informations intériorisées et leurs pratiques.

Troisième chapitre : La préenquête et le prétest

L'étape de la préenquête et du prétest consiste en un premier contact empirique avec les représentations sociales de la retraite. Elle s'inscrit dans une démarche exploratoire visant, d'une part, à mettre à l'épreuve notre outil de collecte de données et, d'autre part, à nous familiariser avec le discours des experts ainsi que celui que portent spontanément les gens au sujet de la retraite.

3.1 Les résultats de la préenquête

La rencontre d'experts nous a conduites à de nouvelles pistes de réflexion, ainsi qu'à considérer de multiples facettes de la retraite. La rencontre d'un premier expert, Charles Fleury – s'étant

intéressé, entre autres, aux inégalités sociales, à la pauvreté, aux parcours de vie, aux politiques publiques, à la sociologie du travail et au vieillissement démographique – nous a permis d'alimenter nos réflexions sur les éléments de définition de la retraite. Ce dernier nous a suggéré divers ouvrages portant sur les typologies de la retraite, son contexte d'émergence, les facteurs sociaux susceptibles d'agir sur l'expérience de la retraite et les inégalités en termes d'accès à la retraite. Enfin, cette discussion a fait émerger le constat selon lequel la retraite est un concept qui se doit d'être revisité, puisque ses modalités se sont profondément transformées au cours des dernières années.

Cette dernière rencontre nous a ensuite conduites à une deuxième experte, Martine D'Amours, qui s'est intéressée aux modalités de régulation des formes de travail atypiques, à la protection sociale ainsi qu'aux transformations du travail. Cette dernière nous a recommandé quelques ouvrages portant, entre autres, sur l'émergence du concept de retraite, les catégories professionnelles, les transformations dans le monde du travail et les parcours professionnels. Au terme de cette rencontre, nous avons pu repérer certains éléments ayant été soulevés lors de la rencontre précédente. Ceux-ci ont permis d'appuyer le même constat selon lequel la retraite serait à redéfinir. En effet, le concept de retraite, inscrit dans le contexte de la société salariale, ne serait plus représentatif de la pluralité des transitions travail-retraite caractérisant le contexte actuel.

3.2 Les résultats du prétest

En vue d'explorer le terrain, nous avons procédé à l'élaboration d'un premier guide d'entretien, lequel a été soumis à deux personnes sélectionnées au sein de notre entourage. Ces prétests ont participé à perfectionner notre guide d'entretien : ils nous ont permis, entre autres, de reformuler nos questions; d'utiliser des termes clairs, précis et univoques. De plus, ils nous ont permis de réorganiser la hiérarchisation de nos questions d'une manière qui favorise un climat de confiance et une meilleure réflexion chez les participant-e-s. Nous avons constaté, dans un premier temps, que certaines questions suscitaient quelques répétitions, notamment en ce qui concerne la planification de la retraite et les projets. Pour y remédier, nous avons prévu des questions de relance, lesquelles ont été posées seulement lorsque des éléments n'avaient pas été mentionnés dans les réponses précédentes. Dans un second temps, certains termes dégageaient de l'ambiguïté

pour les participant-e-s. Le terme « environnement » fut remplacé par « logis » pour préciser davantage notre question. Dans un troisième temps, nous avons constaté que la question portant sur les relations entretenues avec les proches suscitait parfois un malaise ou un refus de répondre chez les participant-e-s. Nous avons donc retiré cette question de notre guide d'entretien, d'une part, parce qu'elle semblait trop personnelle, d'autre part, parce qu'elle était inutile à notre analyse. Dans un dernier temps, certaines questions, entre autres celles portant sur le soutien apporté aux proches et l'engagement, pouvaient susciter un biais de désirabilité sociale. Nous avons donc veillé à reformuler ces questions de manière que les participant-e-s soient moins tenté-e-s de modifier leur réponse.

La durée des prétests nous semblait raisonnable et correspondait à nos attentes. Le premier entretien fut d'une durée de quarante-huit minutes et le second, de soixante-dix minutes. Toutefois, nous avons dû nous méfier de certaines questions susceptibles de prolonger les entretiens inutilement. Au préalable, nous avons veillé à ramener les participant-e-s sur nos thèmes avec des questions de relance.

Quatrième chapitre : La présentation des répondant-e-s et le déroulement des entretiens

L'entretien avec Alain²

L'entretien avec Alain a eu lieu à son domicile et a duré quatre-vingt-six minutes. Âgé de soixante-et-un ans et originaire de la Belgique, Alain est retraité depuis un an. Il vit avec sa femme qui, elle, est retraitée depuis quatre ans. Dans son pays d'origine, il a d'abord commencé à travailler en tant qu'enseignant dans une école primaire, puis quelques mois dans une école qui accueille des enfants présentant une déficience intellectuelle. Souhaitant partir à l'étranger, il s'est déplacé en Louisiane (États-Unis) pour y enseigner le français pendant deux ans. C'est là-bas qu'Alain a rencontré une Québécoise avec qui il est parti vivre au Québec.

Durant sa première année au Québec, Alain n'a pas pu travailler. L'année suivante, il a enseigné et fait de la suppléance au primaire, à la maternelle et au secondaire. Il a dû retourner à l'université,

² Tel que mentionné plutôt, l'ensemble des prénoms utilisés dans les analyses sont fictifs et toutes les informations ou renseignements personnels ont été modifiés afin d'assurer la confidentialité des personnes rencontrées.

d'une part, pour obtenir une reconnaissance de diplôme et, d'autre part, pour pouvoir enseigner au secondaire. Sa conjointe et lui ont ensuite décidé de repartir en Louisiane pour y enseigner le français pendant deux ans. Depuis trente-deux ans, Alain vit au Québec, où il a enseigné le français à tous les niveaux du secondaire dans une école privée, puis dans une école publique. Il a également travaillé pour une maison d'édition où il a rédigé un cahier de grammaire.

Depuis qu'il est retraité, Alain fait de la coopération internationale quelques fois par année et du sauvetage aquatique deux à trois heures par semaine pour s'amuser. Il voit en la retraite la possibilité de faire ce dont il a envie. Cela lui donne un profond sentiment de liberté.

L'entretien avec Vincent

L'entretien avec Vincent s'est déroulé à son domicile et a duré trente-deux minutes. Il est âgé de cinquante-cinq ans et vit avec sa conjointe et sa fille. Avant d'entrer sur le marché du travail, il a entrepris une formation en ébénisterie. Afin d'aider financièrement sa famille, il a dû se rendre sur le marché du travail et mettre un terme à sa formation. Il a donc été engagé par le propriétaire d'un terrain de golf à l'âge de treize ans. Par la suite, il a travaillé sur un site familial à Trois-Rivières pendant cinq ans. Il y faisait de la réparation. Il a perdu son emploi lorsque le site a été repris par la ville, puis a travaillé cinq ans dans la fabrication de chaussures.

Depuis maintenant vingt-sept ans, Vincent travaille dans un restaurant quarante heures par semaine. Il y fait l'entretien de plancher, mais y répare aussi la machinerie. Il travaille également pour le propriétaire d'un immeuble en tant qu'« homme de maintenance », une à deux fois par semaine. Il n'est pas certain de pouvoir prendre sa retraite à soixante-cinq ans. Il admet en connaître très peu sur le régime de retraite dont il bénéficiera.

L'entretien avec Marie

Marie est âgée de soixante ans. Depuis quarante-et-un ans, elle est infirmière dans une congrégation religieuse féminine, enseignante et hospitalière. Elle y travaille cinq jours par semaine. Elle a d'abord été engagée en tant que préposée aux bénéficiaires. Auparavant, elle a travaillé dans un hôpital où elle s'est dotée d'expérience dans le domaine de la psychiatrie.

Présentement, Marie n'est pas à la retraite et vit seule. Elle envisage prendre sa retraite à soixante-cinq ans, mais sans en être certaine.

Nous avons réalisé un entretien avec elle à son domicile qui a duré quarante-huit minutes. Elle admet avoir de la difficulté à se voir retraitée. Elle songe à diminuer graduellement les heures passées au travail dans trois ou quatre ans. Toutefois, son poste de cadre pourrait la contraindre à conserver son horaire actuel. Marie se dit très passionnée par son emploi, c'est ce qui lui donne le goût de poursuivre son travail. Elle estime bénéficier de privilèges en raison de son ancienneté à la congrégation religieuse.

L'entretien avec Pascal

Pascal a soixante-sept ans et est retraité depuis seize ans, donc depuis l'âge de cinquante-et-un ans. Il vit avec sa femme qui est à sa retraite depuis quatre ans. Il a commencé à travailler dans le secteur de la construction avec son père à dix-sept ans. À vingt-cinq ans, il a commencé à travailler pour une compagnie d'électricité, où il a été monteur de ligne pendant une dizaine d'années. Il décrit ce travail comme étant « très physique » et « à risque ». Par la suite, il a été instructeur, puis conseiller. Il est resté dans cette même compagnie d'électricité jusqu'à sa retraite. Cette compagnie fournit de très bons avantages, dont une bonne rémunération, une bonne protection sociale et un bon régime de retraite, dit-il. L'entretien avec ce répondant s'est déroulé à son domicile et a duré quatre-vingt-sept minutes.

Pascal souhaitait partir tôt à la retraite, ne se satisfaisant plus d'un horaire de travail fixe. Alors qu'il croyait pouvoir quitter le marché du travail à cinquante-cinq ans, il s'est vu chanceux de pouvoir prendre sa retraite plus tôt. Près de trois ans après avoir pris sa retraite, il dit avoir intégré un rythme différent de celui qu'il avait lorsqu'il était sur le marché du travail. Il vit cette période de la vie comme étant une autre vie, foncièrement différente de la précédente. À ce sujet, il précise : « Je ne suis plus dans une logique de comparaison avec [ma vie de travail], je suis plutôt dans une logique où je vis sans avoir de travail, mais en étant occupé d'une certaine façon ». Il n'envisage pas retourner sur le marché du travail. Il se dit heureux de ne pas se contraindre à un horaire prédéfini et d'être libre de choisir ce qu'il souhaite faire de cette période de la vie grâce à sa situation financière confortable.

L'entretien avec Catherine

L'entretien avec Catherine s'est déroulé à son domicile et a duré soixante-dix minutes. Cette dernière est âgée de soixante-et-un ans et vit avec son conjoint. Elle est retraitée depuis près de cinq ans. Elle a été enseignante au primaire pendant trente-cinq ans. Elle a travaillé au sein de plusieurs écoles différentes. Elle a aussi enseigné à la maternelle et aux adultes. Au début de sa carrière, elle a travaillé dans l'Ouest canadien, puis aux États-Unis. Elle a également dirigé un centre de langue pendant sept ans où elle y recevait des gens de diverses origines qui venaient apprendre le français à Québec. Elle dit s'être beaucoup épanouie par son travail.

Depuis qu'elle est retraitée, Catherine se dit « aquarelliste à temps plein ». Elle travaille sur des projets artistiques et enseigne l'aquarelle une journée par semaine. Elle dit vivre de sa passion. Elle admet également offrir beaucoup de son temps à ses proches. Elle se considère chanceuse d'avoir la retraite dont elle bénéficie et admet avoir travaillé très fort pour l'obtenir.

L'entretien avec Thierry

Thierry est âgé de cinquante-cinq ans et vit seul. L'entretien avec ce participant s'est réalisé à son domicile et fut d'une durée de quatre-vingts minutes. Ce dernier se spécialise dans la fabrication d'armoires et a travaillé pour une pluralité d'entreprises tout au long de son parcours professionnel. Pour des raisons de santé, il a dû apporter des changements à son horaire. Il fait désormais de la livraison de marchandises quatre jours par semaine et travaille dans la fabrication d'armoire le vendredi.

Thierry est incertain quant à la possibilité de prendre sa retraite. La santé et la situation financière représentent, pour lui, des obstacles à cet égard. En effet, la réduction de sa charge de travail a impliqué une réduction de son revenu. Contraint de choisir entre la santé et la situation financière, il s'imagine ne jamais pouvoir se retirer complètement du marché du travail. Admettant se sentir « abîmé physiquement et mentalement », il voit en la retraite l'opportunité de se reposer.

L'entretien avec Sylvie

Sylvie a cinquante-neuf ans. Elle vit avec son conjoint et sa fille. Au début de son parcours professionnel, elle a été secrétaire pour une compagnie d'assurance, puis pour un ministère.

Ensuite, toujours dans le même domaine, elle a travaillé pour une compagnie de construction pendant onze ans. À trente-cinq ans, elle s'est retirée du marché du travail pour s'occuper de sa fille à la maison. À quarante-huit ans, elle a travaillé dans un magasin de vêtements pour femmes où elle a été vendeuse pendant un an. Elle a ensuite décroché un poste de caissière dans une épicerie. Deux ans plus tard, elle s'est mise à travailler pour une autre épicerie. Elle y travaille à temps plein depuis maintenant dix ans. L'entretien avec cette répondante a été d'une durée de quarante-deux minutes et s'est déroulé à son domicile.

Sylvie envisage prendre sa préretraite d'ici deux ou trois ans. Du fait de problèmes de santé, elle souhaite réduire ses heures de travail. À soixante-cinq ans, elle se voit travailler au moins deux jours par semaines pour s'en sortir financièrement. Elle dit ressentir de l'incertitude quant à l'âge auquel elle sera en mesure de se retirer du marché du travail de manière définitive.

L'entretien avec Dominique

Dominique est âgé de soixante-neuf ans et vit avec son épouse. Il est retraité depuis bientôt cinq ans. Il a connu un parcours professionnel plutôt stable, en ayant fait carrière dans l'enseignement pendant trente-cinq ans. Il a enseigné l'anglais au primaire pendant vingt-six ans et a passé les neuf dernières années de son parcours professionnel en tant que vice-président d'un syndicat dans la région de Québec.

L'entretien avec ce participant s'est déroulé dans un café et a duré soixante-quinze minutes. Depuis qu'il est à la retraite, Dominique dit s'occuper énormément, notamment en s'impliquant au sein d'une association de personnes retraitées. Il s'estime chanceux et aspire à ce que tous et toutes puissent avoir accès au régime de retraite dont il bénéficie.

L'entretien avec François

L'entretien avec François s'est déroulé dans un café et fut d'une durée de cinquante-deux minutes. Il est âgé de soixante-quatre ans et vit seul. Il a travaillé dans le domaine de la construction pendant plus de trente ans. Il a été contremaître pendant les vingt-deux dernières années de son parcours professionnel. Il s'estime considérablement attaché à son travail et souhaiterait y retourner s'il en était capable.

Pour des raisons de santé, François a dû se retirer du marché du travail à l'âge de cinquante-sept ans. Ayant vécu un divorce quelques années plus tôt, le régime de retraite dont il bénéficie s'est amoindri. Il dit vivre difficilement sa retraite et regrette de ne pas avoir eu l'occasion de s'y préparer.

Cinquième chapitre : L'analyse et l'interprétation des résultats

5.1 Les résultats de l'évocation hiérarchisée

Comme mentionné lors du premier chapitre, nous nous sommes inspirées de la théorie du noyau central proposée par Abric (2005) afin de procéder à une analyse plus complète des résultats obtenus. Cette théorie, rappelons-le, permet un repérage des éléments centraux formant les représentations sociales de la retraite ainsi qu'une compréhension de l'organisation de son contenu. De fait, le second thème de notre guide d'entretien porte sur l'idée spontanée vis-à-vis de la retraite ainsi que de la personne retraitée. L'*évocation hiérarchisée* permet aux participant-e-s d'évoquer spontanément ce qui leur vient à l'esprit sans que les chercheur-e-s aient introduit des concepts ou thématiques susceptibles d'influencer leur discours. Grâce à celle-ci, nous avons été en mesure d'analyser les items recueillis à partir de trois variables : la fréquence d'évocation des items; leur rang moyen d'apparition spontané; l'importance leur étant attribuée par les participant-e-s.

Ces derniers/dernières sont d'abord invité-e-s à nommer jusqu'à cinq éléments (mots, images ou expressions) qui leur viennent spontanément à l'esprit lorsqu'il est question de la retraite. Après avoir dressé une liste de ces éléments, ils/elles doivent les hiérarchiser selon l'ordre d'importance qu'ils/elles leur attribuent. Cette dernière étape s'est révélée difficile pour la majorité des répondant-e-s. Précisons toutefois que plusieurs indices au sein des discours nous ont permis de repérer les éléments représentant le mieux la retraite pour ces derniers. Ainsi, cette hiérarchisation ne s'est pas effectuée de manière arbitraire, mais en fonction du contexte d'apparition des éléments et de l'explication développée par les répondant-e-s à leur égard. Afin de procéder à un repérage plus efficace des représentations immédiates, nous avons convenu de croiser la fréquence avec le rang moyen d'apparition spontanée, plutôt qu'avec l'importance moyenne attribuée. Il demeure tout de même pertinent de comparer le rang moyen d'apparition spontanée avec l'importance attribuée aux éléments par les répondant-e-s.

5.1.1 La retraite

Nous avons recueilli, au total, quarante-deux éléments constituant les idées spontanées au sujet de la retraite. Selon qu'ils soient identiques ou appartiennent au même champ lexical, les mots, images ou expressions forment dix catégories : le mérite; la liberté; l'atteinte d'un bien-être; le développement personnel; la santé; les loisirs; un nouveau rapport au temps; la « bonne » préparation; le sentiment d'être chanceux; les sentiments de crainte. Un élément isolé – le vieillissement – a été évoqué une seule fois lors de ce thème et ne correspond à aucun des champs lexicaux. Ce thème est pourtant ressorti à plusieurs reprises dans les discours de cinq répondant-e-s. Plusieurs énonciations telles que « je me sens vieux à la retraite » et « se préparer pour ses vieux jours » supposent un lien étroit entre la retraite et la vieillesse. Nous présumons qu'il s'agit d'un *élément dormeur* de la représentation sociale auquel nous avons pu porter attention au cours des entretiens. Nous aborderons cette dernière représentation de la retraite plus tard dans ce chapitre.

Le tableau 2 présente le corpus d'items associés à la retraite, leurs champs lexicaux, fréquence, rang moyen d'apparition spontanée et importance moyenne attribuée. L'étape suivante était de croiser la fréquence des champs lexicaux avec leur rang moyen d'apparition spontanée (tableau 2.1). Un élément dont la fréquence d'évocation est élevée et le rang moyen d'apparition est faible fait partie du noyau de la représentation sociale.

Tableau 2. Fréquences, rang moyen d'apparition spontanée et importance moyenne attribuée par les participant-e-s aux champs lexicaux composant les idées spontanées de la retraite

Les idées spontanées de la retraite			
Champs lexicaux	Fréquence	Rang moyen d'apparition spontanée	Importance moyenne attribuée
Les loisirs (occasion de faire autre chose, faire des activités, vivre sa passion, avoir du plaisir, avoir des loisirs, il faut en profiter (2x), voyager)	8	3,5	3,1
L'atteinte d'un bien-être (relaxer (2x), bonheur, paix (2x) repos, diminution du stress)	7	2	3
Le mérite (c'est bien mérité (2x), récompense d'un devoir accompli, accomplissement (2x))	5	2	2,4
La santé (prendre soin de sa santé, importance d'être en santé, contrainte de santé (2x))	4	3,5	2,5
Les sentiments de crainte (crainte par rapport à la diminution du revenu, peur (2x), je ne sais pas à quoi m'attendre)	4	3	2,75
La liberté (liberté (2x), avoir le choix)	3	1,6	1,6
Le développement personnel (penser à soi, se retrouver avec soi-même, prendre soin de soi)	3	3	3
Un nouveau rapport au temps (vivre au jour le jour, c'est la semaine des sept dimanches, avoir plus de temps)	3	3,3	4
Le sentiment d'être chanceux/se (chanceux/se (2x), choyée)	3	3,3	3
La « bonne » préparation (être préparé-e financièrement (2x))	2	4	3

³ La fréquence ne correspond pas au nombre de répondant-e-s ayant nommé un item, mais bien au nombre total d'évocations, c'est-à-dire au nombre de fois où cet item a été mentionné. Un-e répondant-e peut avoir évoqué plusieurs items dans un même champ lexical.

Tableau 2.1 Analyse des évocations hiérarchisées des idées spontanées de la retraite⁴

	Rang moyen faible (entre 0 et 2,9 inclusivement)	Rang moyen élevé (plus de 2,9)
Fréquence élevée (4 et plus)	Le mérite L'atteinte d'un bien-être	Les loisirs La santé Les sentiments de crainte
Fréquence faible (3 et moins)	La liberté	Le développement personnel Le rapport au temps La « bonne » préparation Le sentiment d'être chanceux/se

Le mérite et l'atteinte d'un bien-être sont les éléments ayant été évoqués le plus fréquemment et le plus tôt en moyenne par les participant-e-s lors de l'entretien. Ce sont eux qui constituent la *zone du noyau*. La *zone des éléments contrastés* contient, quant à elle, la liberté. Cette dernière case est susceptible de révéler un sous-groupe minoritaire porteur d'une représentation différente. Quant aux éléments périphériques, les loisirs, la santé et les sentiments de crainte figurent parmi les éléments les plus importants du champ représentationnel de la retraite. Les items situés dans la *deuxième périphérie*, soit le développement personnel, le rapport au temps, la « bonne » préparation et le sentiment d'être chanceux/se sont, quant à eux, moins présents et moins importants dans ce même champ représentationnel.

5.1.2 La personne retraitée

Les étapes précédentes ont été appliquées aux idées spontanées de la personne retraitée. Elles comprennent un corpus de vingt-neuf items au total. Nous les avons regroupés au sein de sept catégories formant les champs lexicaux suivants : la vieillesse; la personne libre; la « bonne » préparation; la personne choyée; la personne méritante; la personne occupée/active; le réseau. Le tableau 3 présente les items évoqués en lien avec la personne retraitée, leurs champs lexicaux, fréquence, rang moyen d'apparition spontanée et importance moyenne attribuée. Le tableau 3.1

⁴ Les seuils de la fréquence et du rang moyen d'apparition spontanée ont été déterminés en fonction de la moyenne des résultats obtenus. Une fréquence égale ou supérieure à la moyenne est considérée comme « élevée ». Si elle y est inférieure, elle est alors considérée comme « faible ». Un rang moyen d'apparition spontanée égal ou inférieur à la moyenne est considéré comme « faible », alors que s'il y est supérieur, il est considéré comme « élevé ».

dévoile, quant à lui, les champs lexicaux selon leur fréquence et leur rang moyen d'apparition spontanée.

Tableau 3. Fréquence, rang moyen d'apparition spontanée et importance moyenne attribuée par les participant-e-s des champs lexicaux composant les idées spontanées de la personne retraitée

Les idées spontanées de la personne retraitée			
Champs lexicaux	Fréquence	Rang moyen d'apparition spontanée	Importance moyenne attribuée par les participant-e-s
La personne occupée/active (rester actif/ve (2x), bénévole (2x), être occupé-e, faire beaucoup de choses (2x), peur de l'ennui)	8	2,2	2,6
La personne libre (libre de faire ce qu'on veut (3x), personne libre 2x)	5	1,4	1,8
La personne choyée (avoir la chance d'avoir le choix, avoir de la chance (2x), une personne qui peut se le permettre)	5	1,6	2
La vieillesse (on est rendu là (2x), on est vieux dans notre tête, on prend de l'âge et de la fatigue)	4	2,5	2,75
La « bonne » préparation (se sentir mal préparé, la personne bien préparée (2x))	3	2,6	2,2
La personne méritante (c'est mérité, une personne accomplie)	2	2,5	1,5
Le réseau (c'est plus facile à deux, importance d'être entouré-e)	2	3,5	2,5

Tableau 3.1 Analyse des évocations hiérarchisées des idées spontanées de la personne retraitée

	Rang moyen faible (entre 0 et 2,3 inclusivement)	Rang moyen élevé (plus de 2,3)
Fréquence élevée (4 et plus)	La personne libre La personne occupée/active La personne choyée	La vieillesse
Fréquence faible (3 et moins)		La personne méritante La « bonne » préparation Le réseau

La personne libre, la personne occupée/active et la personne choyée figurent dans la *zone du noyau*. La *zone des éléments contrastés* n'est quant à elle composée d'aucun champ lexical. Ainsi, le champ représentationnel de la personne retraitée ne comporte pas de sous-groupe minoritaire porteur d'une représentation différente. La vieillesse consiste en l'élément périphérique le plus important de la représentation sociale de la personne retraitée, tandis que la personne méritante, la « bonne » préparation et le réseau figurent parmi les moins présents et les moins importants. Curieusement, lorsqu'il était précédemment question de la retraite, le thème du mérite apparaissait dans la *zone du noyau*. Bien que les idées spontanées de la retraite et de la personne retraitée soient composées de quelques éléments analogues, ces dernières n'ont pas forcément été évoquées à la même fréquence et dans le même ordre. Par ailleurs, si nous avons croisé la fréquence d'apparition de la personne méritante avec l'importance lui ayant été attribuée plutôt qu'avec son rang moyen d'apparition, cet item serait apparu dans la *zone des éléments contrastés*. De ceci, nous pouvons conclure que le mérite n'est pas une thématique à négliger dans ce champ représentationnel.

5.2 Les représentations sociales de la retraite

Plusieurs éléments recueillis lors de l'*évocation hiérarchisée* sont cohérents avec les discours tenus par les participant-e-s tout au long des entretiens. Ces discours révèlent des représentations plurielles et hétérogènes de la retraite, notamment parce qu'elles varient en fonction du profil des participant-e-s. En effet, les personnes enquêtées présentent des caractéristiques variées et susceptibles d'influencer leurs manières de penser, de sentir et d'agir. Cette section brosse un

portrait des différentes représentations repérées au sein des discours, en faisant bien attention d'exposer les réalités sociales auxquelles elles se rattachent.

5.2.1 La retraite méritée

Pour certain-e-s, la retraite apparaît comme quelque chose qui se « mérite », comme la récompense d'un devoir achevé. Elle est vécue comme une forme d'accomplissement. Cette représentation s'est exprimée au sein des discours de sept répondant-e-s. Quatre d'entre eux/elles sont retraité-e-s, ont connu un parcours professionnel plutôt stable et sont parmi les plus nanti-e-s, tandis que les trois autres ne sont pas retraité-e-s, ont connu un parcours professionnel instable et se retrouvent parmi les plus précarisé-e-s.

Les plus nanti-e-s tiennent un discours axé sur le sentiment d'avoir travaillé fort, d'avoir été rigoureux/se et d'avoir suffisamment contribué à la société. Ces mêmes répondant-e-s estiment « avoir assez donné », « avoir fait leur part » et jugent bon de « laisser les autres contribuer à leur tour ». Le régime de retraite et le système de protection sociale dont ces derniers bénéficient seraient une récompense à leur mérite.

Je suis extrêmement chanceuse d'avoir la retraite que j'ai en ce moment. Vraiment. Je me dis que je l'ai peut-être – ce n'est pas le bon terme peut-être – mais méritée. J'ai tellement travaillé fort, des longues heures, que je ne veux pas me forcer à faire des choses si j'en n'ai pas le goût. J'ai été tellement rigoureuse toute ma vie. J'ai toujours travaillé comme une dingue. – Catherine, extrait d'entretien

Alain soutien « avoir été cherché, dans la société, les possibilités de bien s'en sortir ». Effectivement, son immigration au sein de la société québécoise a exigé de l'adaptation ainsi qu'un retour aux études. Son parcours professionnel fut notamment agrémenté de quelques périodes d'interruption. Alain affirme, lors de l'entretien, avoir eu accès à des conditions propices. Ses conditions sociales d'origines l'ont fait hériter de certains capitaux – économique, social et culturel – ayant participé à accroître ses chances de « réussite ». D'autres participant-e-s parmi les plus nanti-e-s ont nommé avoir hérité de « bonnes » conditions sociales d'origine. Une seule, parmi ces mêmes participant-e-s, a mentionné avoir hérité de conditions sociales moins propices dès le début de son parcours de vie. Cette dernière estime avoir « travaillé très fort pour en être arrivée là ».

Les participant-e-s plus précarisé-e-s tiennent indirectement un discours sur le mérite en affirmant avoir mis beaucoup d'effort de travail, tout en exprimant de l'incertitude quant à la possibilité de se retirer du marché du travail ou d'accéder à un régime de retraite satisfaisant. Par exemple, Thierry indique avoir grandi au sein d'une famille nombreuse et peu fortunée. Il soutient avoir travaillé très fort et dans des conditions précarisées. Il dit se sentir « abîmé » à la fois physiquement et mentalement. Lorsqu'est venu le temps de nous parler de la manière dont il concevait la retraite, ce dernier a admis ressentir beaucoup de crainte à cet égard, se souciant de savoir s'il y « aurait droit ». Vincent affirme, quant à lui, avoir dû quitter très tôt l'école pour subvenir aux besoins de sa famille. N'ayant pas de diplomation ni d'expertise, il a connu un parcours professionnel agrémenté d'un cumul d'emplois offrant une faible rémunération ainsi qu'une protection sociale précaire. Il a vécu des périodes d'interruption à deux reprises en raison d'une délocalisation, puis de la fermeture d'entreprises pour qui il travaillait. Vincent admet avoir travaillé fort, sans toutefois nommer directement la difficulté éprouvée tout au long de son parcours professionnel. Sylvie explique, pour sa part, provenir d'une famille nombreuse et peu fortunée. Son parcours professionnel est également marqué par un cumul d'emplois précaires ainsi qu'une longue période d'interruption. Faute d'une rémunération et d'une protection sociale suffisantes, ces trois participant-e-s déclarent trouver difficile, voire même impossible, d'accumuler de l'épargne.

Avec des maux physiques et émotionnels, dans c'temps-là, on ne peut pas s'en mettre beaucoup de côté pour la retraite, de l'argent. Ça fait qu'il faut quasiment travailler au fur et à mesure, des temps supplémentaires pis toute pour mettre de l'argent de côté pour la retraite, pis de bonne heure. Liberté 55, mettons que ce n'est pas pour moi. Ça serait plus liberté 65 ou 67. C'est ce que j'aimerais pour prendre ma retraite, pis en vérité, ça dépend toujours du compte de banque. – Thierry, extrait d'entretien

Parmi les plus nanti-e-s, certains reconnaissent le fait d'être privilégié-e-s tout en manifestant une certaine insatisfaction vis-à-vis de leur régime de retraite.

T'sais, ma retraite, ce n'est pas une retraite dorée. Ce n'est pas un gros fonds de pension. Ce n'est pas comme ceux qui ont travaillé pour la ville toute leur vie. Eux-autres, ils vont avoir des gros fonds de pension. [...] Mais je me considère chanceux. J'ai quand même dû travailler fort pour être capable de m'en ramasser un peu, mais je suis très chanceux d'avoir la vie que j'ai. J'ai été privilégié. – François, extrait d'entretien

À maintes reprises, ce même répondant admet à la fois « n'avoir manqué de rien » et « en vouloir toujours plus ». Les plus précarisé-e-s, pour leur part, s'efforcent de légitimer leurs efforts de travail sans pouvoir accéder aux privilèges des plus nanties.

Nous retenons de l'ensemble de ces discours que le temps et l'énergie consacrés au travail rémunéré ainsi que l'accessibilité à une « retraite méritée » ne corrént pas forcément. La majorité des répondant-e-s, peu importe leur positionnement social, estiment avoir beaucoup travaillé et mériter une « bonne » retraite. D'une part, ceci met en lumière l'existence de disparités autour de l'accès à un régime de retraite satisfaisant et dévoile, d'autre part, que cette accessibilité ne dépend pas du seul « mérite » des individus, entendu comme l'énergie et le temps dédiés au travail rémunéré.

De manière générale, le modèle de justice sociale dominant dans les sociétés démocratiques établit un lien direct entre égalité des chances et mérite (Gonthier, 2007). Les discours précédemment soulevés expriment une vision méritocratique des chances fondée sur ce modèle normatif. L'égalité des chances sociales – notion au fondement de l'égalité démocratique des individus – renvoie à l'égalité possible pour tous et chacun de pouvoir accéder à une même position sociale (Gonthier, 2007). À cette perspective démocratique de l'égalité s'ajoute la notion de mérite, laquelle représente un déterminant de la position sociale. Ainsi, les individus sont considérés comme également libres de mettre en œuvre leurs capacités dans une même compétition sociale, où les inégalités liées aux conditions sociales d'origine n'ont prétendument pas d'effet direct sur leurs probabilités de réussite. Par conséquent, la position sociale et les privilèges dont bénéficient les plus nanti-e-s apparaissent comme le résultat exclusif de leurs performances. Gonthier (2007) remet en cause la cohérence et la validité de ce modèle, considérant qu'il s'appuie sur une double abstraction théorique. D'une part, il suppose que tous les individus sont en principe égaux. D'autre part, implique une hiérarchisation des individus en fonction de leur seul mérite, niant l'effet que peuvent avoir les conditions sociales d'origine sur les possibilités de réussites. En d'autres termes, l'*égalité méritocratique des chances* repose sur la notion d'*inégalité juste*, laquelle implique une naturalisation des inégalités sociales.

Nous avons tout de même pu discerner, dans quelques discours, la manifestation d'une reconnaissance de cet accès différencié à la retraite.

On rêve de réformer les régimes de retraite. Et on rêve que tout le monde ait accès à la même retraite que j'ai. Ça, c'est une chose qui me tracasse énormément depuis quelque temps. – Dominique, extrait d'entretien

D'ailleurs, certain-e-s plus nanti-e-s tiennent un double discours selon lequel la retraite dont ils/elles bénéficient se justifie tantôt par le mérite, tantôt par la chance.

Je sais que je suis vraiment choyée par la vie, parce que ce n'est vraiment pas tout le monde qui vit ça. On est vraiment une minorité. – Catherine, extrait d'entrevue

5.2.2 La retraite pour soi

Afin de jeter un nouvel éclairage sur les représentations sociales de la retraite chez les personnes âgées de 55 ans et plus vivant à Québec, nous souhaitons saisir l'attitude des participant-e-s vis-à-vis du quotidien vécu ou anticipé à la retraite. Parmi les propos recueillis, l'aspiration à une plus grande liberté dans la gestion de son temps et de son existence a été soulevée par l'ensemble des personnes composant notre échantillon. Le « nouveau » rythme de vie associé à la retraite, lié à un bien-être physique et mental, est fortement anticipé par ceux et celles n'étant pas retraité-e-s. En effet, l'amélioration du bien-être personnel est abordée à la fois par les participant-e-s retraité-e-s que par ceux et celles n'étant pas à la retraite, mais qui anticipent une amélioration de leur état par l'éloignement des contraintes et du stress associés au marché du travail. Si l'aspiration à une plus grande liberté dans l'organisation de son temps semble partagée par tous et toutes, les propos recueillis révèlent des attitudes et des sentiments variés face au temps autrefois occupé par l'emploi qui est maintenant à réaménager.

L'aspiration à une plus grande liberté

Plusieurs discours convergent vers l'idée d'une transition, impliquant une mise à terme des contraintes professionnelles liées à un contexte en emploi rendant difficile l'accomplissement de l'autonomie, pour faire place à l'adoption d'un « nouveau rythme de vie ». Parmi les participant-e-s retraité-e-s, certain-e-s pointent la retraite comme l'occasion de ne plus être contraint à l'hétéronomie – c'est-à-dire à être déterminé-e-s par des lois extérieures. La retraite est ainsi associée à un sentiment de liberté.

Quand j'ai décidé de prendre ma retraite, ma seule vraie attente et la façon dont je voulais placer mon quotidien, c'était que j'aurais la liberté de vivre ce que je veux vivre. Je n'aurais plus ce cadre-là d'obligation et d'horaire. – Pascal, extrait d'entretien

La retraite, c'est le fait de pouvoir faire ce que je veux. Si on me demande de faire le ménage au sous-sol et que ça ne me tente pas là, ce n'est pas mon heure. Il me semble que c'est ce sentiment de liberté. – Alain, extrait d'entretien

D'autres participant-e-s retraité-e-s anticipent une prise en charge très personnelle de leur temps et de leur existence qui, pour la première fois, s'inscrit hors des contraintes, des obligations et des habitudes liées à la gestion du temps en contexte d'emploi.

T'as le choix à la retraite, ce qu'on n'a pas eu beaucoup avant. On oublie, même depuis la maternelle, qu'on est programmé dans des horaires fixes. On ne tient même plus compte des saisons depuis longtemps. L'hiver on agit de la même façon que l'été. Quand tu arrives à la retraite, il y a une reprogrammation à faire. Tu as gagné une liberté. – Pascal, extrait d'entretien

En ce sens, les participant-e-s retraité-e-s affirment avoir le choix « de ne devoir plus rien à personne », « d'être libre de son temps ». Les personnes retraitées interrogées mettent également en évidence la possibilité d'adopter un rythme de vie plus adapté à leurs réalités, lequel est en cohérence avec leurs personnalités et leurs aspirations respectives, ce que ne semble pas leur permettre le temps de travail rémunéré.

C'est le plaisir aussi de faire d'autre chose, quand j'ai envie. Ça rejoint cette idée de liberté. C'est la possibilité de faire comme j'ai envie, quand j'ai envie. Et avec le bonheur de donner de mon temps parce que j'ai envie de le donner. – Alain, extrait d'entretien

Ça ne me tentait plus et je combattais ma nature, parce que j'ai toujours été super coopératif. J'étais tellement écœuré que je n'étais plus coopératif, j'allais contre ma nature. Ça, ça me maganait. – Pascal, extrait d'entretien

Les participant-e-s non retraité-e-s ont exprimé beaucoup de hâte à l'idée de se retirer du marché du travail pour pouvoir vivre un quotidien hors d'obligations permettant l'expression de nouvelles potentialités de soi. Lorsque nous leur avons demandé de distinguer leur quotidien anticipé à la retraite de leur quotidien actuel, ces derniers/dernières ont pointé un élément commun : la liberté qu'ils/elles souhaitent atteindre à la retraite en ce qui concerne la gestion de leur temps. Ils/Elles anticipent « de vivre un jour à la fois » ou encore « de prendre un peu de lousse ». Ainsi, la retraite est également définie par les participant-e-s non retraité-e-s comme l'occasion de maîtriser son temps.

L'aspiration à un mieux-être personnel

Certain-e-s répondant-e-s indiquent avoir remarqué un effet positif généré par la retraite sur leur bien-être – c'est-à-dire l'adoption d'un quotidien hors de contraintes. Ce mieux-être est exprimé à plusieurs reprises à travers le sentiment d'un rajeunissement.

De temps en temps, d'anciens collègues venaient dire bonjour aux enseignants sur l'heure du midi. On voyait bien qu'ils étaient heureux, qu'ils rajeunissaient, que les traits tirés de la fatigue et des soucis avaient l'air de disparaître. On les sentait bien dans leur peau et qu'ils étaient choyés par la vie. – Alain, extrait d'entretien

Quand j'ai pris ma retraite, j'étais bien plus fatigué que trois-quatre ans plus tard quand – même si j'étais plus vieux – je gagnais de l'énergie. Ça fait que mon sentiment, c'était comme, wow, je pensais à la liberté, là. – Pascal, extrait d'entretien

Avant, j'étais tout le temps dans la préparation de mes cours ou dans la correction. C'est pour ça qu'à la retraite c'est comme si ça me rajeunissait. [...] J'ai un espace, j'ai du temps, du monde qui m'encourage tout le temps. Je reçois ma famille, mes ami-e-s, d'anciennes collègues. J'ai l'impression de revenir la petite fille qui accueille, qui sort sa petite table, qui s'amuse. – Catherine, extrait d'entretien

Notons que parmi les cinq répondant-e-s retraité-e-s composant notre échantillon, quatre d'entre eux/elles associent leur mieux-être à la prise de la retraite. Un participant a admis ne pas avoir pris sa retraite par choix, mais plutôt en raison de son état de santé. Ce dernier affirme ne se sentir valorisé qu'à travers son travail et vivre difficilement sa retraite. Or, les aspects individuels et décisionnels liés à cette transition constituent des éléments importants en ce qui concerne le vécu du quotidien à la retraite ainsi que l'organisation du temps à la retraite.

Au sein des propos véhiculés par les répondant-e-s, le bien-être est souvent accompagné de l'idée de pouvoir prendre soin de soi et/ou d'être à l'écoute de ses besoins personnels. Lorsque Catherine anticipe sa retraite, elle songe à une amélioration de son état de santé. Ce passage exprime cette même idée de bien-être procuré par le retrait du marché du travail, mais aussi celle de l'éloignement d'un contexte de contraintes et de stress lié à l'emploi par l'adoption d'un rythme de vie à l'écoute de ses besoins.

Je me disais que le jour que j'allais prendre ma retraite, j'allais peindre. Je pense que mon corps m'a beaucoup parlé parce que physiquement ça ne *feulait* pas. J'avais ça à répétition à l'école. Les dernières années, ça avait aucun bon sens. [...] Je me disais : « Allez, je suis capable d'aller jusqu'à soixante ans », mais quand j'ai vu que mon corps ne voulait plus rien savoir, c'était psychosomatique cet affaire-là. Ça fait que, probablement que mon corps m'a dit : « C'est là qu'il faut que t'arrêtes, sinon tu pètes ». Je me suis écoutée et je suis tellement heureuse. – Catherine, extrait d'entretien

Si la plupart des répondant-e-s retraité-e-s disent avoir vécu un moment de transition vers l'adoption d'un rythme de vie correspondant à leurs attentes lors du passage à la retraite, les répondant-e-s non retraité-e-s souhaitent, pour leur part, adopter un mode de vie plus « sain », loin du rythme accéléré et du stress qu'ils/elles associent au contexte en emploi.

Je serais beaucoup moins stressée que je le suis maintenant, parce que le travail que je fais est très stressant. À la caisse, il faut qu'on passe vingt-sept items par minute. Il faut que ça aille vite. À ma retraite, je décompresserais de ça un peu. Je penserais plus à moi et je ferais d'autres choses dans mes journées, des choses plus relaxantes et que j'aimerais vraiment faire. – Sylvie, extrait d'entretien

Ainsi, certain-e-s participant-e-s non retraité-e-s associent ce moment à l'atteinte d'un mieux-être, notamment parce qu'ils/elles espèrent améliorer leur état de santé. Sylvie, Vincent et Thierry, occupant des emplois plutôt physiques et précaires, anticipent les bienfaits que pourrait avoir un quotidien dépourvu de stress sur leur état de santé. Cependant, ces mêmes personnes craignent une trop grande détérioration de leur santé – aussi bien physique que mentale – avant d'arriver au moment du passage à la retraite.

Il faut je pense à moi pour être en santé, pour me rendre jusqu'à ma retraite et pour ne pas trop me briser le physique et le moral. Quand le physique bouette, le mental bouette. – Thierry, extrait d'entretien

Or, la retraite renvoie, pour certain-e-s, à l'idée d'une réelle amélioration de la qualité de vie et de l'état de santé physique et mentale.

L'organisation du temps à la retraite

Si le mieux-être – associé à un quotidien plus libre, hors de toutes contraintes liées à l'emploi, ainsi qu'à un environnement dénué de stress – semble attirant et convoité par tous et toutes, l'organisation du temps désormais libéré est vécue et appréhendée différemment selon les situations conjugale et financière. Certain-e-s participant-e-s ont manifesté un sentiment d'inquiétude vis-à-vis de l'organisation du temps à la retraite. Le temps occupé par l'emploi se retrouve vacant à la retraite et demande à être remodelé. Marie révèle avoir « peur de s'ennuyer » et voit dans le quotidien de la retraite le défi d'avoir « beaucoup de temps à combler ». François admet, pour sa part, ressentir de l'ennui à la retraite, notamment parce qu'il souhaiterait encore pouvoir pratiquer sa profession. La solitude exprimée par ces deux participant-e-s semble être au fondement de cette inquiétude. En effet, la crainte de l'ennui liée au temps libre, autrefois occupé

par l'emploi, s'avère être également une appréhension du temps seul-e avec soi-même. Ceci suppose que l'emploi représente pour certain-e-s un moyen d'entretenir des relations sociales.

J'aurais peur de m'ennuyer. Je suis toute seule aussi hein. Je n'ai pas de conjoint, puis faire des activités avec quelqu'un d'autre... Je ne me vois vraiment pas arrêter. – Marie, extrait d'entretien

Je considère que je tombe pas mal tout seul. Sur le chantier, je côtoyais beaucoup de monde. Ça fait qu'à un moment donné, quand tu arrêtes de travailler, tu ne les vois pratiquement plus tous ces gens-là. C'est d'avoir perdu beaucoup ça, le social qu'on avait. On se revoit, mais ce n'est plus la même affaire. Moi, je suis arrêté de bonne heure à cause de la maladie, eux-autres ils travaillaient encore. Eux, ils ont leur quotidien et ils ont leur famille encore. Ils ont leur femme à la maison et moi je suis tout seul. C'est plus dur de me joindre à eux-autre. – François, extrait d'entretien

L'emploi, source de valorisation identitaire pour certain-e-s, incarne ainsi un lieu privilégié pour combler un besoin de socialiser et pour maintenir ses relations sociales. De plus, François nous a fait part de sa déception devant l'impossibilité de pratiquer sa profession, qu'il dit être « sa passion ». À cela, il ajoute qu'il n'aurait jamais envisagé sa retraite si sa santé n'en dépendait pas, puisqu'il « carbure à l'ouvrage ». Par conséquent, l'état de santé – motif de la retraite anticipée – serait susceptible de produire un décalage entre la réalité et le quotidien souhaité. Dans le cas de François, ce décalage est également rattaché à la solitude vécue dans son quotidien, le laissant seul pour affronter le temps « libre » de la retraite.

Thierry exprime aussi cette crainte liée à la solitude et au fait d'avoir beaucoup de temps à occuper à la retraite. En plus du défi qu'implique la solitude, les moyens financiers permettant d'occuper son temps à la retraite représente un second obstacle pour ce dernier. En effet, Thierry souligne qu'il « faut de l'argent pour ne pas s'ennuyer », que l'organisation du quotidien « dépend toujours de l'argent qu'il y a dans le compte de banque ». Devant cette aspiration à pouvoir modeler son temps et de « se payer des sorties », il envisage un maintien en emploi, puisqu'une retraite définitive et sans contrainte financière n'est pas concevable. L'organisation du temps à la retraite requiert une sécurité économique dans la mesure où il doit non seulement répondre à ses besoins fondamentaux, mais aussi pouvoir s'offrir des loisirs et entretenir des passions pour s'épanouir à l'extérieur du monde du travail. Les loisirs ne sont accessibles qu'à condition d'en avoir les moyens financiers, et donc, il n'est pas possible de « profiter » de ce temps libre de façon équitable.

L'organisation du temps à la retraite semble ainsi vécue en fonction du croisement de la situation financière et de la situation conjugale. Qu'ils/elles aient un-e conjoint-e ou non, les répondant-e-s

tendent à idéaliser la retraite en couple. En plus d'être perçu comme un remède à l'ennui, ce modèle leur apparaît comme étant plus enviable, en raison du soutien émotionnel dans la transition identitaire et du soutien financier (contribution à une sécurité financière) apportés par le/la partenaire. Tel que soulevé précédemment par Caradec (2017), ces facteurs sont susceptibles d'influencer considérablement la qualité de vie et le niveau de bien-être d'une personne. Ainsi, la retraite à deux est perçue comme un modèle idéal, puisqu'auréolée de la lumière du soutien et de l'accompagnement mutuels.

Marie se compare à certains proches vivant une retraite en couple et chargée d'activités et représentant, à ses yeux, des modèles de personnes retraitées épanouies. Sylvie, pour sa part, souhaite que sa propre retraite soit similaire à celle que vit l'une de ses sœurs.

[Ma sœur et son conjoint], ils font des voyages. Elle est bien avec son mari. Ils ont toujours de quoi à faire dans leur maison. Ils ne s'ennuient pas. Ils font beaucoup d'activités. Du camping, des voyages. Ils gardent les petits-enfants. Ils sont occupés, eux, beaucoup. T'sais, moi je vois ça comme ça ma retraite. C'est un exemple d'une belle retraite, pour moi. – Sylvie, extrait d'entretien

Or, la retraite « exemplaire » réfère à un quotidien à deux, bien rempli – actif – et donc, dépourvu d'ennui. Nous reviendrons sur ce point lorsque nous aborderons la retraite active.

Toujours selon Sylvie, son autre sœur vit « moins bien sa retraite » et souhaite faire un retour en emploi, parce qu'elle « se sent seule » depuis le décès de son conjoint. Bien qu'elle affirme ne pas voir l'ennui comme un potentiel obstacle pouvant survenir dans son quotidien à la retraite – car elle s'imagine passer plus de temps avec son conjoint et s'investir dans une pluralité d'activités – elle évoque tout de même un possible retour sur le marché du travail.

Non [je n'envisage pas retourner sur le marché du travail]. Bien, peut-être – je verrai à ce moment là – une journée ou deux par semaine, parce que j'ai une collègue de travail qui est à la retraite qui revient au travail parce qu'elle s'ennuie. Sincèrement, je ne le sais pas. Je ne pense pas m'ennuyer. Je vais avoir tellement d'activité que peut-être que je ne retournerai pas sur le marché du travail. – Sylvie, extrait d'entretien

Même si cette dernière envisage la retraite à deux, elle aspire également à une retraite pour elle. Vincent, qui conçoit la retraite à deux, voit aussi la retraite comme un moment pour réorganiser son temps selon ses intérêts et sa passion pour l'ébénisterie. En ce sens, la passion et le développement de soi sont exposés lors des entretiens en tant qu'éléments contribuant positivement non seulement à la transition vers la retraite, mais aussi à son vécu. En effet, les propos tenus vont dans un sens selon lequel la passion participe à la réorganisation du temps et à

une retraite « pour soi ». À un certain point, la passion semble même valorisée ou considérée comme élément clé pour mener une « bonne retraite » ou disposer d'une « retraite exemplaire ». Ce discours est fortement présent dans les propos de Marie, qui se compare à plusieurs reprises à ses proches qui connaissent des retraites passionnées. Elle va jusqu'à dire « ne pas avoir hâte à la retraite », laquelle serait synonyme d'ennui pour cette dernière.

Je ne suis pas prête. J'aurais peur de m'ennuyer parce que justement, je me compare beaucoup à ma sœur qui est passionnée par la peinture, et qui passe des heures et des heures là-dedans. Moi ça, ça ne m'attire pas, mais je n'ai pas de passion autre que mon travail on dirait. – Marie, extrait d'entretien

Cette participante partage son désir à se maintenir en emploi le plus longtemps possible en vue d'entretenir sa passion pour son travail, qui représente aussi un lieu de valorisation personnelle. Elle dit se projeter difficilement à la retraite, puisqu'elle est seule et n'a pas de passion autre que son emploi.

Si Marie et François évoquent leur désir d'une continuité en emploi, Catherine s'exclame quant à elle avoir eu « très très hâte d'arrêter pour pouvoir vivre [sa] passion » qui lui procure du bonheur au quotidien. Le fait qu'elle entretienne une activité qui la passionne et qui occupe la majorité de son temps à la retraite est un aspect qu'elle dit convoité par ses proches.

Je pense qu'ils sentent que je suis tellement bien. Même qu'ils me disent que j'aurais dû la prendre plus tôt [ma retraite]. Ils me disent souvent ça. Ils me disent que je suis chanceuse. Ils se comparent. Ça, j'aime moins ça. Je trouve ça plate, mais c'est peut-être parce qu'ils se cherchent une passion. Moi je suis toujours en train de les aider à se trouver des passions. – Catherine, extrait d'entretien

Cette participante insiste sur le fait qu'elle n'a jamais ressenti de crainte à ce sujet. Elle se dit choyée d'avoir un couple stable et une situation financière qui lui permettent de vivre sa passion au quotidien. Toutefois, si la retraite est abordée comme une source de bonheur, elle admet que son expérience ne correspond pas à ce qu'elle avait imaginé antérieurement. Bien qu'elle et son mari entretiennent des pôles communs liés à la famille et au soutien mutuel, Catherine estime important de se réserver des moments pour elle.

Ce que je trouve le plus difficile, c'est de vivre avec mon mari au quotidien. Parce qu'on est tellement des personnes indépendantes toutes les deux. Et là, on se retrouve au quotidien, et ça, je trouve ça difficile des fois. T'sais, on se connaît depuis 1983. On est un vieux couple. On a été enseignants tous les deux. On a tellement parlé de tout, et puis là, il faut se trouver des sujets [...] T'sais, pour envisager une retraite en couple, il faut que chacun, on ait des projets et des activités. Si on est tout le temps ensemble, ça n'aura pas de bon sens. Je ne vois pas ça. Mais il faut vraiment avoir des activités chacun. [...] On n'a pas beaucoup d'activités ensemble. – Catherine, extrait d'entretien

Cette participante soutient que, pour vivre une retraite à deux, il faut parvenir à se développer individuellement à travers des intérêts, des projets ou des activités qui nous sont propres. Les propos d'Alain vont dans ce même sens. Il envisage, pour sa part, une retraite moins à deux, plus individuelle et orientée vers le développement de soi où l'organisation du temps du quotidien est davantage centrée sur la réalisation de « projets respectifs ». Il souligne également le fait qu'il apprend davantage « à vivre seul et à mieux se connaître » depuis qu'il est à la retraite. Or, pour Catherine et Alain, le fait d'être en couple n'empêche pas de vivre la retraite individuellement.

Dominique définit quant à lui son quotidien à la retraite comme du temps investi dans des activités communes avec sa conjointe, mais aussi comme le partage d'un espace où chacun-e respecte le temps que l'autre investit dans des passions, des projets et des activités individuels. Or, la retraite à deux peut faire place à un compromis impliquant le partage d'un espace commun et le développement de soi.

Par ailleurs, Pascal nous a fait part des propos de son entourage au sujet de l'ennui à la retraite, révélant une crainte vis-vis de l'occupation du temps libre. Toutefois, ce participant affirme, quant à lui, être en paix avec l'organisation du « temps libéré de toute contrainte » et se dit émerveillé par la découverte de soi hors d'une cadence effrénée. Si l'organisation du temps libre, autrefois consacré au travail, représente un réel défi pour son entourage, c'est avec sérénité qu'il envisage prendre les choses comme elles se présentent.

En enlevant le bloc « travail », ça me permet de me regarder aller, t'sais, de voir si je me stresse moi-même à vouloir m'occuper. J'utilise ce moment-là, n'ayant plus le bloc « travail » et un horaire fixe, à essayer d'apprendre qui je suis à travers tout ça. Pour moi, il n'y a pas de « je vais faire telle affaire, telle affaire, telle affaire. » Je vais juste continuer à vivre les affaires que j'aime. – Pascal, extrait d'entretien

Comparativement aux autres participant-e-s, Pascal se montre sceptique face au modèle normatif de l'organisation du temps à la retraite impliquant une vie toujours active et dépourvue d'ennui. Ce même participant aborde également le vécu du quotidien sous l'angle de la (ré)organisation à deux exigeant un moment d'adaptation, d'écoute et de communication à l'endroit des besoins et attentes de chacun-e.

Quand l'autre personne est là et qu'on a des besoins différents, ça c'est une adaptation. Et je dirais que, probablement, certaines personnes s'aperçoivent qu'ils sont aussi bien de se séparer et de vivre chacun de leur bord, parce qu'ils n'arrivent pas à être en paix. Nous, on travaille ça, on travaille à essayer d'être en paix avec

nos grandes différences. Je peux comprendre facilement que des gens arrivent à la retraite et se disent qu'ils ont passé toute leur vie ensemble, mais que ça ne marche plus. – Pascal, extrait d'entretien

De fait, ces constats indiquent, d'une part, que la crainte de l'ennui vis-à-vis de l'organisation du temps à la retraite se manifeste surtout chez les personnes seules qui composent notre échantillon. Ces mêmes participant-e-s semblent convoiter et idéaliser la retraite vécue en couple, notamment parce qu'ils/elles voient en ce modèle l'apport d'un soutien émotionnel et financier. D'autre part, certain-e-s participant-e-s retraité-e-s et en couple constatent un décalage entre la réalité – davantage caractérisée par une retraite individuelle – et ce qu'ils/elles avaient anticipé.

5.2.3 La retraite : une transition entre deux âges

Pour cinq participant-e-s, soit un peu plus de la moitié de notre échantillon, la retraite est synonyme de vieillissement. Elle est associée à une nouvelle étape de la vie, à un « nouvel âge ». Cette représentation de la retraite coïncide parfaitement avec la conception occidentale des âges, inscrite dans une organisation en trois temps des trajectoires de vie. Rappelons les propos de Kohli (1989) et Caradec (2017) à cet égard, caractérisant cette gestion tripartite par une standardisation ainsi qu'une institutionnalisation des « grandes étapes » selon des âges spécifiques. Cette structuration des parcours individuels en séquences chronologiques participe à modeler les représentations sociales des individus, vis-à-vis du retrait du marché du travail notamment. D'Amour et Lesemann (2010) nous rappelle notamment que cette conception des âges associe la vieillesse à l'incapacité, puis à des coûts sociaux élevés liés au financement des systèmes de retraite. À de nombreuses reprises, dans les discours recueillis, la retraite est associée à la vieillesse, laquelle est souvent réduite à la dégénérescence, la maladie ainsi qu'à un coût social.

Nous observons qu'un certain découpage des temps de la vie – associés à un âge spécifique – est prégnant dans certains discours. Pour Sylvie, une personne retraitée consiste en « une personne qui n'est plus sur le marché du travail [...] parce qu'elle a 65 ans et qui profite des moments de la vie qu'elle n'a pas eu le temps de faire quand elle travaillait ». Manifestement, cette dernière représentation coïncide avec la conception tripartite des âges. De plus, pour d'autres participant-e-s, le seuil de la vieillesse se rattache au moment de la prise de la retraite. Le passage entre deux âges – celui du travail, à la vieillesse comme étape définitive – est notamment soulevé par Thierry, qui voit en la retraite un changement d'étape lié à la fragilité, à la fatigue et même au déclin.

La retraite, je me dis qu'on est rendu à une autre étape. Le corps devient plus fragile, on a moins d'énergie, alors ça peut faire du bien de prendre ça relax. [...] Quand je pense à la préparation [de la retraite], c'est un peu comme si je vieillissais et comme si j'étais dans le déclin. Avec la pension, il faut que j'accroche mes patins. C'est comme la fin de la jeunesse et le début d'un autre âge. – Thierry, extrait d'entretien

Ainsi, ce participant associe le moment de la prise de la retraite au début de la vieillesse. Une autre participante non retraitée lance : « Je ne me sens pas de cet âge-là, je suis encore tellement en forme. » Cette dernière n'a pas l'impression de correspondre à l'image qu'elle se fait d'une personne retraitée, soit celle d'une personne vieillissante, moins active et moins en forme. Par ailleurs, elle établit un lien direct entre la retraite et l'inactivité, voir la mortalité.

Tu me vois-tu 365 jours à la maison? Je pense que je vais déprimer. On dirait que je vois presque la mort. – Marie, extrait d'entretien

D'autres participant-e-s ont nommé le vieillissement – en l'associant notamment à la maladie ou même à l'attente de la mort – parmi les obstacles pouvant être vécus au moment de la retraite. En ce même sens, Catherine nous fait part de son rapport à la vie et au temps en évoquant cette même association de la retraite, à la déchéance. Elle y voit même l'urgence de « profiter des jours restants ».

À la retraite, c'est certain qu'on est très vieillissant, donc on entend beaucoup « maladie ». On perd des ami-e-s, on perd des proches. [...] Je me dis maintenant que je vais même me lever plus tôt, parce que je me dis qu'il me reste le tiers ou même le quart de ma vie à vivre. – Catherine, extrait d'entretien

Inversement, Dominique dénonce cette association courante de la retraite à la dégénérescence. Plutôt que de concevoir la retraite comme la fin de la vie, ce dernier participant la voit comme une continuité.

T'sais, la préparation à la retraite, on rencontre le notaire qui nous dit de ne pas oublier de faire notre testament. Je ne m'en vais pas mourir, je m'en vais vivre. [...] Dans mon entourage, la retraite, c'est comme le début de la fin. Pour certains, quand je regarde ma sœur et mes frères, pour eux autres, ils ont fini. Ils ne travaillent plus. Ils attendent. Ils sont occupés, mais ils attendent. – Dominique, extrait d'entretien

Ainsi, les discours recueillis révèlent différentes positions vis-à-vis de l'association de la retraite à une « mort sociale ». Pour certain-e-s la retraite est synonyme de vieillesse, de maladie et de déclin, tandis que pour d'autres, la retraite implique, certes, le vieillissement comme processus physiologique, mais aussi un prolongement du parcours de vie ou l'avènement d'un nouveau départ. Tout compte fait, ces discours révèlent que la gestion tripartite de l'existence continue à structurer les représentations sociales de la retraite.

5.2.4 La retraite active

L'idée de dégénérescence associée à la retraite s'accompagne d'un autre discours : celui de la retraite active. Celui-ci se traduit par le fait de vouloir « demeurer utile » pour la société, comme pour balayer cette dernière conception de la personne retraitée qui est associée à un « fardeau social ». Plusieurs participant-e-s, retraité-e-s ou non, soulèvent l'importance de demeurer actif sur tous les plans. Rappelons ici que le « vieillir actif » – désignant une implication constante sur les plans économique, social, culturel et citoyen – s'inscrit dans une perspective néolibérale glorifiant la responsabilité individuelle (Marchand, 2018). Cette expression propose une redéfinition de l'avancée en âge qui réfère à l'autonomie, plutôt qu'à des « coûts sociaux élevés ». En ce sens, elle aspire à contrer ce que Guillemard (2005) appelle la « prise en charge du grand âge dépendant ». Ceci sous-entend que le « bien vieillir » serait synonyme d'« activité » et qu'inversement, le temps non occupé serait non « performant » et, par défaut, associé au « mal vieillir ». De manière générale, les participant-e-s qui se représentent la retraite comme une transition entre deux âges idéalisent également cette dernière, vue comme l'occasion d'occuper son temps différemment. Une valorisation de l'activité apparaît fréquemment dans les discours des participant-e-s, que ce soit sur les plans individuel ou collectif. Cette dernière se manifeste sous une pluralité de thèmes : le retour sur le marché du travail, le bénévolat, la prise en charge d'autrui, les voyages, les loisirs, la mise en forme.

D'une part, certain-e-s associent le « bien vieillir » à la longévité. Ce discours se rattache, entre autres, au fait de prendre soin de son corps. Précisons, ici, que certain-e-s expriment beaucoup d'incertitudes au sujet de leur état de santé au moment de la retraite.

Pour être capable de me rendre à la retraite, pour que je sois encore en forme physiquement et que je puisse en profiter, il faut que je prenne soin de moi. – Thierry, extrait d'entretien

D'autres accordent, de leur côté, beaucoup d'importance au repos, au fait de prendre soin de soi, à garder la forme ainsi qu'au fait de rester « utile ». Ces propos suggèrent un « rester actif » qui se rattache à la fois aux plans individuel et collectif.

Du repos, diminuer le stress du travail et avoir des loisirs. Je ferais de la natation et j'irais prendre des marches, pour rester en forme. Je veux dire, tu es comme rendu là à un moment donné. Tu as besoin d'arrêter, de penser

à toi et d'être utile pour autre chose. Je ferais peut-être du bénévolat, des choses comme ça. Puis m'occuper de ma maison. – Sylvie, extrait d'entretien

Vincent nous fait part du vécu de son père qui, malgré la détérioration de sa santé, investit son temps à la retraite de diverses façons. Pour lui, le repos, additionné aux volets « activités » et « implication », est synonyme d'une retraite idéale.

Jusqu'à maintenant, les propos de mon entourage sur la retraite, c'est positif. Ça tourne autour des voyages et du repos. Comme mon père, même s'il a un certain âge et qu'au niveau de la santé ça va moins bien, il va faire des activités, il s'occupe. Il va jouer à la pétanque avec des ami-e-s, il organise des jeux et il s'implique au sein de cette communauté-là. – Vincent, extrait d'entretien

Vincent perçoit dans l'occupation de son père octogénaire quelque chose de gratifiant. Il prêche cette valorisation du « vieillir actif », lequel est étroitement lié à la perspective occidentale de l'avancée en âge voulant que les individus soient autosuffisants tout au long de leur vie. De plus, nous observons au sein de ce passage l'entrecroisement de trois représentations de la retraite qui ont été identifiées par Caradec (2017) comme dominantes à des époques distinctes. En effet, le repos, les loisirs et la poursuite d'activités composent une même représentation de la retraite, pour Vincent. En ce même sens, un autre participant raconte avoir modéré son rythme de vie et prendre davantage son temps à la retraite, en soulignant à la fois son désir de rester « actif ». Ici, la retraite est perçue comme l'entrecroisement d'un « prendre soin de soi » et d'un « rester actif ».

Je voulais comme installer un changement de rythme physique qui contribuerait à ma nouvelle vie à la retraite. T'sais, je ne voulais pas commencer à me *speeder* en auto et *let's go*, je vais faire ça, ça et ça. Non, non! Je prends tout mon temps, mais actif pareil, parce que ça me tentait de bouger. Ça, c'est une affaire que j'ai faite vraiment concrètement, consciemment, si tu veux, pour installer un rythme plus lent, parce que je suis assez rapide dans la vie en général. Ça fait que, ça, ça me permettait de *slacker* un peu. – Pascal, extrait d'entretien

Paradoxalement, certain-e-s s'opposent à un rythme de vie accéléré tout en valorisant le fait d'être « occupé-e ». L'idée qu' « il faut en profiter » a été identifiée dans les discours de huit répondant-e-s, alors que ces mêmes personnes ont exprimé une réticence à « remplir [leur] horaire ».

Alors mon quotidien, comment je l'occupe, je me lève quand j'ai envie de me lever, soit dit en passant je ne suis pas un « lève-tard » : quand il est 8h30-9h00, je commence àangoisser parce que je pars du principe que je perds ma journée, et ma journée il faut que je la remplisse. – Alain, extrait d'entretien

D'ailleurs, Alain conçoit la retraite, d'une part, comme « le plaisir de faire ce dont [il] a envie quand [il] a envie » et, d'autre part, comme l'occasion de s'investir dans une pluralité d'occupations.

Je me rends compte que quand on est retraité, on peut faire beaucoup d'autres choses. C'est la première idée qui me vient à l'esprit. Et quand quelqu'un est curieux d'esprit, tout est possible : il peut passer des heures à la bibliothèque, puis aller faire du bénévolat, continuer à faire d'autres travaux. – Alain, extrait d'entretien

Le bénévolat a été identifié par l'ensemble des participants comme une forme d'implication sociale envisageable à la retraite. Bien que cet élément ait été particulièrement présent au sein des discours, nous supposons néanmoins que le biais de désirabilité sociale ait pu fausser certaines réponses obtenues lors des entretiens. Dominique dit s'impliquer considérablement pour une association au sein de laquelle il participe à des débats qui lui tiennent à cœur. Outre le bénévolat, l'anticipation d'un retour sur le marché du travail – sans que cela soit forcément dû à une nécessité financière – a été nommée par quatre participant-e-s. Il est intéressant de voir que ce désir de « rester utile » à travers un nouvel emploi – à temps partiel et pour le plaisir – est exprimé par les plus nanti-e-s. C'est le cas d'Alain et Catherine, lesquels occupent présentement un emploi rémunéré leur permettant à la fois de vivre leur passion et d'optimiser leur participation sociale. Passionné de la natation, Alain dit travailler quelques heures par semaine en tant que sauveteur. Catherine, quant à elle, donne des cours d'aquarelle tous les mercredis. Quant à Dominique et Marie, l'anticipation d'un retour sur le marché du travail est animée soit par un désir de nouveauté permis par l'emploi, soit par une peur de l'ennui. Si pour certain-e-s, plus aisé-e-s, l'anticipation d'un retour sur le marché du travail relève d'une volonté personnelle, pour d'autres, cette anticipation est rattachée à une insuffisance de revenu. Sylvie, Vincent et Thierry songent à un retour ou une continuité en emploi principalement en raison de leur précarité financière.

Le « vieillir actif » se manifeste, par ailleurs, à travers un travail quotidien de planification et de gestion du foyer ainsi qu'une prise en charge émotionnelle des proches. Pour Sylvie, la retraite active s'accompagne du fait de prendre soin de sa famille et d'investir son temps dans la sphère domestique. Le vécu de sa sœur retraitée l'inspire considérablement lorsqu'elle anticipe son quotidien à la retraite.

Si je me fie à une de mes sœurs, c'est un exemple de belle retraite qu'elle a. Parce qu'elle s'arrange toujours pour faire des choses dans sa journée. Elle ne s'ennuie jamais. Puis, ce n'est pas des choses stressantes qu'elle fait. Elle s'occupe de sa maison, elle s'occupe de ses petits-enfants. Des travaux dans la maison. – Sylvie, extrait d'entretien

Le travail domestique et la sollicitude – l'attention à autrui et les activités de soin – sont particulièrement assumés par l'ensemble des femmes composant notre échantillon. Il nous semble que l'idéalisation de la retraite par ces dernières se rapporte beaucoup à l'idée de prendre soin des

autres, d'apporter du soutien – aussi bien émotionnel que financier – et de s'occuper d'autres tâches entourant la sphère domestique.

Je suis disponible tout le temps si [mes proches] ont besoin. J'espère qu'ils le savent. Des fois tu le fais inconsciemment. Donner du soutien, je pense que ça se fait dans le quotidien au fur et à mesure. Un coup de téléphone : « J'ai quelque chose à te raconter ». Sinon, je donne du temps à ma fille et à mon fils. Ma fille, quand elle a eu son petit bébé, j'ai tout fait pour l'aider dans la mesure de mes disponibilités et aussi en temps et en argent. Oui, j'en donne du soutien, vu de même. Et au travail, je ne fais que ça, donner du soutien. Parfois je manque de temps. – Marie, extrait d'entretien

En tant que femme, c'est toi qui inities les invitations, la famille, les ami-e-s. Les gars, eux, ils s'intéressent moins à ça – en tout cas, moi avec mon mari. Il ne faut pas que je généralise, mais quand je regarde mes amies de mon âge, elles vivent toutes ça. Donc, pour moi, je n'avais pas envisagé que ce serait dur comme ça. Donc, c'est ça, parfois je trouve ça un peu lourd. On ne peut pas tout réinventer. – Catherine, extrait d'entretien

Ces discours sont le reflet d'une division traditionnelle des genres, laquelle associe l'affectivité à une qualité typiquement féminine. Tel que le suggère Joan C. Tronto (2008), ce modèle normatif tend à confier aux femmes des tâches dites « émotionnelles », puis aux hommes, des tâches dites « rationnelles ». De manière générale, au sein de notre échantillon, les hommes – du moins les plus nantis – s'investissent davantage dans des tâches associées à la gestion financière et expriment, par ailleurs, une plus grande facilité que les femmes à préparer leur retraite.

En plus de présenter la retraite comme un moment où l'on met à profit ses compétences au service de la société, les discours inscrits dans la logique du « vieillir actif » s'accompagnent d'une seconde idée : la retraite serait un moment où l'on *doit* profiter de la vie. L'expression « profiter de sa retraite » est étroitement liée à la retraite-loisirs, laquelle occupe une place considérable au sein des discours. Cette dernière représentation est abordée sous l'angle d'un modèle normatif auquel la quasi-totalité des participant-e-s semble adhérer. Pour ces personnes, le fait d'avoir des loisirs constitue l'un des repères indiquant ce que devrait être la « bonne » retraite. Inversement, un seul participant dénonce ce dernier modèle.

Il a toujours la pression de devoir dire : « Profites-en! Tu es à la retraite, il faut que tu en profites. Tu ne travailles plus. Maintenant, tu vas faire quoi? Va voyager! Il faut que tu en profites! » C'est comme s'il fallait que tu prouves aux gens que, mon dieu, c'est donc bien le fun, ta retraite. – Pascal, extrait d'entretien

Ce passage dévoile une certaine pression sociale ressentie à l'égard d'un modèle de retraite imposé – celui de la retraite-loisir. Toujours en cohérence avec ce dernier modèle, entreprendre des voyages à l'étranger apparaît comme l'un des critères *distinctifs* de la « bonne » retraite. Peu

importe la situation financière, les répondant-e-s adhèrent à cet idéal. À cet égard, certains discours laissent paraître ce conformisme.

Je pense aux voyages, mais je ne me le ramène pas à moi, parce que je n'aime même pas ça voyager. Je suis allée à Paris on dirait pour me donner bonne conscience en me disant : « Il faut que je fasse un voyage dans ma vie ». Mais je suis revenue et je ne peux pas dire que j'ai eu la pique des voyages. – Marie, extrait d'entretien

La forte valorisation des loisirs agit sous la forme d'une prescription sociale susceptible de marginaliser les plus précarisé-e-s. En effet, si Sylvie, Vincent et Thierry souhaitent adhérer à ce modèle, son accessibilité dépend toutefois de leur situation financière.

Mon quotidien à la retraite, ça va toujours dépendre de l'argent qu'il y a dans le compte de banque, mais j'aimerais ça faire des petites sorties, des petits voyages comme du camping ou des activités zens. – Thierry, extrait d'entretien

L'état de santé peut également entraver l'aptitude d'une personne à suivre cet idéal. À cet égard, François, pour qui la santé fut un motif de retraite anticipée, témoigne de son incapacité à entreprendre certains projets ou activités lui demandant un trop grand effort physique. Étroitement liée à la situation financière et au cumul d'avantages ou de désavantages au cours de la vie, la santé est un facteur déterminant des pratiques à la retraite. Pour Thierry, le choix d'une réduction de l'énergie et du temps dépensés dans un travail rémunéré entraîne nécessairement une diminution du revenu, et donc, de la possibilité de pratiquer une retraite-loisirs.

À cet effet, Guillemard (2002) dénonce les disparités persistantes en matière d'accessibilité à la retraite-loisirs. Elle constate une actualisation de pratiques à la « retraite troisième âge ». Autrefois associée à une paralysie progressive de toute l'activité sociale, le moment de la retraite se rapporterait désormais à l'activité (Guillemard, 2002 : 54). Toutefois, le type d'activité effectué varierait en fonction des « potentialités accumulées » au cours de la vie de travail, c'est-à-dire la situation matérielle, sociale et intellectuelle. Ainsi, l'adoption d'une retraite-loisirs nécessiterait un revenu confortable, une bonne santé et un vaste réseau de relations sociales. Sans l'accumulation de ces ressources, l'actualisation d'une retraite de ce type est moins probable, soutient Guillemard.

Outre la situation financière et l'état de santé, la situation conjugale est aussi un facteur susceptible d'agir sur la possibilité d'adhérer à la retraite-loisir. Marie et François s'estiment contraint-e-s par leur situation matrimoniale : le fait de vivre seul-e dans un ménage peut représenter une

complication financièrement à la retraite. Même s'il admet bien s'en sortir au niveau financier, François dit devoir faire des choix au quotidien, impliquant celui de consacrer un plus petit budget aux loisirs.

Comment je pourrais dire ça, on en voudrait toujours plus, mais je pense que ce qu'on a fait et ce qu'on a été rémunéré – t'sais, je n'ai pas été à l'école – j'ai eu une belle vie et j'ai tout eu ce que je voulais. J'avais un bon salaire. Et le fonds de pension, regarde, on vit avec. T'sais, il y a des matins, tu mets du beurre tes toasts si tu n'as pas de confiture. Il faut que tu coupes à des places. Je continue à rouler pareil, mais je ne fais pas de voyage. Ce n'est pas que je n'ai pas les moyens, mais je mets mes priorités ailleurs. J'aime mieux en donner aux enfants. – François, extrait d'entretien

Enfin, que cela concerne une implication collective ou un profond besoin « d'en profiter au maximum », l'idée de demeurer socialement actifs et utiles s'est révélée considérablement présente dans les discours recueillis. Ancrée dans une logique néolibérale de la retraite, cette idée s'accompagne du souci d'entretenir son rôle d'acteur social et de citoyen à part entière. Précisons toutefois que si certain-e-s adhèrent à cette représentation, deux participants tiennent un discours plutôt sceptique à son égard. Outre les propos de Pascal évoqués précédemment, ceux de Dominique vont aussi dans le sens d'une critique de la retraite-active.

Quand j'entends le gouvernement dire qu'il faudrait que les gens restent plus longtemps au travail, je dis : « Non. » Je ne prends pas ma situation à moi quand je dis ça, mais quand je pense aux monteurs de ligne d'Hydro-Québec, il me semble qu'à soixante-dix ans monter sur un poteau pour aller brancher le courant, ça n'a pas de bon sens. Il risque d'y avoir des accidents. Et les infirmières dans les hôpitaux, elles sont épuisées. Sacrez-leur la paix un peu! Il faut avoir une possibilité de désengagement. – Dominique, extrait d'entretien

5.2.5 La retraite incertaine

Si la retraite apparaît comme une étape définitive et garantie pour certain-e-s en voie de se retirer du marché du travail, elle évoque pour d'autres une ambiguïté. Cette incertitude ressentie vis-à-vis de la retraite résulte le plus souvent de la situation financière. Ainsi, pour trois participant-e-s non retraité-e-s, plus précarisé-e-s et dont le parcours professionnel est plutôt atypique, la transition vers la retraite n'apparaît pas comme un « événement ponctuel », mais plutôt comme une succession d'entrées et de sorties sur le marché du travail. Ces derniers s'imaginent difficilement la retraite comme une séquence linéaire et soupçonnent un retour à l'emploi nécessaire.

En ce moment, le mot pour décrire comment je me sens vis-à-vis de la retraite, ce serait de l'incertitude. C'est incertain. – Thierry, extrait d'entretien

Thierry envisage difficilement le moment où il prendra sa retraite, puisque sa situation financière sera insuffisante pour se retirer définitivement du marché du travail, explique-t-il. Ce dernier ne croit pas que son revenu puisse lui permettre de prendre une retraite définitive et confortable. De plus, son état de santé représente un obstacle à la possibilité d'investir davantage de temps et d'énergie dans un emploi rémunéré. Il dispose donc de conditions peu favorables à la possibilité de faire des économies. De plus, il appréhende l'insuffisance du régime de retraite dont il bénéficiera. Toujours en raison de faibles revenus, Sylvie et Vincent anticipent eux aussi travailler encore quelques jours par semaine après soixante-cinq ans. La manière dont ces trois participant-e-s se représentent la « bonne » retraite est en décalage avec leur réalité. À cet effet, Thierry compare sa condition précaire à l'idéalisation d'une retraite sans contrainte financière et de santé.

Je vois deux images. La première, c'est la personne qui peut avoir tout son temps à elle et profiter de la vie. Mais ça, c'est une personne retraitée qui s'est mis de l'argent de côté. L'autre personne, c'est celle qui n'a pas réussi à mettre beaucoup d'argent de côté, qui n'a pas une grosse santé. La retraite va être plus limitée. – Thierry, extrait d'entretien

Par ailleurs, ce passage révélant un décalage entre la réalité de ce dernier participant et son idéalisation d'une « bonne » retraite sous-entend notamment que l'accès à ce modèle exige, en plus d'un régime de retraite, une large contribution individuelle, laquelle n'est pas « atteinte » pour Thierry. Fait intéressant, cet élément est également soulevé par certain-e-s participant-e-s plus nanti-e-s.

Puisque j'ai travaillé à l'étranger et que j'ai dû retourner aux études – les reconnaissances de diplôme, c'est un problème majeur, entre autres pour l'immigration canadienne, hein – ça change un *planning* de vie. Je dirais qu'une partie de ma retraite provient d'un prélèvement automatique dans l'enseignement, grâce au système, et l'autre partie, c'est celle que j'ai moi-même creusée, ou en tout cas la partie que j'ai mise de côté par moi-même. Et, les deux font un tout qui est valable, hein. Mais comme je dis toujours, il ne faut pas qu'il arrive quelque chose de grave, parce qu'on ne sait pas ce qui peut arriver. – Alain, extrait d'entretien

Comme Thierry, Alain a connu un parcours professionnel plutôt instable et plaint l'insuffisance de ses rentes. Il soutient que sa contribution individuelle est indispensable à la prise d'une retraite agréable et sans contrainte économique. Or, si la situation financière s'avère être un facteur déterminant en termes d'accès à la retraite, le parcours professionnel joue, lui aussi, un rôle important.

Nous observons notamment un décalage important entre les témoignages de ces deux participants au parcours professionnel atypique et ce qu'énonce un autre participant plus nanti et doté d'un parcours professionnel très stable.

Je n'avais pas besoin de beaucoup d'épargnes, parce que je savais qu'avec mon plan de retraite il n'y avait pas de trouble. Ça fait que je n'ai pas tant d'argent que ça à la banque. Bien, pour certain ça peut-être valoir beaucoup, mais je dois avoir comme un cinquante-soixante mille – quelque chose comme ça – dans différents comptes. Mais, mon plan de retraite, il est en masse suffisant. [...] Présentement, j'ai plus d'argent que quand je travaillais et l'argent rentre tout le temps. C'est solide, ça vient du gouvernement, et de [la compagnie pour qui j'ai travaillé]. – Pascal, extrait d'entretien

Pascal exprime beaucoup de sérénité vis-à-vis de sa situation financière à la retraite. Bien qu'il ait accumulé de l'épargne, il soutient que son plan de retraite est amplement suffisant pour sa retraite. Ceci relève principalement de sa stabilité en emploi ainsi que des conditions confortables – se rattachant entre autres à la protection sociale et au régime des rentes – qui s'en accompagnent. D'autre part, Pascal dit bénéficier d'un régime de retraite amplement satisfaisant grâce au programme proposé par la compagnie gouvernementale pour qui il a travaillé pendant vingt-six ans.

Sur le plan financier, l'avantage d'une belle prison dorée comme [la compagnie pour qui j'ai travaillé], c'est qu'on avait vraiment un beau programme de retraite. [...] L'avantage, c'est d'être en paix financièrement. – Pascal, extrait d'entretien

La stabilité en emploi ainsi que le plan de retraite proposé par l'employeur-e semble donc être, pour ce dernier, un « facilitant » pour la préparation de la retraite.

En outre, tel que mentionné plus tôt dans ce chapitre, le fait d'être seul-e dans un ménage peut également générer un sentiment d'inquiétude vis-à-vis de la retraite. C'est le cas de Marie et Thierry, qui craignent non seulement une insuffisance de revenu, mais aussi de l'ennui à la retraite. Le parcours professionnel plutôt stable de Marie ne suffit pas à lui garantir une situation financière satisfaisante. Parallèlement, une autre participante, Catherine, s'estime chanceuse d'avoir son conjoint et soutient que son seul revenu n'aurait pas été suffisant pour vivre une « belle » retraite.

Je suis choyée d'avoir eu un couple stable, ça m'a permis financièrement de vivre la retraite que je vis actuellement. – Catherine, extrait d'entretien

Ces éléments corroborent ce qu'avait souligné Caradec (2017) : la situation conjugale peut être déterminante de la transition vers la retraite. Elle peut non seulement être un facteur de soutien ou

d'isolement, mais elle est aussi susceptible de jouer de manière importante sur le revenu des ménages.

Dans un second temps, plusieurs participant-e-s, quel que soit leur situation financière ou leur parcours professionnel, se disent soucieux/ses et méfiant-e-s envers le système de revenus de retraite. Toutefois, si ces sentiments découlent, pour certain-e-s, d'une méconnaissance vis-à-vis du système de revenus de retraite et de son fonctionnement, il s'agit de tout le contraire pour d'autres. Lorsque nous avons demandé aux participant-e-s de nous faire part de leurs connaissances à l'égard du système de revenus de retraite, les plus nanti-e-s se sont montrés davantage renseignés, tandis que les plus précarisé-e-s ont admis en connaître très peu.

Ceux et celles s'étant très peu renseigné-e-s sur les programmes de retraite se questionnent notamment quant à la pérennité du système ainsi qu'aux critères d'accessibilité des programmes de retraite. Deux d'entre eux/elles anticipent un rehaussement de l'âge cible de la retraite. À cet effet, Thierry craint de ne pas pouvoir se retirer du marché du travail avant que sa santé ne soit trop détériorée.

Je pense qu'on espère pas mal tous être capables de s'organiser pour se rendre jusque-là. Est-ce qu'on va avoir une retraite? Est-ce que ça va toujours exister quand on va être rendus là? Est-ce que ça va être rendu à 67 ans? Rendu là, il va y avoir un paquet de monde à la retraite. Est-ce qu'il va en rester pour nous autres? - Thierry, extrait d'entretien

Ce participant relate l'existence de disparités en termes d'accessibilité à la retraite. Néanmoins, il ne s'exprime pas davantage sur ce qui, selon lui, pourrait possiblement en être le fondement. Vincent tient un discours similaire, exprimant son incertitude vis-à-vis d'éventuelles mesures gouvernementales susceptibles de prolonger la vie active des travailleurs/travailleuses.

Actuellement je ne suis pas encore à la retraite. Je pense la prendre. Bien, ça va dépendre de si le gouvernement ne change pas ce qui est en place. Mais si je peux, c'est sûr que je vais prendre ma retraite à soixante-cinq ans. - Vincent, extrait, d'entretien

Par ailleurs, ce participant reconnaît, lui aussi, l'existence de disparités autour de l'accès à la retraite, sans s'exprimer davantage à ce propos.

Moi, je ne trouve pas [que le système de retraite est juste], parce que je vois des gens pour qui ce n'est pas suffisant. - Vincent, extrait d'entretien

Devant les mesures d'austérité participant à prolonger la durée de la vie active, Vincent et Thierry conçoivent la retraite comme un évènement lointain. Âgés de 55 ans, ces derniers ne se voient pas quitter le marché du travail avant une dizaine d'années, peut-être même plus.

Comme Thierry et Vincent, Sylvie et Marie se disent incertaines du moment de la prise de retraite. Elles admettent également s'être peu renseignées sur le système de retraites. D'ailleurs, chez ces quatre participant-e-s – non retraité-e-s, plus précarisé et/ou vivant seul-e – une réticence ou un désintérêt vis-à-vis de la préparation à la retraite se manifeste nettement. Ils/Elles admettent « procrastiner » à cet égard ou préfèrent éviter le sujet.

Dans mon entourage, c'est rare qu'on parle de la retraite. Ce n'est pas un sujet trippant et passionnant. – Thierry

De fait, si certains facteurs participent à modeler la manière dont une personne se représente la retraite, ces mêmes facteurs sont susceptibles d'agir également sur sa préparation, voire même, d'être anxiogènes.

Corroborant cette idée, trois répondants, tous des hommes retraités disposant d'un certain « bagage » ayant été favorable à leur préparation – démontrent un plus grand intérêt envers le fonctionnement du système de retraites. La préparation à la retraite est un sujet plus intéressant pour ces derniers. Or, la socialisation reçue dès leur jeunesse semble avoir considérablement modelé, d'une part, la manière de concevoir la retraite, et d'autre part, la manière de s'informer et de s'y préparer.

J'ai eu un bon père, un père qui était expert-comptable et qui a fait ça toute sa vie. Tout part de là, je pense. Donc, il a été, je dirais, un bon porteur de message. – Alain, extrait d'entretien

Inversement aux autres répondant-e-s, ceux-ci accordent davantage d'importance à la préparation financière. Ils démontrent une certaine aisance à s'y consacrer.

Moi, j'ai commencé à préparer ma retraite la journée où j'ai commencé à travailler. J'ai commencé à souscrire à mon régime de retraite. J'ai commencé à m'intéresser à ce qui se passait à ce sujet-là. – Dominique, extrait d'entretien

C'est important pour moi d'ouvrir un tiroir pour voir ce qu'il y a dedans, et puis voir à quel moment je vais vraiment aller jouer dedans. Il y a ça, et puis les informations que j'ai été chercher aussi au niveau financier auprès de la caisse et puis de la banque. Chaque année, je vais rencontrer le responsable. Ça permet de faire un bilan financier et de me dire : « Voilà où j'en suis et voilà ce vers quoi je peux espérer. Je parle toujours au « je », mais c'est moi qui tiens les finances ici. – Alain

Alain, Pascal et Dominique admettent bénéficier d'une retraite sans contraintes financières et de santé, tout en reconnaissant l'existence d'injustices autour de l'accès à une retraite confortable et définitive. D'après leurs discours, ces derniers se montrent davantage documentés et en mesure d'expliquer leur positionnement.

Je ne dirais pas que le système de retraite québécois est juste. Je ne le trouve pas juste parce que moi, je suis un privilégié. J'ai vraiment un bon plan de retraite. Il y a énormément de gens qui ont des jobs ordinaires, dans des contextes ordinaires, et qui n'auront pas la même affaire que moi. C'est officiel! Ce n'est pas juste, là-dessus. Il faudrait que ce soit bonifié, j'en suis certain. Les deux paliers de gouvernement peut-être. Il y en a un méchant paquet qui n'ont pas un plan de retraite qui a du bon sens. Ça fait que, non je ne trouve pas ça juste. [...] Ce que je trouve plus frustrant, c'est qui a des gens qui travaillent fort et puis qui n'arrivent pas à en arriver à une qualité de vie que j'ai réussi à avoir. – Pascal, extrait d'entretien

[Le système de retraite québécois] n'est pas juste parce que celui ou celle qui travaille dans un milieu où il n'y a pas de régime de retraite dans son entreprise, de régime de retraite complémentaire, il risque d'être en difficulté. [...] Il faudrait absolument qu'il y ait une plus grande ouverture du RREGOP. À un moment donné, on parlait de donner accès à des déposants privés à la caisse de dépôt, en vue de la retraite. C'est une solution intéressante, mais plus on va multiplier les régimes de retraite, plus on va les structurer, plus on va les faire grossir et plus on va les investir dans la communauté [...] Pour que la communauté se sente impliquée et que ça lui donne à son tour le goût d'investir dans les régimes de retraite. C'est une roue qui tourne tout le temps. C'est ça qu'il faut développer. C'est vers ça qu'il faut aller. – Dominique, extrait d'entretien

[Le système de retraite québécois] a des failles. Quand j'ai travaillé en Louisiane, le salaire était tellement bas qu'ils ne nous faisaient pas de retenue au niveau salarial. Donc, ç'a été des années de perdues. C'est frustrant, parce que quand on te demande combien d'années tu as travaillé, le chiffre ne correspond pas à l'argent qui a été mis de côté, de facto. Ça, c'est le côté un peu frustrant. Mais ce que je trouve plus frustrant, c'est qu'il y a des personnes qui travaillent fort et puis qui n'arrivent pas à en arriver à une qualité de vie que j'ai réussi à avoir. – Alain, extrait d'entretien

Comme les participant-e-s plus précarisé-e-s, ces derniers se montrent méfiants vis-à-vis des mesures gouvernementales austères. Dominique admet que, pour le moment, ses épargnes suffiront à avoir un bon niveau de vie pour la durée de la retraite, tout en soupçonnant d'éventuels changements pouvant affecter sa situation actuelle.

Dans le moment, tout est pensé. [...] C'est sûr que ça dépend de s'il n'y a pas de bozo qui vienne passer une loi. Mais bon, on se fait tellement voler nos affaires. – Dominique, extrait d'entretien

Même s'il estime disposer d'une situation financière satisfaisante, Dominique demeure sur ses gardes lorsqu'il songe à sa retraite à long terme. Pascal considère, pour sa part, que le gouvernement tire profit des gens de façon malhonnête.

S'ils disent que la retraite, c'est mérité, je vais être d'accord avec eux autres. Mais s'ils disent qu'on profite du système, je vais dire que c'est le système qui profite de nous autres. – Dominique, extrait d'entretien

De plus, Pascal et Dominique pointent un manque de connaissances à l'égard du système de retraites chez certain-e-s et estiment nécessaire qu'il y ait davantage d'éducation à ce sujet.

Il y a une méconnaissance sur le sujet. Le seul conseil que je pourrais donner, c'est de penser à ses REER. Il faut anticiper que le gouvernement pourrait décider un jour de ne plus donner de crédit d'impôt pour les REER. Il faudrait qu'il y ait de la solidarité chez les aînés. En ce moment, il n'y en a pas, parce qu'il y a trop de divergence et on regarde trop la retraite comme une étape dans une vie de consommateurs. [...] Parfois, il faut rappeler aux gens que ce n'est pas l'État qui me paie ma rente de retraite, que c'est mon salaire qui est différé, etc. Je me suis rendu compte que la méconnaissance entraîne de la jalousie. Si tu m'enlèves ma retraite à moi, ça ne va pas plus t'en donner une à toi. Donc, il faut travailler tout le monde ensemble pour améliorer le sort de tout le monde. – Dominique, extrait d'entretien

Étant donné que je sors du milieu de l'enseignement, je trouve que les premières choses qui devraient être enseignées dans la vie, si la société voulait être honnête – et quand je dis la société, c'est le pouvoir, les instances politiques – c'est le sens du bonheur, l'éthique et, je dirais aussi l'économie. – Pascal, extrait d'entretien

Somme toute, les discours recueillis dévoilent qu'un sentiment de méfiance à l'égard du système de revenus de retraite est partagé par une variété de profils parmi les participant-e-s. Toutefois, nous observons que l'état de santé, le parcours professionnel et les situations économique, conjugale et familiale peuvent générer de l'inquiétude ou de la sérénité vis-à-vis de la retraite. Ils témoignent également que l'imbrication de ces déterminants participe à façonner une pluralité de réalités sociales et de manières de se représenter la retraite.

5.3 Les déterminants individuels des représentations sociales de la retraite

Nous l'avons vu, certains déterminants sociaux participent à façonner la manière dont les personnes âgées de 55 ans et plus vivant à Québec se représentent la retraite. Cette section présente brièvement les effets de l'état de santé, du genre, du parcours professionnel ainsi que des situations économique, conjugale et familiale sur le champ représentationnel. Bien que ces déterminants apparaissent, au premier coup d'œil, comme des catégories indépendantes, leur analyse s'avère bien plus complexe. Ceux-ci s'imbriquent les uns aux autres, de sorte que les parcours individuels se caractérisent par une pluralité de réalités sociales, d'expériences et de perspectives.

5.3.1 Le parcours professionnel

Nous avons d'abord pu observer que le parcours professionnel – impliquant un accès différencié à une protection sociale et un régime de retraite satisfaisant – influe sur les représentations de la retraite. De manière générale, ceux et celles dont le parcours professionnel a été plutôt stable admettent bénéficier d'une certaine sécurité financière et se sentir serein-e-s lorsqu'ils/elles songent à cette période de la vie. Inversement, ceux et celles dont le parcours professionnel se caractérise par un cumul d'emploi et des périodes d'interruptions expriment de l'inquiétude vis-à-vis de la retraite, puisqu'ils/elles vivent généralement de la précarité en emploi. En effet, ces participant-e-s au parcours professionnel atypique disposent d'une faible rémunération, de conditions de travail défavorables à la santé (physique et mentale), et d'un plan de retraite qu'ils/elles estiment insatisfaisant. Pour cette raison, ils/elles s'imaginent difficilement se retirer du marché du travail de manière définitive. Il est intéressant, ici, de souligner que le parcours professionnel agit comme un déterminant intermédiaire de la santé et de la situation financière.

En ajout à cela, la scolarisation apparaît comme imbriquée à la trajectoire professionnelle. Nous avons pu identifier un potentiel lien entre la stabilité du parcours professionnel des participant-e-s et leur niveau de scolarisation. Très tôt, Thierry et Vincent ont été contraints de quitter l'école et de s'insérer sur le marché du travail pour subvenir aux besoins familiaux. De manière générale, les participant-e-s ayant un plus haut niveau d'études ont connu un parcours professionnel typique, alors que ceux et celles disposant d'un plus faible niveau d'études ont connu de l'instabilité et de la précarité en emploi. Néanmoins, malgré le décalage marqué entre les conditions socio-économiques de certain-e-s participant-e-s, les discours convergent vers une même crainte : celle de ne pas pouvoir prendre sa retraite à un âge perçu comme raisonnable. Tandis que pour les plus scolarisé-e-s, de longues études peuvent être à l'origine d'une entrée tardive sur le marché du travail – pouvant nuire à la contribution des fonds de pension – les moins scolarisé-e-s estiment bénéficier d'un régime de retraite insuffisant et être indisposé-e-s à épargner. Or, l'entrée précoce de ces derniers sur le marché du travail n'implique pas forcément qu'ils/elles puissent contribuer davantage à leur régime de retraite et qu'ils/elles puissent prendre leur retraite plus tôt que les plus scolarisé-e-s.

5.3.2 La situation financière

Les participant-e-s les plus nanti-e-s – qui ont, par ailleurs, connu un parcours professionnel généralement typique – partagent un discours méritocratique, participant à justifier leur situation sociale ainsi que les privilèges dont ils/elles disposent. Lorsque ces derniers/dernières expriment mériter la retraite dont ils disposent aujourd'hui, cela réfère à un devoir accompli et à une contribution suffisante à la société. Les plus précarisé-e-s adhèrent, à certains égards, à cette représentation de la « retraite méritée », mais sous un angle divergent. Ces derniers/dernières tentent d'exposer, quoi qu'indirectement, une forme d'injustice autour du discours axé sur le mérite, en déplorant avoir, eux aussi, investi beaucoup d'énergie et de temps dans un travail rémunéré. Ainsi, ils/elles estiment avoir travaillé très fort, sans toutefois disposer de la possibilité d'un retrait du marché du travail définitif ou d'accéder à un régime de retraite satisfaisant. De ce fait, les possibilités dont dispose une personne ne sont pas nécessairement garantes des efforts déployés.

Si la plupart des participant-e-s aspirent à davantage de liberté à la retraite, l'organisation du temps et de l'existence dépendent notamment de la situation financière, pouvant contraindre les choix et les possibilités qui s'offrent aux individus à la retraite. En effet, si chacun-e souhaite et/ou anticipe de se dégager de contraintes liées au contexte en emploi et d'occuper son temps avec plus d'autonomie, le temps dégagé demande à être remanié. Cela requiert des moyens financiers suffisants non seulement pour combler ses besoins de base, mais aussi pour avoir accès au mode de vie convoité – incluant les loisirs, les activités et les projets envisagés. Tandis que les participant-e-s mieux nanti-e-s – qui ont par ailleurs connu des parcours professionnels généralement typiques – se disent épanoui-e-s à la retraite, d'autres partagent des inquiétudes devant l'insuffisance de moyens financiers dont ils/elles disposent actuellement. En fait, si cet idéal de liberté et d'expression de nouvelles potentialités de soi semble désirable et partagé de tous/toutes, son accès est différencié selon la situation financière.

En ce même sens, l'ensemble des répondant-e-s semble concevoir la retraite comme l'opportunité d'user différemment de son temps tout en valorisant la pratique d'activités individuelle et collective. Tous et toutes, retraité-e-s ou non, adhèrent à l'idée de *devoir* « profiter » de son temps

à la retraite – logique renvoyant à la retraite-loisirs comme étant la « bonne » retraite. Toutefois, la façon dont une personne va pouvoir « en profiter » et s'épanouir à l'extérieur de la sphère du travail est susceptible de différer selon ses ressources financières. Ainsi, l'accès aux loisirs dépend des moyens financiers, et en conséquence, il n'est pas possible de « profiter » également du temps à la retraite.

Or, la situation financière agit sur la façon dont une personne se représente la retraite et son quotidien. Si certain-e-s sont confiant-e-s à l'égard de leur régime de retraite et de la suffisance de revenus, certain-e-s ont exprimé des inquiétudes vis-à-vis de l'accessibilité à une retraite certaine et suffisante. De même, le moment du passage vers cette étape de vie s'avère tout aussi incertain. Devant un système de revenus de retraite faisant appel à une large contribution individuelle, ceux et celles n'ayant pas été en mesure de faire des épargnes personnelles, faute d'une rémunération et d'une protection sociale insuffisantes, se trouvent désavantagé-e-s et au dépourvu.

5.3.3 L'état de santé

L'état de santé est par ailleurs susceptible d'agir sur la représentation et le vécu de la retraite à plusieurs égards. Tel que souligné précédemment, celui-ci s'avère déterminant des possibilités et des choix qui se présentent aux individus à l'égard du maintien sur le marché du travail ou de son retrait vers la retraite.

Pour François, le fait d'être « diminué » physiquement a pour effet de rendre pénible son quotidien à la retraite. Sa retraite est, d'une part, involontaire et, d'autre part, elle ne correspond pas au quotidien qu'il s'était préalablement imaginé à la retraite. Ce dernier fait mention à plusieurs reprises de son désir de demeurer « actif » sur le marché du travail et du fait qu'il serait toujours en emploi si ce n'était pas de son état de santé, lequel ne lui permet pas d'envisager une telle possibilité. Le quotidien à la retraite n'étant pas celui espéré, il s'estime malheureux. En effet, il se voit freiné dans la réalisation de divers projets, loisirs et activités auxquels il aspire. Notamment, il ne peut voir ses proches aussi souvent que souhaité et éprouve de la difficulté à effectuer certaines tâches ou activités qui, autrefois, lui demandaient beaucoup moins de temps. Devant ce

décalage entre ce qui est vécu et ce qui est espéré, nous remarquons que l'état de santé est susceptible d'agir sur les représentations liées à la retraite et au quotidien y étant associé.

De plus, la retraite – pouvant être associée à une transition des âges vers la vieillesse – est aussi appréhendée par certain-e-s comme une source d'incertitudes en raison des problèmes de santé. S'il s'agit d'un élément générant de l'inquiétude évoqué par la majorité des répondant-e-s, tous et toutes n'en sont pourtant pas uniformément contrain-t-e-s. Dans le cas de Thierry, son état de santé génère des craintes et des appréhensions quant à la possibilité de « se rendre à sa retraite » et d'avoir la chance de pouvoir « en profiter ». Il témoigne d'un engrenage au sein duquel il se retrouve coincé : son état de santé ne lui permettant plus d'accomplir une charge de travail trop physique, il s'est vu forcé de se réinvestir dans « un travail plus léger, et donc, moins rémunéré ». La diminution d'énergie et de temps dépensés dans un travail rémunéré dans le but de ménager davantage sa santé, autant sur les plans physique et mental, a engendré une réduction de son revenu, en plus d'une indisposition à faire des épargnes personnelles. Ainsi, dans le cas de Thierry, l'état de santé s'imbrique à la situation financière, puisqu'elle y est fortement liée. Cette situation ne lui permet pas, jusqu'à présent, d'accéder à une retraite définitive et confortable, sans compter son incertitude à l'égard du moment où il sera en mesure de la prendre.

L'occupation peut également avoir un effet sur le ressenti vis-à-vis de la retraite. Le fait de vivre de la précarité, notamment en raison d'une faible rémunération et des conditions de travail peu favorables à la santé, rend la retraite désirable pour certain-e-s, quoique moins accessible. En effet, la retraite symbolise un mieux-être par le retrait ou l'éloignement vis-à-vis de conditions et du stress lié au contexte du travail. C'est aussi le cas de Sylvie, qui anticipe avec hâte sa retraite en raison de ses maux de dos et du stress alimentés par le travail. Elle craint toutefois, comme Thierry, ne pas pouvoir accéder à une retraite définitive. Or, en raison de l'état de santé, la retraite peut être appréhendée comme une éventuelle possibilité de mieux-être.

5.3.4 La situation conjugale et familiale

Tel que nous portait à croire la littérature, les situations conjugale et familiale s'avèrent déterminantes des représentations sociales de la retraite. Parmi les personnes composant notre

échantillon, celles vivant seules dans un ménage ont exprimé un sentiment de crainte lié à l'isolement ainsi qu'à une précarité financière à la retraite. En effet, la « retraite à deux », qui peut être favorable à la situation financière et au niveau de soutien reçu, apparaît comme un modèle idéal pour trois participant-e-s. Lorsque Marie et Thierry anticipent leur retraite, ils/elles se comparent à des proches vivant en couple.

Quand tu vis toute seule avec toi-même, ça doit manger une claqué ces petits besoins-là [les besoins de contact avec les autres, de donner et de recevoir]. C'est mon point de vue, parce que toutes les personnes retraitées que je connais, elles ne sont pas seules. Donc j'essaie de m'imaginer moi, seule à la retraite, et j'ai de la misère. – Marie, extrait d'entretien

François évalue, quant à lui, son niveau de satisfaction à la retraite en comparant également sa situation à celle de son entourage. Ayant pris sa retraite plus tôt que prévu en raison de son état de santé, celui-ci s'est vu coupé des relations sociales qu'ils entretenaient sur le marché du travail. De plus, comme Thierry, il vit loin de sa famille et reçoit peu de soutien.

Inversement, Catherine s'estime choyée de ne pas disposer d'un seul revenu à la retraite et d'avoir abondamment de soutien de la part de son conjoint, de sa famille et de ses proches. D'après le discours de cette dernière, le fait d'être entouré-e d'un bon réseau social est un facteur de motivation dans la poursuite de projets ou de passions.

Je reçois toujours de beaux feedbacks pour mon art. [Mon conjoint], mes ami-e-s, mes enfants m'ont toujours encouragée, vraiment. [...] Donc, je suis bien entourée de ce côté-là. – Catherine, extrait d'entretien

Pourtant, du côté de certain-e-s participant-e-s en couple, la retraite à deux peut s'accompagner de quelques inconvénients. Le partage de l'espace à la maison semble être un enjeu. Comme Catherine l'avait évoqué plus tôt dans le chapitre précédent, Sylvie et Alain relatent une certaine difficulté à concevoir leur retraite en étant en permanence avec leur conjoint-e.

À la retraite, mon conjoint et moi, on ferait des activités ensemble, des soupers avec des ami-e-s. On a un ou deux couples d'ami-e-s. On s'arrangerait pour ne pas s'ennuyer. Parce que c'est sûr que toujours les deux dans la maison, c'est sûr qu'à un moment donné tu te regardes dans le blanc des yeux là, hein. – Sylvie, extrait d'entretien

Pour être honnête, je trouve ça difficile [d'envisager la retraite avec ma conjointe], à part aller au cinéma, au théâtre. Nager, pas du tout, elle déteste nager. Et moi je considère souvent que j'ai fait mon sport en allant faire mon kilomètre et demi, deux kilomètres, et parfois plus. Ce n'est pas une retraite très à deux, là. On a nos projets respectifs. – Alain, extrait d'entretien

Quand ma conjointe a pris sa retraite, wow, ç'a été un défi. Des fois, il y a des personnes qui sont dans les mêmes attitudes et les mêmes activités, un petit peu moins de différences. Mais nous, on a toujours été assez différents. On se rejoint dans certaines activités, mais on est bien différent. – Pascal, extrait d'entretien

Bien que le modèle de la « retraite à deux » survienne de manière récurrente dans les discours et apparaisse comme un « facilitant », certain-e-s y voient un défi, du moins chez trois participant-e-s en couple.

5.3.5 Le genre

Le genre apparaît aussi déterminant des représentations sociales de la retraite. Bien que notre échantillon soit davantage composé d'hommes que de femmes, nous avons tout de même pu identifier certains éléments récurrents dans les discours des participantes, de même que dans ceux des participants. Certes, ces représentations différenciées de la retraite en fonction du genre ne sont pas à négliger.

D'une part, les trois participantes composant notre échantillon conçoivent leur quotidien à la retraite comme un moment pour s'investir davantage dans la sphère domestique et les activités liées aux soins. Cela pourrait être dû à une intériorisation des rôles traditionnels associant les femmes à la sphère privée et les hommes à la sphère publique. Ces mêmes participantes ont, d'autre part, eu très peu à dire à propos de leur préparation financière durant l'entretien. Non seulement cette question leur est apparue anxiogène, mais elle a également été pointée comme un sujet ennuyeux. Ce même discours a aussi été identifié chez deux participants plus précarisés. Tout compte fait, si l'inquiétude ressentie autour de l'aspect financier n'est pas exclusive à la situation des femmes, les responsabilités familiales assumées le plus souvent par celles-ci leur imposent davantage d'assumer, seules, la charge de la conciliation travail-famille et, par extension, à une situation économique moins avantageuse que celle des hommes (Billette et Charpentier, 2010; Lalancette, Saucier et Fournier-Lepage, 2012).

De plus, l'occupation d'un emploi dans un secteur typiquement féminin (soins et autres professions du domaine de la santé; travail de bureau et d'administration; éducation; restauration et hôtellerie) est un potentiel vecteur de précarité, puisque généralement moins bien rémunéré. À cela s'additionne le travail non rémunéré et invisibilisé (travail domestique, soins des enfants, etc.),

assumé le plus souvent par celles-ci, qui peut agir sur leur situation financière. Bien qu'au cours des dernières décennies, une réduction des écarts entre les taux d'emploi féminins et masculins au Canada soit constatée, une forte proportion des femmes demeurent concentrées dans ces secteurs, tandis que les hommes sont davantage répartis dans les différents secteurs d'emploi (Boivin, 2012). Par ailleurs, le fait de vivre seul-e dans un ménage est susceptible d'agir comme un risque supplémentaire de précarisation (Lefèvre, Boismenu et Dufour, 2011).

Du côté des hommes plus nantis, la préparation financière à la retraite ne suscite pas d'inquiétude, excepté à certains égards pour François. Même s'il affirme se sentir plus contraint financièrement à la retraite en raison de son divorce, il reconnaît tout de même se trouver dans une situation privilégiée. Le fait de vivre seul dans un ménage semble générer moins d'inquiétudes financières chez ce dernier que chez Marie, qui se montre incertaine quant à la possibilité même de prendre sa retraite. Nous discernons, ici, un potentiel lien entre ces situations et la pauvreté chez les ménages féminins seuls. Vinet (2015) souligne que les femmes et les personnes seules figurent parmi les groupes les plus à risque de vivre de la précarité financière. Dans le cas de Marie, le genre et la situation conjugale apparaissent alors comme un « cumul » de désavantages. Ce « cumul » est entendu par Charpentier et Lavoie (2010) comme complexification des réalités sociales, non pas comme une simple addition de facteurs. En ce même sens, Catherine et Sylvie, deux participantes en couple, s'imaginent difficilement à la retraite sans un deuxième revenu.

5.5 Discussion

Parmi les déterminants sociaux sélectionnés au départ, le genre s'est révélé être moins parlant que ce à quoi nous nous attendions. En effet, tel que précédemment souligné dans la section abordant les déterminants individuels des représentations sociales de la retraite, notre échantillon n'est composé que de trois femmes contre six hommes. Or, la représentativité des femmes s'est avérée insuffisante pour que l'on puisse établir une distinction claire entre les genres, en ce qui concerne les représentations, ainsi que le vécu de la retraite. Cet enjeu découle de difficultés de recrutement des participant-e-s s'inscrivant dans un contexte plus global des limites de cette recherche empirique – des contraintes en termes de temps, de moyens et de ressources dont nous disposons.

Par ailleurs, un échantillon plus riche en diversité et en nombres aurait permis l'obtention d'un portrait plus complet des représentations sociales de la retraite chez les personnes âgées de 55 ans et plus vivant dans la ville de Québec. Notre échantillon était principalement composé de personnes âgées de 55 à 69 ans. Or, aucune personne âgée de 70 ans et plus ne figurait parmi les répondant-e-s. Toutefois, nous reconnaissons l'apport qu'ils/elles auraient eu, par le partage de leurs expériences et façons de se représenter la retraite.

Puis, la santé s'est également révélée être un déterminant considérablement important dans les discours des participant-e-s. Le poids des contraintes liées à la détérioration de la santé, pouvant accroître la précarisation d'une personne et limiter les choix dont elle dispose, s'est révélé considérablement présent dans les discours.

Outre les facteurs individuels, nous avons pu observer que des déterminants historico-contextuels participent également à modérer les représentations sociales de la retraite. D'abord, un peu plus de la moitié des participant-e-s conçoivent la retraite à travers une perspective tripartite des âges, l'associant à une transition vers la vieillesse. Ce discours s'accompagne d'une représentation de la retraite qui est héritière de l'idéologie néolibérale. En effet, ces mêmes participant-e-s, pour qui le « bien vieillir » est synonyme d'un « rester jeune et actif/ve », valorisent l'autonomisation et la responsabilisation des personnes retraitées.

Bien que ce principe normatif ne leur soit imposé qu'indirectement, le fait de ne pas s'y conformer n'est pas sans sanction sociale. Le discours de la responsabilisation suppose qu'ils/elles sont responsables non seulement de la totalité de leurs actions, mais aussi de tout ce qui leur arrive (Martuccelli, 2014). Tout compte fait, cette logique omet de considérer que la responsabilisation pèse inégalement sur les individus : même s'ils sont tous soumis aux mêmes injonctions sociales, ils ne disposent pas forcément des mêmes ressources (Martuccelli, 2014). Ceux et celles pour qui la possibilité d'adhérer au modèle de la retraite active est limitée seront alors sanctionné-e-s par la culpabilisation et l'isolement social. En étant appelés à se prendre en charge eux-mêmes, ces mêmes individus exprimeront un sentiment d'impuissance vis-à-vis de leurs actions, puisqu'ils se verront incapables de correspondre au modèle prescrit. Plutôt que de justifier leurs conditions précaires par des conditions externes sur lesquelles ils n'ont pas de contrôle, ils intérioriseront leur « échec » comme étant le résultat de leur activité individuelle (Martuccelli, 2014).

Or, c'est à cette même logique néolibérale que se rattache la forte contribution individuelle qu'implique le système de revenus de retraite. Les données recueillies montrent que les participant-e-s ayant connu un parcours professionnel stable bénéficient généralement d'un plan de retraite satisfaisant, tandis que ceux et celles dont le parcours est atypique sont davantage susceptibles d'être précarisé-e-s et de ne pas être en mesure d'épargner. Paradoxalement, c'est à ces derniers que s'impose une large contribution individuelle pour accéder à une retraite définitive et confortable.

Par ailleurs, nous estimons qu'une pluralité d'autres déterminants est susceptible de façonner les représentations sociales de la retraite. Notamment, les questions de la scolarisation et de l'immigration mériteraient d'être creusées davantage. Tel que nous avons pu le voir lors de l'entretien avec Alain, le parcours migratoire semble avoir un impact considérable sur le parcours professionnel (instabilité en emploi; impossibilité de toucher aux cotisations dans le pays d'origine; faible ancienneté; enjeux liés à l'insertion en emploi). Ses multiples périodes d'interruptions en emploi ont participé à amoindrir son fonds de pension et, par conséquent, à alimenter chez ce dernier un sentiment de crainte vis-à-vis de sa situation financière à la retraite. Cela nous mène à penser qu'une personne se représentera la retraite différemment selon que son parcours de vie se caractérise ou non par plusieurs déplacements migratoires. Un échantillon plus grand ainsi que le croisement de plusieurs autres déterminants permettraient d'étudier de plus près les représentations sociales de la retraite et son accès différencié selon les différentes réalités sociales existantes.

Outre ces propositions, un autre angle de recherche serait à approfondir. Le 9 avril dernier, le bulletin *Le Quotidien*, émis par Statistique Canada, présentait l'*Enquête sur la population active*, témoignant des répercussions de la COVID-19 sur le marché du travail canadien lors de la période allant du 15 au 21 mars 2020 – période marquée par la mise en place d'une série d'interventions gouvernementales. Parmi ces mesures figurent la fermeture d'entreprises et celles édictées par la santé publique afin de limiter les contacts. Un ralentissement de l'activité économique s'en est suivi, dont les effets se sont fait ressentir simultanément au niveau collectif et individuel. Bien que le ralentissement s'observe au-delà de la période auquel fait référence cette enquête, et que les

données tiennent compte d'une courte période au sein de laquelle de nombreux magasins étaient encore en activité, il est intéressant de se pencher sur cette réalité qui touche les travailleurs et travailleuses du Québec. Suivant la fermeture d'entreprises et d'établissements de secteurs variés – impliquant une chute des heures de travail rémunérées et une mise à pied de nombreuses personnes – le taux de chômage au Québec a bondi de 3,6 points de pourcentage, s'élevant à 8,1% aux termes de cette courte période (Statistique Canada, 2020).

Les emplois liés à la vente et aux services représentent 61,8% de la baisse d'emploi global observée au Canada au cours du mois de mars. Ce sont donc principalement des travailleurs et travailleuses plus vulnérables, occupant des emplois précaires, qui ont connu des pertes d'emploi en raison de la crise sanitaire, tout en étant les moins en mesure de faire face à des difficultés économiques (Statistique Canada, 2020). En ajout, cette analyse témoigne que, pour le principal groupe d'âge dit « actif » (les 25 à 54 ans), la baisse d'emploi la plus prononcée se trouve chez les femmes, plutôt que chez les hommes. En effet, la baisse mensuelle de l'emploi serait « plus de deux fois supérieure au recul enregistré par les hommes » (Statistique Canada, 2020 : 8). Il faut noter que près de la moitié de cette diminution observée chez les femmes serait attribuable à l'emploi à temps partiel.

En somme, cette situation de perte de salaire, de licenciements, de réduction des heures rémunérées nous mène à souligner la pertinence de se pencher sur les inégalités que révèle la crise en matière de protection sociale. Elle nous amène à questionner le dispositif et ses conséquences sur les cotisations sociales et sur les droits des travailleurs et travailleuses du Québec, notamment à l'égard du droit à la retraite et à son accessibilité. Il serait nécessaire de se pencher sur cette question afin de tracer un portrait à long terme des impacts de cette crise sur le vécu de la retraite, en tant que période de transition.

Conclusion

Grâce aux réflexions théoriques, à l'enquête de terrain menée ainsi qu'à l'analyse des résultats précédemment présentés dans ce rapport de recherche, nous sommes davantage en mesure de répondre à notre question de recherche. Pour y parvenir, nous procéderons d'abord à un bref rappel des hypothèses formulées préalablement lors du second chapitre de ce rapport. Nous serons ensuite

en mesure d'infirmier ou de confirmer ces hypothèses. Enfin, nous ferons un bref retour sur ce que nous avons précédemment exposé afin de fournir une réponse concise à notre question de recherche.

Retour sur les hypothèses

Avant de revenir brièvement sur nos hypothèses de départ, rappelons notre question de recherche : que représente la retraite pour les personnes de 55 ans et plus vivant à Québec et dans quelle mesure leurs représentations varient-elles selon le genre, l'état de santé, le parcours professionnel et les situations économique, conjugale et familiale ? Nous constatons qu'en effet, l'ensemble des déterminants formulés semblent avoir considérablement influencé la manière dont les participant-e-s se représentent la retraite. La représentation individuelle de la retraite s'organise au croisement d'une pluralité de déterminants sociaux. Les discours recueillis révèlent, par ailleurs, des disparités autour du système de revenus de retraite et, plus directement, un accès différencié à une retraite « définitive et confortable ».

À la lumière des écrits scientifiques, nous avons d'abord émis l'hypothèse selon laquelle la trajectoire professionnelle et la situation économique des personnes seraient susceptibles d'agir sur la façon dont ces dernières se représentent la retraite. La littérature nous a alors amenées à penser que les personnes ayant connu un parcours professionnel plutôt typique – ou standardisé – seraient plus enclines à considérer la retraite comme une période de transition identitaire, de réalisation de projets et d'engagements pluriels. En effet, ces personnes auraient plus de chance de bénéficier d'un régime de retraite et d'une protection sociale favorisant un niveau de vie satisfaisant. À l'inverse, les personnes dont la trajectoire professionnelle serait plutôt atypique – donc davantage exposées à un régime précaire – seraient plus susceptibles de voir en la retraite une source d'inquiétude, ainsi qu'un prolongement de la « vie active » sur le marché du travail. Or, c'est effectivement ce qui a fait surface lors des entretiens. Les répondant-e-s ayant connu des parcours professionnels généralement stables expriment bénéficier d'une certaine sécurité financière et se disent serein-e-s vis-à-vis de la retraite, se la représentant comme une période d'épanouissement et de développement de soi. Toutefois, ceux et celles ayant connu une trajectoire en emploi marquée par des périodes d'interruptions et un cumul d'emplois – admettent ressentir

de l'inquiétude à l'égard de la retraite, du fait qu'ils/elles connaissent généralement de la précarité en emploi. Disposant de piètres conditions de travail, un plan de retraite insuffisant et se retrouvant devant l'incapacité de faire des épargnes, ils/elles ont peine à s'imaginer un retrait du marché du travail définitif. De plus, si tous et toutes souhaitent disposer de plus de liberté à la retraite, l'organisation du temps et l'expression de nouvelles potentialités de soi à l'extérieur de l'emploi dépendent fortement des moyens financiers dont ils/elles disposent : ce déterminant peut limiter les possibilités qui se présentent à ces dernières. En conséquence, les individus ne « profitent » pas de leur temps à la retraite de manière équitable.

Ensuite, nous avons posé l'hypothèse selon laquelle l'expérience de la retraite serait vécue de façon distincte selon le genre d'une personne. À cet égard, la littérature nous a menés à considérer le caractère généralement plus atypique du parcours professionnel des femmes, comparativement à celui des hommes – augmentant, chez elles, les risques de connaître une retraite marquée par la précarité. De ce fait, cela nous a menés à penser que ces désavantages seraient susceptibles d'avoir un impact non négligeable sur l'expérience de la retraite vécue par les femmes. Tout compte fait, nous devons aussi considérer l'imbrication d'autres facteurs participant à produire des réalités sociales hétérogènes, plaçant ces dernières dans des situations singulières. Or, des représentations différenciées de la retraite selon le genre ont bien été soulevées lors des entretiens. Chez les trois participantes composant notre échantillon, la retraite est associée à une période d'investissement plus marqué dans la sphère domestique et les tâches liées au soin (accompagnement, visite et/ou prise en charge d'un proche malade, soutien, etc.) – d'autant plus que les responsabilités familiales leur incombent davantage. Cela traduit bien ce qu'avancent Billette et Charpentier (2010), soit que les femmes sont les principales à fournir le travail de *care* à destination des enfants, des personnes âgées ou des personnes avec handicap. De plus, l'aspect économique semble susciter davantage d'inquiétudes pour celles-ci. Le fait qu'elles consacrent plus de temps que leur conjoint au travail non rémunéré s'avère être un obstacle à la réalisation de projet personnel, à l'avancement professionnel ainsi qu'à l'accès à un niveau de vie suffisant à la retraite. La réduction du temps investi dans un travail productif rémunéré a des incidences sur le cumul de rémunération, diminuant non seulement l'apport des cotisations individuelles aux divers régimes de retraite, mais aussi la possibilité de faire des épargnes personnelles. Inversement, la

préparation financière en vue de la retraite s'est avérée moins anxiogène du côté des hommes composant notre échantillon, à l'exception de ceux plus précarisés.

Nous avons également avancé l'hypothèse selon laquelle les situations conjugale et familiale influencent la manière de se représenter la retraite. D'une part, la situation conjugale serait déterminante au sens où une personne ayant un-e conjoint-e aurait plus de chance d'avoir un niveau de vie satisfaisant et de le maintenir à la retraite. De ce fait, ils/elles pourraient bénéficier réciproquement de soutien et d'encouragement au cours de la transition travail-retraite. En ce sens, ils/elles seraient moins susceptibles de vivre de l'isolement ou de la solitude à la retraite. À l'inverse, les personnes seules seraient plus à risque de vivre des conditions de vie marquées par la précarité financière et, par conséquent, seraient plus enclines à envisager un maintien ou un retour en emploi à la retraite. De plus, le fait de disposer d'un réseau de soutien pourrait par ailleurs contribuer à nuancer les représentations de l'expérience de la retraite. Conformément à cela, les répondant-e-s vivant seul-e-s dans un ménage ont exprimé un sentiment de crainte lié non seulement à l'isolement, mais aussi à la précarité financière. Alors que pour ces participant-e-s, le modèle de la « retraite à deux » représente un idéal impliquant une meilleure situation financière et un plus grand niveau de soutien reçu, certain-e-s participant-e-s retraité-e-s et en couple y voient un réel défi.

Dans un dernier temps, tel que nous portait à penser la littérature, nous pensions que l'état de santé d'une personne et/ou de son/sa conjoint-e serait susceptible d'avoir un impact sur la manière de concevoir la retraite. Or, les entretiens menés ont révélé qu'un mauvais état de santé peut effectivement limiter les choix dont une personne dispose en ce qui concerne le maintien en emploi ou la prise de la retraite. Une détérioration de l'état de santé ne permettant plus de se maintenir en emploi - et entraînant, possiblement une retraite involontaire - peut influencer la perspective d'une personne vis-à-vis de la retraite et de son quotidien. Nous avons notamment pu observer que, de façon générale, la détérioration de la santé représente une crainte, puisque la retraite se trouve souvent associée à la vieillesse. De fait, elle génère de l'inquiétude chez la plupart des répondant-e-s, et ce, même s'ils/elles n'en sont pas uniformément contraint-e-s. Aussi, à certains égards, la retraite semble attrayante du fait qu'elle soit appréhendée comme la potentialité d'un mieux-être pour ceux et celles occupant des emplois plutôt précaires et souhaitant se retirer d'un contexte de travail marqué par des conditions non propices à une bonne santé physique et mentale.

Enfin, ce tour d'horizon permet de montrer en quoi l'état de santé, le parcours professionnel, le genre ainsi que les situations économique, conjugale et familiale s'avèrent déterminants des représentations sociales de la retraite chez les personnes âgées de 55 ans et plus vivant à Québec. Bien que chacun-e des répondant-e-s s'insère dans des réalités sociales singulières, ceux et celles dont le profil est sensiblement le même tiennent un discours sur la retraite qui est composé d'éléments analogues.

Bibliographie

- ABRIC, Jean-Claude. 1994. « Méthodologie de recueil des représentations sociales ». Dans Jean-Claude. Abric, *Pratiques sociales et représentations* (pp. 59-82). Paris: Presses Universitaires de France. Paris : Presses Universitaires de France.
- ABRIC, Jean-Claude. 2005. « La recherche du noyau central et de la zone muette des représentations sociales ». Dans : Jean-Claude Abric éd., *Méthodes d'étude des représentations sociales*, Toulouse, France : ERES, pp 59-80.
- ABRIC, Jean-Claude. 2011. *Pratiques sociales et représentations*, Paris, PUF.
- AGENCE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA CAPITALE NATIONALE. 2012. « Comprendre et agir autrement pour viser l'équité en santé dans la région de la Capitale nationale » Québec : ASSCN.
- BOIVIN, Louise. 2012. « Entre précarité et flexibilité : réflexion sur la situation des femmes en emploi », *Regard sur le travail*, Vol. 8, No. 1, 14 p.
- BROTMAN, Shari et Amanda GRENIER. 2010. « Les multiples vieillissements et leurs représentations », Dans Michèle Charpentier, Nancy Guberman, Véronique Billette, Jean-Pierre Lavoie, Amanda Grenier et Ignace Olazabal (dir.), *Viellir au pluriel : Perspectives sociales*. Québec, Canada : Les Presses de l'Université du Québec, 496 p.
- CARRIÈRE, Yves, LÉGARÉ, Jacques. & PURENNE, Jonathan. 2015. « Vivre et travailler plus longtemps au Canada : la réalité des baby-boomers ». *Cahiers québécois de démographie*, Vol. 44, No. 2, 251–278.
- CARADEC, Vincent. 2008. « Les mécanismes de la transition identitaire au moment de la retraite », *SPIRALE : Revue de Recherches en Éducation*, No. 41, pp 161-176.
- CARADEC, Vincent. 2009. « L'expérience sociale du vieillissement », *Idées économiques et sociales*, Vol. 3, No. 157, pp 38-45.
- CARADEC, Vincent. 2017. « L'épreuve de la retraite Transformations sociétales, expériences individuelles », *Nouvelle revue de psychosociologie*, Vol. 23, No. 1, pp 17-29.
- CHABOT, Geneviève et Georges LANGIS. 2007. « L'état de la retraite au Québec », *Santé, Société et Solidarité*, No. 1, pp 15-25.
- BILLETTE, Véronique et Michèle CHARPENTIER. 2010. « Conjuguer « vieillir au féminin pluriel ». Dans Michèle Charpentier, Nancy Guberman, Véronique Billette, Jean-Pierre Lavoie, Amanda Grenier et Ignace Olazabal (dir.), *Viellir au pluriel: Perspectives sociales*, Québec, Canada: Les Presses de l'Université du Québec, 496 p.

- BILLETTE, Véronique et Jean-Pierre LAVOIE. 2010. « vieillissements, exclusions sociales et solidarités ». Dans Michèle Charpentier, Nancy Guberman, Véronique Billette, Jean-Pierre Lavoie, Amanda Grenier et Ignace Olazabal (dir.), *Viellir au pluriel: Perspectives sociales*, Québec, Canada: Les Presses de l'Université du Québec, 496 p.
- CRESPO, Stéphane. 2007. « Diversité des formes de transition travail-retraite dans une cohorte de Canadiens âgés de 50 à 64 ans », *Cahiers québécois de démographie*, Vol. 36, No. 1, pp 49-84.
- D'AMOURS, Martine et Frédéric LESEMANN. 2010. « Travailleurs âgés, travail « postretraite » et régimes de retraite : exclusion ou inégalités », Dans Michèle Charpentier, Nancy Guberman, Véronique Billette, Jean-Pierre Lavoie, Amanda Grenier et Ignace Olazabal (dir.), *Viellir au pluriel: perspectives sociales*, Québec, Canada : Les Presses de l'Université du Québec, 496 p.
- DOURGNON, Paul, Stéphanie GUILLAUME et Thierry ROCHEREAU. 2012. « Enquête sur la santé et la protection sociale 2010 » Les rapports de l'IRDES, No. 553, 226 p.
- FEDERICI, Sylvia. 2014. *Caliban et la sorcière. Femmes, corps et accumulation primitive*. Genève, Paris, Marseille : entremonde et senonevero, 459 p.
- FERNANDEZ, Fabrice. 2018. Soc-1004. Méthode de la recherche empirique. Université Laval.
- FOURNIER, Carole. 2011. « Représentations sociales de citoyens de Saint-Léonard à l'égard de l'immigration », *Université de Sherbrooke*, 155 p.
- GONTHIER, Frédéric. 2007. « L'égalité, prise au sens littéral, est un idéal mûr pour la trahison », *L'Année sociologique*, Vol. 571, No. 1, pp 151-176.
- GUILLEMARD, Anne-Marie. 2002. « De la retraite mort sociale à la retraite solidaire », *Fond. Nationale de Gérontologie : Gérontologie et société*, Vol. 25, No. 102, pp 53-66.
- GUILLEMARD, Anne-Marie. 2004. « Retraite et retraités ». Dans JEANDEL Claude (dir.), *Viellir au XXI^e siècle : une nouvelle donne*, France : Encyclopædia Universalis, 194 p.
- HACHE, Émilie. 2007. « La responsabilité, une technique de gouvernementalité néolibérale ? », Dans *Raisons politiques*, Vol. 4, No. 28, pp 49-65.
- IMMONGAULT, Christine Marthe. 2014. « Les représentations sociales des élèves, des enseignants du secondaire et des parents à propos de la réussite scolaire en zones urbaine et rurale du Gabon ». (Thèse, Université Laval, Québec, Québec).
- INSITUT DU QUÉBEC. 2017. « Le vieillissement de la population et l'économie du Québec », Institut du Québec [En ligne] <https://www.institutduquebec.ca>

- IRIS. 2015. « Quels seront les impacts du vieillissement de la population? », Institut de recherche et d'informations socio-économiques [En ligne] <https://cdn.iris-recherche.qc.ca>
- JENSON, Jane. 2011. « Politiques publiques et investissement social : quelles conséquences pour la citoyenneté sociale des femmes ? », *Cahier du Genre*, Vol. 3, No. 2, pp 21-43.
- JODELET, Denise. 1989. « Folie et représentations sociales ». Paris : Presses Universitaires de France.
- JODELET, Denise. 1994. « Représentations, pratiques, société et individu sous l'enquête des sciences sociales: Denise Jodelet, Les représentations sociales », Dans Denise JODELET, *Les représentations sociales*, Paris, PUF, 1994, pp 36-57.
- LAGACÉ, Chantale. 2009. « Retraite choisie ou retraite subie ? Les effets de la retraite et du maintien en emploi sur la santé », *Retraite et société*, Vol. 59, No. 3, pp 79-101.
- FOURNIER-LEPAGE, V., J. LALANCETTE V. et SAUCIER V. 2012. « L'insertion des femmes dans les métiers traditionnellement masculins », *Université Laval*, 153 p.
- LEFÈVRE, S., BOISMENU G. ET DUFOUR P. 2011. « Pauvreté, quatre modèles sociaux en perspectives », *Presses de l'Université de Montréal*, pp 173-197.
- MARCHAND, Isabelle. 2018. « Traduction du référentiel du vieillissement actif au Québec et enjeux d'activation du vieillir », *Retraite et société*, No. 80, pp 97-119.
- MARTUCCELLI, Danilo. 2014. « La responsabilisation, nouvelle forme de domination », propos recueillis par Xavier de la Vega in Xavier Molénat, *L'Individu contemporain*, pp 206-208.
- MOSCOVICI, Serge. 1976. « La Psychanalyse. Son image et son public. », Paris : Presses Universitaires de France.
- OCDE. 2012. « Toujours plus d'inégalité : pourquoi les écarts de revenus se creusent », éditions OCDE, Paris, 91 p.
- PERSPECTIVE MONDE. 2019. « Néolibéralisme », *Perspective monde* [En ligne] : <http://perspective.usherbrooke.ca/>
- RETRAITE QUÉBEC. 2019. « Flash Retraite », *Retraite Québec* [En ligne] : <https://www.retraitequebec.gouv.qc.ca>
- SAVOIE-ZAJC, Lorraine. 2009. « Chapitre 13. L'entrevue semi-dirigée », dans GAUTHIER, Benoît (dir.), *Recherche sociale. De la problématique à la collecte de données : (5^e édition)*, Montréal, Les Presses de l'Université du Québec, pp 337-360.
- STATISTIQUE CANADA. 2018. « L'avènement des femmes dans le milieu de travail ». *Mégatendances canadiennes*, produit no 11-630-X au catalogue de Statistique Canada.

- STATISTIQUE CANADA. 2015. « La population féminine », *Femmes au Canada : rapport statistique fondé sur le sexe*, produit no. 89-503-x au catalogue de Statistique Canada.
- STATISTIQUE CANADA. 2020. « Enquête sur la population active, mars 2020 », produit no. 11-001-X au catalogue de Statistique Canada.
- TREMBLAY, Diane-Gabrielle et Maryse LARIVIÈRE. 2002. « Les femmes sur le marché du travail au Québec et au Canada », *La Découverte / Travail, genre et sociétés*, Vol. 2 No. 8, pp 193-211.
- TREMBLAY, Diane-Gabrielle et Maryse LARIVIÈRE. 2009. « Les défis de fins de carrière et la retraite : Le cas du Québec », *Management & Avenir*, No. 30, pp 127-145
- TRONTO C., Joan. 2008. *La Découverte : Revue du MAUSS*, Vol. 2, No. 32. pp 243-265.
- ULYSSE, Pierre Joseph. 2009. « Les travailleurs pauvres : de la précarité à la pauvreté en emploi. Un état des lieux au Canada/Québec, aux États-Unis et en France », *Lien social et Politiques*, No. 61, pp 81-95.
- VINET, Jocelyn. 2015. « Les multiples visages de la pauvreté », Dans J. Vinet et D. Filion (dir.), *Pauvreté et problèmes sociaux*, Montréal : Fides, pp 1-36.
- WILS, Thierry et Anne BOURRHIS. 2001. « L'éclatement de l'emploi traditionnel Les défis posés par la diversité des emplois typiques et atypiques », *Relations industrielles*, Vol. 56, No. 1, pp 66-91.

			<ul style="list-style-type: none"> • Similitude et/ou écart avec le quotidien actuel du/de la participant-e (influence de la représentation sociale sur le quotidien imaginé à la retraite) [Q3.3] • Préparation à la retraite sur les plans financier, matériel et social [Q4.1] • Anticipation par rapport à un possible retour en emploi à la retraite [Q4.2]
	Dimension affective	Le ressenti	<ul style="list-style-type: none"> • Sentiments généraux vis-à-vis de la retraite [Q10.1] • Sentiment vis-à-vis de la préparation à la retraite [Q10.2] • Ressenti à l'égard de la retraite [Q10.3] : <ul style="list-style-type: none"> ○ L'organisation du temps ○ La situation financière ○ Le soutien du réseau social ○ Le niveau de vie
		Les opinions	<ul style="list-style-type: none"> • Impression personnelle (positive ou négative de l'expérience de la retraite) [Q8.2] • Position du/de la participant-e à l'égard des propos tenus par ses proches [Q8.1] • Représentation du système de retraite (Positionnement par rapport au système de revenus de la retraite) [Q9.3]
	Dimension cognitive	Informations : propos de l'entourage	<ul style="list-style-type: none"> • Propos de l'entourage à l'égard de la retraite [Q7] : <ul style="list-style-type: none"> ○ Conseils et astuces [Q7.1.1] ○ Pratiques, projets et implications sociales valorisées [Q7.1.2] ○ Obstacles ou défis rencontrés [Q7.1.3] ○ Aspects positifs et négatifs soulevés [Q7.1.4]
		Connaissances personnelles à l'égard du système de revenus de la retraite	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance générale du système de revenus de retraite [Q9.1] • Dispositifs par lesquels le/la participant-e s'est informé-e [Q9.2]

Annexe 2 : Formulaire de consentement



Le formulaire de consentement à l'intention des participant-e-s (COPIE DU/DE LA PARTICIPANT-E)

Présentation

Cette recherche est menée par Ruth Bernard et Sabrina Janvier, étudiantes au baccalauréat en sociologie de l'Université Laval, en partenariat avec l'Observatoire de la retraite. Avant d'accepter de participer à ce projet de recherche, veuillez prendre le temps de lire et de comprendre les renseignements qui suivent. Ce document vous explique la finalité de ce projet de recherche, les modalités de participation et vos droits. Nous vous invitons à faire part de toutes les questions que vous jugerez nécessaires aux personnes qui vous présentent ce document.

Nature de l'étude

La retraite s'étant construite à partir de politiques publiques, ses modalités et ses représentations ont connu des transformations jusqu'à aujourd'hui. Le maintien des dispositifs des régimes de retraite, qui ne semblent plus adaptés au contexte actuel, lequel se caractérise par une pluralité de parcours professionnels, est générateur d'inégalités en matière d'accessibilité à la retraite.

Cette recherche vise à identifier les représentations sociales de la retraite chez les personnes de 55 ans et plus vivant à Québec, en s'intéressant à leurs genre, état de santé, parcours professionnel et situations économique, conjugale et familiale. Cette étude permettra d'une part d'apporter des connaissances sur ce phénomène afin de mieux le comprendre et, d'autre part, d'ouvrir des pistes de réflexion sur les dispositifs de la retraite et leur accessibilité. Elle pourrait mener à identifier des solutions susceptibles d'adapter ces dispositifs en fonction du contexte sociodémographique actuel et des différentes expériences vécues par les individus à Québec.

Déroulement de la participation

Votre participation à cette recherche consiste en un entretien, lequel sera d'une durée d'une heure à une heure et demie. Il portera principalement sur : votre parcours professionnel et votre situation actuelle; vos attentes et vos sentiments vis-à-vis de la retraite; votre appréhension de cette phase de la vie; votre préparation à la retraite; l'appréhension et le vécu de la retraite par vos proches.

Avantages, risques ou inconvénients possibles liés à la participation

Le fait de participer à cette étude vous donne l'opportunité de réfléchir et de discuter en toute confidentialité de ce que représente la retraite et de vos attentes vis-à-vis de cette nouvelle étape de la vie. Cela peut susciter chez vous des réflexions sensibles et vous faire vivre un malaise. Si cela se produit, n'hésitez pas à en parler avec la personne qui mène l'entretien et qui pourra l'arrêter à tout moment.

Participation volontaire et droit de retrait

Vous êtes libre de participer à ce projet de recherche. Vous êtes aussi libre de ne pas répondre à toutes les questions. Vous pouvez également mettre un terme à votre participation sans conséquence négative et sans avoir à justifier votre décision. Si vous souhaitez mettre un terme à votre participation, il est important d'en prévenir les chercheuses dont les coordonnées figurent dans ce document. L'ensemble des renseignements personnels vous concernant, incluant les enregistrements, seront alors détruits.

Confidentialité et gestion des données

Des mesures très rigoureuses seront appliquées pour garantir la confidentialité des renseignements fournis. Ainsi, les noms des participant-e-s ne paraîtront dans aucun rapport ou article tiré de cette recherche; les enregistrements et les documents de la recherche seront codifiés; seules les chercheuses et les personnes qui les supervisent auront accès aux noms et aux codes; les réponses des participant-e-s ne seront jamais associées à leur personne, et cela ni par écrit ni oralement; les renseignements personnels et les enregistrements seront conservés en lieu sûr, les documents écrits dans une filière verrouillée et les documents électroniques dans un ordinateur protégé par un mot de passe. Ils seront détruits au terme de l'enquête, prévu pour avril 2020. Aucun-e participant-e ne pourra y être identifié-e ou reconnu-e; il est prévu que certains résultats de la recherche soient

rendus disponibles sur le site web du département de sociologie de l'Université Laval à partir de mai 2020.

Pour des renseignements supplémentaires

Si vous avez des questions sur la recherche ou sur les implications de votre participation, veuillez communiquer avec Ruth Bernard et Sabrina Janvier aux adresses électroniques suivantes : ruth.bernard.1@ulaval.ca et sabrina.janvier.1@ulaval.ca

Remerciements

Votre collaboration est précieuse pour la réalisation de cette recherche, nous vous remercions grandement d'y participer.

Signatures

Je soussigné-e _____ consens librement à participer à la recherche intitulée : Les représentations sociales de la retraite chez les personnes âgées de 55 ans et plus vivant à Québec selon le genre, l'état de santé, le parcours professionnel et les situations économique, conjugale et familiale. J'ai pris connaissance du formulaire et j'ai compris le but, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients du projet de recherche. Je suis satisfait-e des explications, précisions et réponses que les chercheuses m'ont fournies, le cas échéant, quant à ma participation à ce projet.

Signature du participant, de la participante

Date

Nous avons expliqué l'objectif, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients du projet de recherche au/à la participant-e. Nous avons répondu au meilleur de notre connaissance aux questions posées et nous avons vérifié la compréhension du/de la participant-e.

Signature des chercheuses

Date

Signature des chercheuses

Date

Copie à conserver par les chercheuses

Signatures

Je soussigné-e _____ consens librement à participer à la recherche intitulée : Les représentations sociales de la retraite chez les personnes âgées de 55 ans et plus vivant à Québec selon le genre, l'état de santé, le parcours professionnel et les situations économique, conjugale et familiale. J'ai pris connaissance du formulaire et j'ai compris le but, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients du projet de recherche. Je suis satisfait-e des explications, précisions et réponses que les chercheuses m'ont fournies, le cas échéant, quant à ma participation à ce projet.

Signature du participant, de la participante

Date

Nous avons expliqué l'objectif, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients du projet de recherche au/à la participant-e. Nous avons répondu au meilleur de notre connaissance aux questions posées et nous avons vérifié la compréhension du/de la participant-e.

Signature des chercheuses

Date

Signature des chercheuses

Date

Plaintes ou critiques

Toute plainte ou critique sur ce projet de recherche pourra être adressée à Cathy Belzile, enseignante au Laboratoire de recherche en sociologie :

Pavillon Charles-De Koninck, bureau 5431
 2325, rue de l'Université
 Université Laval Québec (Québec) G1V 0A6
 Renseignements — Secrétariat : (418) 656-2227
 Courriel : cathy.belzile.1@ulaval.ca

Annexe 3 : Lettre de sollicitation



Les représentations sociales de la retraite chez les personnes de 55 ans et plus vivant à Québec selon le genre, l'état de santé, le parcours professionnel et les situations économique, conjugale et familiale

Participant-e-s recherché-e-s

Nous sommes étudiantes au baccalauréat en sociologie de l'Université Laval. Dans le cadre du cours Laboratoire de recherche sociologique, nous menons une enquête sur les représentations sociales de la retraite en partenariat avec l'Observatoire de la retraite. Nous vous invitons à participer à cette étude. La retraite s'étant construite à partir de politiques publiques, ses modalités et ses représentations ont connu des transformations jusqu'à aujourd'hui. Le maintien des dispositifs des régimes de retraite, qui ne semblent plus adaptés au contexte actuel, lequel se caractérise par une pluralité de parcours professionnels, est générateur d'inégalités en matière d'accessibilité à la retraite.

L'objectif général de ce projet est d'identifier les représentations sociales de la retraite chez les personnes de 55 ans et plus vivant à Québec. Il s'agit plus précisément d'identifier comment certains déterminants sociaux sont susceptibles d'influencer ces représentations. Cette étude permettra d'approfondir ce phénomène afin de mieux le comprendre et d'ouvrir des pistes de réflexion sur les dispositifs de la retraite et leur accessibilité.

Nous sommes à la recherche de :

- 1. Personnes âgées de 55 ans et plus**
- 2. Vivant dans la ville de Québec.**

Votre participation à cette recherche consistera en un entretien d'une durée d'une heure à une heure et demie. L'entretien portera entre autres sur les thèmes suivants : votre parcours professionnel et votre situation actuelle; vos attentes et vos sentiments vis-à-vis de la retraite; votre appréhension de cette phase de la vie; votre préparation à la retraite; l'appréhension et le vécu de la retraite par vos proches.

Votre participation est volontaire et confidentielle.

Si vous êtes intéressé-e à participer ou pour toute question, veuillez nous contacter par courrier électronique aux adresses électroniques suivantes : ruth.bernard.1@ulaval.ca ou sabrina.janvier.1@ulaval.ca.

Cette recherche est effectuée sous la direction de Cathy Belzile, chargée de cours au Département de sociologie de l'Université Laval (cathy.belzile.1@ulaval.ca), et sous la supervision de Capucine Coustere, doctorante au Département de sociologie de l'Université Laval (capucine.coustere.1@ulaval.ca).

Merci de votre intérêt, votre collaboration est précieuse pour la réalisation de cette étude.

Annexe 4 : Guide d'entretien s'adressant aux personnes retraitées

Les représentations sociales de la retraite chez les personnes âgées de 55 ans et plus vivant à Québec selon le genre, l'état de santé, le parcours professionnel et les situations économique, conjugale et familiale

Merci d'avoir accepté de participer à cette recherche et de nous accorder de votre temps. Nous sommes étudiantes au baccalauréat en sociologie de l'Université Laval. Dans le cadre du cours intitulé Laboratoire de recherche sociologique, nous souhaitons connaître comment les personnes âgées de 55 ans et plus vivant à Québec se représentent la retraite. Cet entretien sera enregistré, avec votre autorisation, dans le but de recueillir les informations qui nous seront nécessaires. Vos réponses resteront toutefois strictement confidentielles. Aucune information permettant de vous identifier ne sera conservée ou utilisée. Seules les personnes qui nous supervisent et nous-mêmes auront accès à ces informations. L'ensemble des renseignements personnels et des enregistrements seront détruits au terme de l'enquête, prévu pour avril 2020. L'entretien sera d'une durée d'environ une heure. Vous êtes libre de ne pas répondre aux questions, et d'interrompre cet entretien à tout moment. Le premier thème de cet entretien portera sur votre parcours professionnel et votre situation actuelle. Le second thème abordera la conception de la retraite. Les thèmes suivants porteront sur le quotidien envisagé à la retraite, la préparation à la retraite, l'appréhension et le vécu de la retraite par les proches, le réseau social, le système de retraite ainsi que les sentiments à l'égard de cette phase de la vie.

Grille d'entretien portant sur les représentations sociales des personnes âgées de 55 ans et plus vivant à Québec à l'égard de la retraite (*participant-e-s retraité-e-s*)

Partie 1 : Données sociodémographiques du/de la participant-e
--

1. Homme/Femme
2. Quel âge avez-vous?
3. Vivez-vous : Seul-e – En couple – Autre
4. Quelle-est votre situation matrimoniale (Célibataire – Veuf/Veuve – En couple – Marié-e)?

Partie 2 : Questions sur la retraite**Thème 1. Introduction à la situation du/de la participant-e**

1.1 Est-ce que vous pourriez me présenter brièvement votre parcours professionnel et me dire où vous en êtes actuellement?

1.2 Depuis quand êtes-vous à la retraite? Quel âge aviez-vous au moment de la prise de la retraite?

Questions de relance :

1.2.1 Occupez-vous un emploi rémunéré actuellement?

1.2.2 Votre emploi est : À temps plein (30 heures ou plus par semaine) ou à temps partiel (moins de 30 heures par semaine)?

1.2.3 Vous êtes : employé-e – entrepreneur-e – travailleur/travailleuse autonome?

1.2.4 Quel(s) est/sont votre/vos métier(s) ou profession(s)?

Thème 2. Idée spontanée du/de la participant-e**Idée spontanée de la retraite**

2.1 Lorsqu'on vous parle de « retraite », quels sont les premiers mots, images ou expressions qui vous viennent à l'esprit?

2.1.1 Quels sont les premiers éléments qui vous viennent en tête? Pourriez-vous dresser une liste de ces éléments?

2.1.2 Et pourriez-vous nous expliquer le choix de ces éléments ?

2.1.3 Maintenant, pouvez-vous attribuer un ordre d'importance à ces éléments (en fonction de l'importance que vous accordez à chaque élément pour définir la retraite) ? Indiquez le chiffre 1 à l'élément qui vous semble le plus important et le chiffre 5 à celui qui l'est le moins selon vous.

Idée spontanée du/de la « retraité-e »

2.2 Lorsque vous entendez l'expression « personne retraitée », quels sont les premiers mots, images ou expressions qui vous viennent à l'esprit?

- 2.2.1 Quels sont les cinq premiers éléments qui vous viennent en tête? Pourriez-vous dresser une liste de ces cinq éléments?
- 2.2.2 Et pourriez-vous nous expliquer le choix de ces éléments?
- 2.2.3 Maintenant, pouvez-vous attribuer un ordre d'importance à ces éléments (en fonction de l'importance que vous accordez à chaque élément pour définir la retraite) ? Indiquez le chiffre 1 à l'élément qui vous semble le plus important et le chiffre 5 à celui qui l'est le moins selon vous.

Thème 3. Le quotidien imaginé à la retraite et la réalité

- 3.1 Comment imaginiez-vous votre quotidien à la retraite?
- 3.2 Comment est votre quotidien depuis la retraite?
 - 3.2.1 De quoi remplissez-vous vos journées?
 - 3.2.2 Quelle(s) passion(s) entretenez-vous?
 - 3.2.3 Quelles activités ou projets envisagez-vous entreprendre (Ex. : voyage, rénovations, cours, études...)?
 - 3.2.4 Êtes-vous impliqué au sein de la communauté (sur les plans politiques, communautaires, culturels, sociaux)? Si oui, quelles sont ces implications?
 - 3.2.5 Quel(s) obstacle(s) ou défis(s) sont susceptibles de vous empêcher ou de vous freiner dans la réalisation de vos activités, projets ou implications?
- 3.3 En quoi ces réalités quotidiennes correspondent-elles ou s'écartent-elles à ce que vous imaginiez?

Thème 4. La préparation en vue de la retraite

- 4.1 Comment vous êtes-vous préparé à la retraite (services financiers, épargnes, immobilier, activités, etc.)?
- 4.2 Envisagiez-vous de retourner sur le marché du travail, pendant votre retraite? Pourquoi?

Questions de relance :

- 4.2.1 *Avez-vous eu recours à des services de conseils financiers?*

4.2.2 *Avez-vous fait des épargnes? Si oui, pensez-vous que cela suffira à avoir un niveau de vie suffisant pour toute la durée de votre retraite?*

4.2.3 *Qu'avez-vous envisagé sur le plan de votre logis (déménagement, réaménagement de l'espace, rénovations, ventes/achats)?*

Thème 5. La conception et le vécu de la retraite par les proches

5.1 Est-ce que certain-e-s de vos proches sont à la retraite ou sont en voie de prendre leur retraite (frère, sœur, ami-e-s, voisin-e-s, collègues)?

Au niveau de la famille :

5.2 Comment avez-vous vécu la retraite de vos parents?

5.2.1 Qu'en pensaient-ils eux-mêmes?

5.3 Si vous avez des frères et/ou des sœurs, comment envisagent-ils/elles la retraite ou comment la vivent-ils/elles?

5.4 Si vous êtes en couple, comment envisagez-vous la retraite ensemble?

5.5 Selon vous, est-ce que le fait d'être à la retraite va influencer vos relations avec les membres de votre famille proche ? Si oui, de quelle manière?

Au niveau du cercle d'ami-e-s :

5.6 Comment vos ami-e-s appréhendent ou vivent-ils/elles la retraite? Qu'en pensent-ils eux-mêmes?

5.7 Selon vous, est-ce que le fait d'être à la retraite a influencé vos relations avec ces personnes ? Si oui, de quelle manière?

Thème 6. Le soutien reçu et/ou apporté vis-à-vis des proches

6.1 Recevez-vous du soutien (matériel, émotionnel, financier, de soins) de la part des membres de votre famille ou de votre cercle d'ami-e-s? Si oui, pouvez-vous nous en parler?

6.2 À l'inverse, apportez-vous du soutien à vos proches?

Thème 7. Les propos de l'entourage à l'égard de la retraite

7.1 Lorsque vos proches abordent le sujet de la retraite...

- 7.1.1 Quels conseils ou astuces sont transmis?
- 7.1.2 Quelles activités, projets ou implications sont discutés?
- 7.1.3 Quels obstacles ou défis sont soulevés?
- 7.1.4 Quels aspects positifs ou négatifs sont relevés?

Thème 8. L'influence des propos des proches sur les représentations du/de la participant-e

8.1 Que pensez-vous des propos tenus par votre entourage à l'égard de la retraite?

8.1.1 Comment ces propos sont susceptibles d'influencer vos décisions à la retraite?

8.2 Est-ce que les expériences et les propos véhiculés par vos proches vous ont, préalablement à la prise de votre retraite, donné une impression positive ou négative à l'endroit de cette période de vie? Expliquez.

Thème 9. Les connaissances à l'égard du système de revenus de la retraite

9.1 De façon générale, que savez-vous du système de revenus de retraite?

9.2 Comment vous êtes-vous renseigné sur la retraite (via les médias, internet, votre entourage ou autres)?

- 9.2.1 Qu'est-ce qui vous a le plus aidé?
- 9.2.2 Qu'est-ce qui vous a le plus surpris?

9.3 Que pensez-vous du système de retraite dont vous bénéficiez?

- 9.3.1 Le trouvez-vous juste? Pourquoi?
- 9.3.2 Vous permet-il d'avoir le niveau de vie souhaité?

Thème 10. Le ressenti vis-à-vis de la retraite

10.1 Quel(s) sentiment(s) ressentez-vous lorsque vous pensez à la retraite? (Joie, tristesse, colère, malaise, soulagement, inquiétude, etc.)

10.2 Quel(s) sentiment(s) ressentiez-vous lorsque vous songiez à sa préparation?

10.2.1 Quels sont les bons coups ou les erreurs en lien avec votre planification?

10.3 Sur une échelle de 1 à 3, 1 étant inquiet/inquiète, 2 étant neutre et 3 étant serein-e, comment vous sentez-vous lorsque vous pensez ...

... à l'organisation de votre temps à la retraite?

1 Inquiet/inquiète	2 Neutre	3 Serein-e
-----------------------	-------------	---------------

...à votre situation financière à la retraite?

1 Inquiet/inquiète	2 Neutre	3 Serein-e
-----------------------	-------------	---------------

...à votre niveau de vie à la retraite?

1 Inquiet/inquiète	2 Neutre	3 Serein-e
-----------------------	-------------	---------------

...aux relations avec vos proches ou au soutien familial à la retraite?

1 Inquiet/inquiète	2 Neutre	3 Serein-e
-----------------------	-------------	---------------

Annexe 5 : Guide d'entretien s'adressant aux personnes non retraitées

Les représentations sociales de la retraite chez les personnes âgées de 55 ans et plus vivant à Québec selon le genre, l'état de santé, le parcours professionnel et les situations économique, conjugale et familiale

Merci d'avoir accepté de participer à cette recherche et de nous accorder de votre temps. Nous sommes étudiantes au baccalauréat en sociologie de l'Université Laval. Dans le cadre du cours intitulé Laboratoire de recherche sociologique, nous souhaitons connaître comment les personnes âgées de 55 ans et plus vivant à Québec se représentent la retraite. Cet entretien sera enregistré, avec votre autorisation, dans le but de recueillir les informations qui nous seront nécessaires. Vos réponses resteront toutefois strictement confidentielles. Aucune information permettant de vous identifier ne sera conservée ou utilisée. Seules les personnes qui nous supervisent et nous-mêmes auront accès à ces informations. L'ensemble des renseignements personnels et des enregistrements seront détruits au terme de l'enquête, prévu pour avril 2020. L'entretien sera d'une durée d'environ une heure. Vous êtes libre de ne pas répondre aux questions, et d'interrompre cet entretien à tout moment. Le premier thème de cet entretien portera sur votre parcours professionnel et votre situation actuelle. Le second thème abordera la conception de la retraite. Les thèmes suivants porteront sur le quotidien envisagé à la retraite, la préparation à la retraite, la conception et le vécu de la retraite par les proches, le réseau social, le système de retraite ainsi que les sentiments à l'égard de cette phase de la vie.

Grille d'entretien portant sur les représentations sociales des personnes âgées de 55 ans et plus vivant à Québec à l'égard de la retraite (*participant-e-s non retraité-e-s*)

Partie 1 : Données sociodémographiques du/de la participant-e
--

1. Homme/Femme
2. Quel âge avez-vous?
3. Vivez-vous : Seul-e – En couple – Autre
4. Quelle-est votre situation matrimoniale (Célibataire – Veuf/Veuve – En couple – Marié-e)?

Partie 2 : Questions sur la retraite

Thème 1. Introduction à la situation du/de la participant-e

1.1 Est-ce que vous pourriez me présenter brièvement votre parcours professionnel et me dire où vous en êtes actuellement?

1.2 Quand envisagez-vous de prendre votre retraite? Quel âge aurez-vous à ce moment-là?

Questions de relance :

1.2.1 Occupez-vous un emploi rémunéré actuellement?

1.2.2 Votre emploi est : à temps plein (30 heures ou plus par semaine) ou à temps partiel (moins de 30 heures par semaine)?

1.2.3 Vous êtes : employé-e – entrepreneur-e – travailleur/travailleuse autonome?

1.2.4 Quel(s) est/sont votre/vos métier(s) ou profession(s)?

Thème 2. Idée spontanée du/de la participant-e**Idée spontanée de la retraite**

2.1 Lorsqu'on vous parle de « retraite », quels sont les premiers mots, images ou expressions qui vous viennent à l'esprit?

2.1.1 Quels sont les premiers éléments qui vous viennent en tête? Pourriez-vous dresser une liste de ces éléments?

2.1.2 Et pourriez-vous nous expliquer le choix de ces éléments ?

2.1.3 Maintenant, pouvez-vous attribuer un ordre d'importance à ces éléments (en fonction de l'importance que vous accordez à chaque élément pour définir la retraite) ? Indiquez le chiffre 1 à l'élément qui vous semble le plus important et le chiffre 5 à celui qui l'est le moins selon vous.

Idée spontanée du/de la « retraité-e »

2.2 Lorsque vous entendez l'expression « personne retraitée », quels sont les premiers mots, images ou expressions qui vous viennent à l'esprit?

- 2.2.1 Quels sont les cinq premiers éléments qui vous viennent en tête? Pourriez-vous dresser une liste de ces cinq éléments?
- 2.2.2 Et pourriez-vous nous expliquer le choix de ces éléments?
- 2.2.3 Maintenant, pouvez-vous attribuer un ordre d'importance à ces éléments (en fonction de l'importance que vous accordez à chaque élément pour définir la retraite) ? Indiquez le chiffre 1 à l'élément qui vous semble le plus important et le chiffre 5 à celui qui l'est le moins selon vous.

Thème 3. Le quotidien imaginé à la retraite et la réalité

3.1 Comment imaginez-vous votre quotidien à la retraite?

- 3.1.1 De quoi remplirez-vous vos journées?
- 3.1.2 Quelle(s) passion(s) pourrez-vous entretenir?
- 3.1.3 Quelles activités ou projets envisagez-vous entreprendre (Ex. : voyage, rénovations, cours, études...)?
- 3.1.4 Prévoyez-vous vous impliquer au sein de la communauté (sur les plans politiques, communautaires, culturels, sociaux)? Si oui, quelles sont ou quelles seraient ces implications?
- 3.1.5 Quel(s) obstacle(s) ou défis(s) sont susceptibles d'empêcher ou de freiner la réalisation de futurs projets, activités et implications à la retraite?

3.2 En quoi est-ce que ce sera différent de votre quotidien, aujourd'hui?

Thème 4. La préparation en vue de la retraite

- 4.1 Comment vous préparez-vous pour votre retraite (services financiers, épargnes, immobilier, activités, etc.)?
- 4.2 Envisagez-vous de retourner sur le marché du travail, une fois que vous serez à la retraite? Pourquoi?

Questions de relance :

- 4.2.1 *Avez-vous eu recours à des services de conseils financiers?*

- 4.2.2 *Avez-vous fait des épargnes? Si oui, pensez-vous que cela suffira à avoir un niveau de vie suffisant pour toute la durée de votre retraite?*
- 4.2.3 *Qu'avez-vous envisagé sur le plan de votre logis (déménagement, réaménagement de l'espace, rénovations, ventes/achats)?*

Thème 5. La conception et le vécu de la retraite par les proches

5.1 Est-ce que certain-e-s de vos proches sont à la retraite ou sont en voie de prendre leur retraite (frère, sœur, ami-e-s, voisin-e-s, collègues)?

Au niveau de la famille :

5.2 Comment avez-vous vécu la retraite de vos parents?

5.2.1 Qu'en pensaient-ils eux-mêmes

5.3 Si vous avez des frères et/ou des sœurs, comment envisagent-ils/elles la retraite ou comment la vivent-ils/elles?

5.4 Si vous êtes en couple, comment envisagez-vous la retraite ensemble?

5.5 Selon vous, est-ce que le fait d'être à la retraite va influencer vos relations avec les membres de votre famille proche ? Si oui, de quelle manière?

Au niveau du cercle d'ami-e-s :

5.6 Comment vos ami-e-s appréhendent ou vivent-ils/elles la retraite? Qu'en pensent-ils eux-mêmes?

5.7 Selon vous, est-ce que le fait d'être à la retraite va influencer vos relations avec ces personnes ? Si oui, de quelle manière?

Thème 6. Le soutien reçu et/ou apporté vis-à-vis des proches

6.1 Recevez-vous du soutien (matériel, émotionnel, financier, de soins) de la part des membres de votre famille ou de votre cercle d'ami-e-s? Si oui, pouvez-vous nous en parler?

6.2 À l'inverse, apportez-vous du soutien à vos proches?

Thème 7. Les propos de l'entourage à l'égard de la retraite

7.1 Lorsque vos proches abordent le sujet de la retraite...

- 7.1.1 Quels conseils ou astuces sont transmis?
- 7.1.2 Quels activités, projets ou implications sont discutés?
- 7.1.3 Quels obstacles ou défis sont soulevés?
- 7.1.4 Quels aspects positifs ou négatifs sont relevés?

Thème 8. L'influence des propos des proches sur les représentations du/de la participant-e

8.1 Que pensez-vous des propos tenus par votre entourage à l'égard de la retraite?

8.1.1 Comment ces propos sont susceptibles d'influencer vos décisions à la retraite?

8.2 Est-ce que les expériences vécues et les propos véhiculés par vos proches vous donnent une impression positive ou négative à l'endroit de la retraite? Expliquez.

Thème 9. Les connaissances à l'égard du système de revenus de la retraite

9.1 De façon générale, que savez-vous du système de revenus de retraite?

9.2 Comment vous êtes-vous renseigné sur la retraite (via les médias, internet, votre entourage ou autres)?

- 9.2.1 Qu'est-ce qui vous a le plus aidé?
- 9.2.2 Qu'est-ce qui vous a le plus surpris?

9.3 Que pensez-vous du système de retraite dont vous bénéficierez?

- 9.3.1 Le trouvez-vous juste? Pourquoi?
- 9.3.2 Vous permettra-t-il d'avoir le niveau de vie souhaité?

Thème 10. Le ressenti vis-à-vis de la retraite

10.1 Quel(s) sentiment(s) ressentez-vous lorsque vous pensez à la retraite? (Joie, tristesse, colère, malaise, soulagement, inquiétude, etc.)

- 10.1.1 Quel(s) sentiment(s) ressentez-vous lorsque vous songez à sa préparation?
- 10.1.2 Quels sont les bons coups ou les erreurs en lien avec votre planification?

10.2 Sur une échelle de 1 à 3, 1 étant inquiet/inquiète, 2 étant neutre et 3 étant serein-e, comment vous sentez-vous lorsque vous pensez ...

... à l'organisation de votre temps à la retraite?

1 Inquiet/inquiète	2 Neutre	3 Serein-e
-----------------------	-------------	---------------

... à votre situation financière à la retraite?

1 Inquiet/inquiète	2 Neutre	3 Serein-e
-----------------------	-------------	---------------

...à votre niveau de vie à la retraite?

1 Inquiet/inquiète	2 Neutre	3 Serein-e
-----------------------	-------------	---------------

...aux relations avec vos proches ou au soutien familial à la retraite?

1 Inquiet/inquiète	2 Neutre	3 Serein-e
-----------------------	-------------	---------------